Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14718 – 6 F

DIMANCHE 24 - LUNDI 25 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Une nouvelle défense de l'Europe

DANS trois ans, le «paysage» militaire européen aura sensiblement évolué. Le sommet franco-allemand de La Rochelle vient, à sa façon, d'en porter témoignage. En principe, ce qu'il reste de l'ancienne armée rouge sur le sol de l'ex-Allemagne de l'Est aura dû s'en retirer à la fin de 1994, au plus tard. A cette époque, il pourrait demeurer en Europe quelque cent cinquante mille soldats américains, c'est-à-dire deux fois moins qu'aujourd'hui. Un an après, le corps européen sera opérationnel, à partir des éléments français et allemands qui sont prévus aujourd'hui et auxquels des contingents belges, luxembourgeois et peut-être espagnols pourraient s'être ralliés entre-temps.

En France, nul ne spécule sur le départ des GI, et on est même plutôt *partisan* – comme on l'est aussi en Allemagne – d'une présence significative de l'armée américaine en Europe.

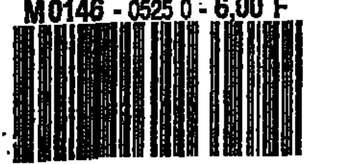
LE corps européen a pour conséquence indirecte de donner un cadre politique et juridique à la présence de la 1re division blindée française outre-Rhin. Ce qui était souhaité par les Allemands eux-mêmes. L'accord de La Rochelle ouvre la voie à une réciproque, en permettant à la Bundeswehr de disposer, dans un premier temps, d'éléments d'état-major en France. On assistera néanmoins à quelques aménagements dans les lieux de garnison retenus, le corps européen devant récupérer des casernements plus confortables et abandonnés par les deux autres divisions blindées françaises qui rentrent en France.

En attendant, l'évolution de la coopération militaire franco-allemande va reposer le problème des missions de la dissuasion nucléaire française. Les Allemands ont évité de mettre un tel sujet sur la place publique. Pourtant, la création du corps européen est symbolique d'un glissement – qui a discrètement commencé avant elle – de la doctrine française en la matière. Longtemps, les forces françaises en Allemagne étaient en quelque sorte protégées à distance par une couverture nucléaire dont les pièces maîtresses, basées en France, participaient, le cas échéant, à la manœuvre de l'ensemble du dispositif. Il n'y avait pas, en théorie, de «découplage» entre les forces classiques et leur éventuelle protection dissuasive assurée par des «vecteurs» mobiles.

AUJOURD'HUI, le concept français évolue. D'une part, la France accepte la perspective de ces unités multinationales auxquelles elle était jadis hostile. D'autre part, la notion même de dissuasion change. Les missiles Pluton disparaîtront l'an prochain. Les Hadès, qui devaient leur succéder, ne seront pas déployés et ils sont réduits au minimum. On est allé jusqu'à réunir sous un même commandement – détaché des états-majors responsables de la conduite de la manœuvre terrestre – les quelques moyens nucléaires préstratégiques aériens qui restent au sein de la panoplie de dissuasion.

Ce «découplage» entre les forces classiques et l'arsenal nucléaire, en France, a commencé de s'inscrire dans les faits il y a deux ou trois ans. Cette évolution pourrait expliquer, aussi, le fait que le chef de l'Etat français a, de lui-même, évoqué le jour où, sous une forme encore à imaginer, il sera possible de donner une vocation européenne à la dissuasion.

Lire page 3 l'article d'HENRI DE BRESSON et CLAIRE TRÉAN sur le sommet de La Rochelle



Mise en garde américaine à la Serbie

M. James Baker évoque la possibilité d'une action militaire internationale en Bosnie

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a évoqué, vendredi 22 mai, lors d'une visite à Londres, la possibilité d'une éventuelle intervention militaire du «monde civilisé» pour mettre fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine si les moyens de pression politiques, diplomatiques et économiques sur la Serbie échouaient. Aux côtés de la Croatie et de la Slovénie, la Bosnie-Herzégovine a été admise le même jour aux Nations unies. Tandis que la guerre se poursuit à Sarajevo et dans d'autres points de la Bosnie, les représentants de la CEE devaient examiner pendant le week-end à Lisbonne de nouvelles sanctions économiques et politiques contre Belgrade, parmi lesquelles un embargo commercial.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les propos de M. James Baker évoquant, vendredi 22 mai, une éventuelle possibilité d'intervention militaire – en dernier recours – dans le conflit en Bosnie-Herzégovine constituent un incontestable changement de ton de la part des Etats-Unis, même s'ils ont été formulés avec une extrême prudence par le secrétaire d'Etat. A en croire un haut fonctionnaire accompagnant le secrétaire d'Etat, et cité par la presse américaine de samedi, M. Baker n'envisageait pas une action américaine mais plutôt une action européenne ou internationale. C'est néanmoins une évolution qui traduit une exaspération croissante de l'administration Bush devant le comportement de l'armée ex-yougoslave et des milices serbes, accusées à Washington d'être à l'origine d'un véritable «*cauchemar humanitaire*».

Au début de la semaine encore, interrogée sur l'éventualité d'une action militaire, ne serait-ce que pour protéger les convois des missions humanitaires, le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, décourageait toute spéculation en ce sens : «*Où est-il écrit,* expliquait-elle, *que les Etats-Unis doivent être les gendarmes du monde?*»

Comme on faisait remarquer à Mme Tutwiler que la Bosnie-Herzégovine, agressée par les Serbes, ne bénéficiait pas de la même sollicitude que le Koweït agressé par l'Irak, elle a répondu : «*Le président des Etats-Unis avait estimé que* [la défense du Koweït] *faisait partie des intérêts de sécurité des Etats-Unis*» – sous-entendu, l'enjeu n'est pas le même en Bosnie-Herzégovine.

ALAIN FRACHON

Lire la suite et le reportage de FLORENCE HARTMANN au Kosovo, page 4

Inquiétudes à Budapest

Pour éviter de désastreux dérapages en Europe centrale, la Hongrie se tient résolument éloignée des conflits interethniques dans l'ex-Yougoslavie voisine.

Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial, JACQUES AMALRIC

Paysans en jachère

Seules résisteront les exploitations performantes

par François Grosrichard

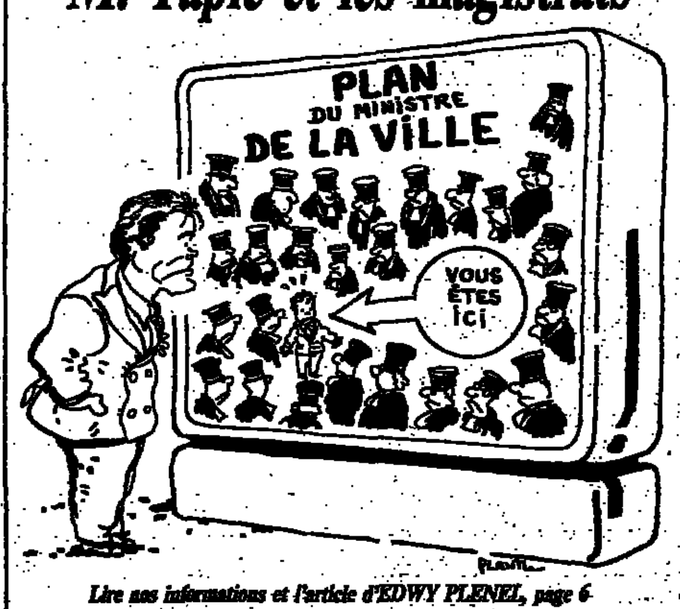
Dans leur colère débordante, les milieux paysans gardent, heureusement, une petite place pour l'humour. «*La situation est grave, mais pas désespérée...*», commentait un porte-parole de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) quelques heures à peine après l'accord qui réforme, ou plutôt révolutionne, la politique agricole commune (PAC).

Grave parce qu'en faisant substantiellement plonger les prix garantis, l'Europe a voulu donner un gage à Washington.

Lire la suite et nos informations page 17



M. Tapie et les magistrats



Lire nos informations et l'article d'EDWY PLENEL, page 6

Le PS en quête d'alliés

Réunis en comité directeur, les socialistes définissent leur stratégie à l'égard des écologistes.

Lire page 7 l'article de PATRICK JARREAU

Loin des capitales

Les braises mal éteintes d'Ayodhya (Inde).

Lire page 5 l'article de JEAN-CLAUDE BUHRER

HEURES LOCALES

Adieux aux armes

Un exemple des conséquences que peut avoir la réorganisation et le regroupement des armées : dans le département de l'Aisne, plusieurs communes voient leur avenir en noir après l'annonce du départ des militaires de la 8e division d'infanterie.

Lire page 9 le reportage de MARTINE VALO

■ Paris, capitale touristique ■ A Brest, *le rassemblement des voiliers de vingt-cinq pays* ■ Prévenir le surendettement des communes, par Michel Klopfer ■ Bordeaux cherche un architecte-urbaniste.

M. Lionel Jospin au «Grand Jury RTL-le Monde»

M. Lionel Jospin, ancien ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale dans les gouvernements Rocard et Cresson, invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-*le Monde*» dimanche 24 mai de 18 h 30 à 19 h 30.

Le sommaire complet se trouve page 20

L'Azerbaïdjan entre guerre et démocratie

Après l'échec du dernier sursaut communiste et la victoire de l'opposition, le conflit du Karabakh pèse toujours sur l'avenir du pays

BAKOU

de notre envoyé spécial

Les porteurs de kalachnikovs qui protégeaient, en civil ou en battle-dress, tous les accès au Parlement, ont disparu comme par enchantement. Seuls quelques petits groupes de passants discutent encore le coup devant le bâtiment «pris d'assaut» quelques jours plus tôt par une énorme foule de manifestants. On s'occupera plus tard de remplacer les vitres étoilées d'impacts de balles, tirées selon divers témoignages davantage pour effrayer que pour tuer (il y a tout de même eu au moins un mort).

L'incident est clos, l'ex-premier secrétaire du Parti communiste, M. Aïaz Moutalibov, a piteusement échoué dans sa tentative de revenir au pouvoir, et le principal résultat de ce coup de force avorté a été de révéler la faiblesse, sans doute désormais sans appel, de la vieille nomenklatura. L'Azerbaïdjan peut donc reprendre «*le difficile chemin de la démocratie*», selon le titre d'un quotidien local, mais en traînant, au bout d'une longue chaîne d'échecs militaires, cet énorme boulet qu'est le conflit avec l'Arménie.

L'alerte est donc passée et l'inquiétude subsiste. Des patrouilles mixtes miliciens-soldats fouillent les voitures ici et là, et le siège du Front populaire – l'ex-opposition – est toujours sévèrement gardé par des jeunes gens un peu nerveux à l'armement hétéroclite qui laissent tomber des cartouches de leurs poches trop bourrées.

Cette inquiétude n'est pas forcément injustifiée. Le 15 mai, alors que l'essentiel des sympathisants du Front étaient partis prendre le Parlement, huit hommes masqués ont tenté d'attaquer le siège du mouvement.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Images d'or

Les compétitions sportives comme Roland-Garros sont de plus en plus liées à la télévision

par Yves Mamou

Le contrat qui lie Antenne 2 et FR 3 à la Fédération française de tennis (de l'ordre de 40 millions de francs pour cent cinquante heures de direct) arrive à expiration cette année. Sera-t-il renouvelé ? Conscient de la faiblesse des moyens financiers du service public, M. Hervé Bourges, PDG d'Antenne 2- FR 3, a lancé, le 13 mai, un appel à la «*conscience*» des dirigeants des grandes fédérations sportives pour qu'ils ne cèdent pas les droits au seul plus offrant.

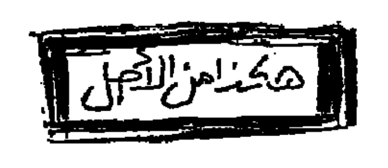
Si d'autres critères n'entraient pas en lice (M. Philippe Chatrier, président de la FFT est particulièrement sensible au temps total «d'exposition» du tournoi qui lui est offert par la télévision), Roland-Garros pourrait bien être retransmis en 1993 par TF 1.

Même chose pour le Tour de France, dont le contrat d'exclusivité avec les chaînes du service public expire cette année (au moment où M. Jean-Claude Killy, particulièrement âpre lors de la négociation des droits de retransmission des Jeux d'Albertville dont il a assuré la coprésidence du Comité d'organisation, prend en main la nouvelle société qui va contrôler le Tour). En 1993, l'arrivée sur les Champs-Elysées pourrait bien être retransmise en direct du journal de 20 heures... sur TF 1.

Lire la suite page 8

CHRONIQUE DES MARCHÉS

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois ...	460 F	572 F	790 F
6 mois ...	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP. Paris RP 201 MON 01

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a deux cents ans

Le début de la chouannerie

LE dimanche de Pentecôte 1792, le manoir de La Rouërie brilla tard de toutes ses chandelles. Blotti dans les bocages de Saint-Ouen, près de Fougères, marche de Bretagne aux confins de la Normandie et du Maine, il avait été tout le jour le théâtre d'une agitation intense. Paysans et gentilshommes affluaient de toute la contrée. Pour franchir les chicanes des chemins creux, il fallait montrer patte blanche : deux lignes manuscrites : *« Toute confiance et secours au porteur de ce billet de la part des amis d'Armand. »* On avala force cochonnailles et bolées de cidre. Dans la grande salle pavoisée de drapeaux blancs fleurdelisés trônait un buste de Louis XVI.

La nuit tombée, parut le seigneur du lieu, Armand Tuffin, marquis de La Rouërie, *« élégant de taille et de manières, brave de mine, charmant de visage »* (Chateaubriand). Après lecture des pouvoirs qu'il détenait des frères émigrés du roi invitant les adversaires de la Révolution à se mettre sous ses ordres plutôt que d'émigrer, il prit la parole :

« Bretons et concitoyens des différentes provinces que la religion et l'honneur rassemblent ici, il n'est pas un de nous que les crimes de la Révolution n'aient pénétré d'horreur (...). *En rendant à l'Eglise ses véritables pasteurs, en protégeant l'influence et la dignité de votre culte, en protégeant les individus et les propriétés contre tous les genres de brigandage, vous hâterez le retour de la Constitution bretonne* (...). *Je promets à mon Dieu, à ma patrie et à mon roi de les servir aux dépens de ma fortune et de ma vie. Jurons tous de nous dévouer sans réserve à une si noble cause. »* Un *« Nous le jurons »* unanime salua ces paroles. La chouannerie venait de naître, conclut Lenotre en rapportant la scène.

A quarante-deux ans, La Rouërie a un passé aventureux. Plus connu aujourd'hui en Amérique qu'en France, son personnage tragique et rocambolesque, aussi courageux et désintéressé que malchanceux, a pourtant inspiré Nerval, Hugo, Balzac, comme le cinéaste Bertrand Tavernier (*Que la fête commence*).

Ami de Washington

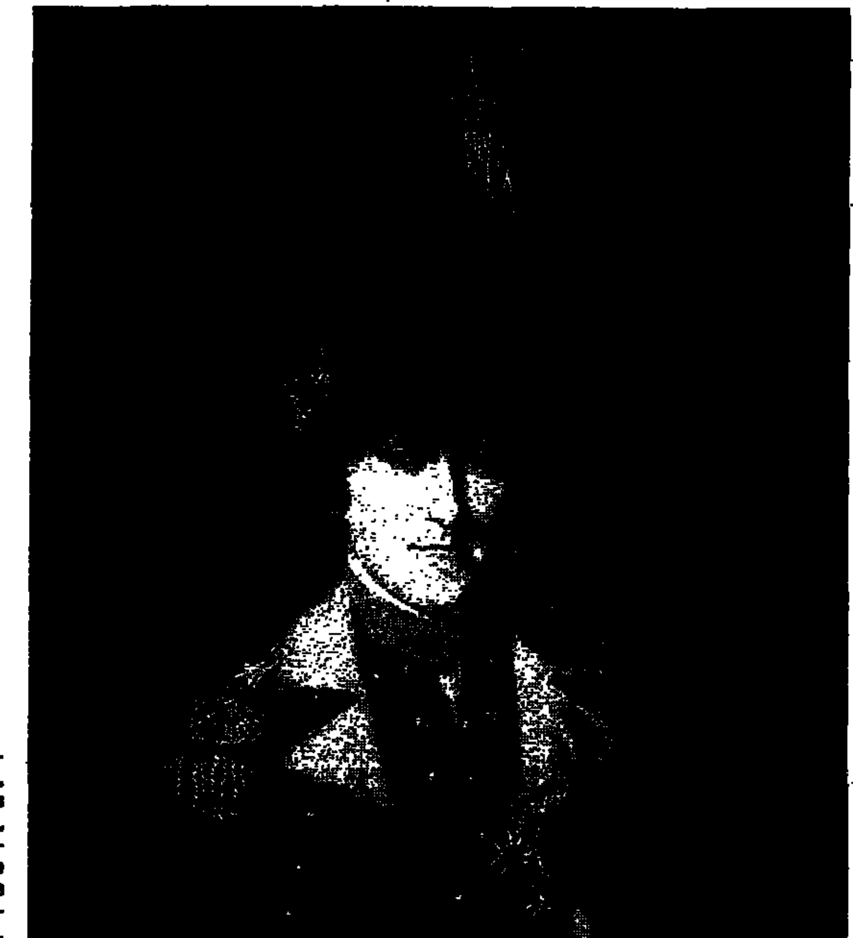
Héritier d'une riche et noble famille, aussi bon cavalier que bon danseur, parlant anglais et allemand, ne comptant pas ses succès féminins, il se consacra, selon l'usage, au métier des armes. A dix-sept ans, il fut appelé à Paris par un oncle fortuné, célibataire et bon vivant, qui poussa la générosité jusqu'à s'effacer, après des péripéties mélodramatiques (un moment, Armand se retira à la Trappe), lorsque son neveu tomba amoureux de sa maîtresse, la Beaumesnil, étoile de l'Opéra. Ils eurent un fils, qu'Armand reconnut.

Ayant blessé en duel un cousin du roi, il se réfugia à Genève, puis, au printemps 1777, partit pour l'Amérique. Comme toute la jeunesse éclairée, La Rouërie s'enivrait du vent de liberté qui s'élevait des rangs des « insurgents ». Il les rejoignit – à la nage ! son bateau ayant été coulé en vue des côtes – un des premiers, avant La Fayette. Il leva, à ses frais, une légion indépendante. Son dévouement, son désintéressement, sa bravoure eurent vite fait du « colonel Armand » un héros populaire et un grand ami de Washington (c'est à lui que Chateaubriand demandera une introduction auprès du président des Etats-Unis).

Il revint en France un des derniers, en 1783. Il ramenait des décorations, des dettes, un singe et un ami fidèle jusque dans la mort, le commandant Schafner. Mais dans l'armée du roi, les promotions étaient faites et ses services américains ne seront même pas reconnus. Déçu, il se retira dans le château familial et épousa une riche héritière qui mourut trois mois plus tard. Ce premier drame le mit en relation avec le médecin d'un bourg voisin, Valentin Chèvetel, qui va jouer un grand rôle dans sa vie et qu'il fit amener à Paris, à la maison du comte de Provence, futur Louis XVIII.

Armand n'était cependant pas inconsolable. Une cousine, Thérèse de Moëllien, dont la beauté *« confondait »* le jeune Chateaubriand, vint le rejoindre et ne le quittera plus. Et, très vite, la politique va les accaparer.

A l'approche des Etats généraux, la Bretagne fermente. En 1788, un train de réformes (dont le vice le plus grave était d'être octroyées) soulève un tollé au parlement de Bretagne et provoque des émeutes à Rennes. Prenant la tête d'une délégation qui part exposer à Versailles les remontrances de la noblesse bretonne, Armand est « embastillé » le 14 juillet ! Libéré un mois plus tard, il est fêté en héros dans son pays natal, mais il s'enfonce dans ses contradictions : son tempérament entier, ses convictions libérales, son attachement à sa classe et au particularisme breton ; comble de malchance, la noblesse bretonne décide de boycotter les Etats généraux, où La Rouërie avait d'évidence son rôle à jouer.



Portrait de Charles-Armand Tuffin, marquis de La Rouërie, par Charles-Wilson Peale (Société historique de Pennsylvanie-Philadelphia).

Les débuts de la Révolution, la Nuit du 4 août 1789 qui, avec les privilèges, abolit les franchises que le traité d'union à la France réservait à la Bretagne, et, en juillet 1790, la constitution civile du clergé créent l'irréparable aux yeux des populations catholiques de l'Ouest. Voilà La Rouërie engagé dans les conspirations et les causes perdues. Dans les châteaux, on complote. Au printemps 1791, s'est constituée une association monarchiste qui envoie La Rouërie (avec Thérèse) rencontrer le comte d'Artois (futur Charles X, déjà émigré) à Ulm. Il en reçoit l'assurance écrite de son *« agrément sous le bon plaisir et l'intention présumée de Sa Majesté »* (Louis XVI, toujours sur le trône), mais pas d'argent. Il faudra, en septembre, qu'Armand envoie son cousin Gervais Tuffin en mission à Coblence auprès du comte de Provence pour ramener 15 000 livres en bons de caisse.

Le rôle de Danton

Partis *via* l'Angleterre, les émissaires reviennent directement par Paris et vont voir l'ami Chèvetel, qui a parcouru un chemin politique inverse. Lancé dans la vie parisienne, amant d'une actrice de la Comédie-Française, Mlle Fleury, il habite le quartier des idées avancées, Saint-Germain-des-Prés, où il s'est lié à Danton, Marat, Desmoulins, entre autres vedettes du moment. Armand et Gervais se confient à lui (Gervais aura même recours à lui pour changer ses bons de caisse en numéraire). Rien ne prouve que Chèvetel ait, dès lors, trahi leur confiance, mais il agira désormais en virtuose du double jeu.

Cependant, la conjuration prend corps. Son objet est de contribuer *« par les moyens les plus doux au retour de la monarchie, au salut de la province, celui des propriétés et de l'honneur breton »* sans remettre en cause l'abolition des trois ordres. Une hiérarchie parallèle est mise en place, avec un conseil dans chaque chef-lieu de département, des délégués dans les grandes villes, des commissaires à la propagande, au recrutement, aux finances. Des armes arrivent *via* Jersey, à portée du moindre bateau de pêche. Les conjurés ont bientôt six mille six cents fusils, de la poudre et quatre canons. Les recrues ne manquent pas.

La stratégie est claire. La guerre étant inévitable, lorsque les émigrés, avec les bataillons et les fourgons étrangers, approcheront de Paris par l'est, l'Ouest se soulèvera. De fait, la France déclare la guerre à l'Autriche le 20 avril 1792. C'est alors que La Rouërie convoque, pour le dimanche de Pentecôte, le 27 mai, en son château de Saint-Ouen, tous les cadres de la conjuration. Une telle affluence ne passa pas inaperçue, et c'est miracle qu'elle ait échappé à un coup de filet. Mais ce n'est que le mardi que cinq cent cinquante soldats « bleus » investissent le château. La Rouërie et tous les conjurés se sont envolés. La « conjuration bretonne », groupement d'opposition quasi public, est devenue un mouvement clandestin qui gagnera tout l'ouest de la France, et dont la Révolution ne viendra jamais à bout. Napoléon Ier guillotinera le dernier chouan, Cadoudal, en 1804.

Pour l'heure, le premier chouan, La Rouërie, cavale de cachette en cachette. Il se trouve en Mayenne quand il entend parler d'un certain Jean Cottereau, chef d'une bande de faux sauniers (contrebandiers du sel), connu sous le surnom de Jean Chouan, le hululement du chathuant lui servant de cri de ralliement. Illégalité pour illégalité, La Rouërie le gagne au mouvement monarchiste, et c'est Jean Chouan qui, lui, laissera son surnom dans l'Histoire.

Chèvetel, de son côté, ne perd pas son temps. Il rencontre La Rouërie et ses amis à leur nouvelle base, La Fosse-Hingant, malouinière de Desilles, trésorier de l'organisation, entre Saint-Malo et Cancale, et le médecin rapporte à Danton ce qu'il apprend. Entend-il démasquer les conjurés ou, comme il le prétendra, réconcilier des Français de bonne volonté ? Danton lui aurait remis pour La Rouërie un billet déclarant : *« Il faut sauver le Trône constitutionnel et l'intégrité du territoire* (...). *J'autorise le porteur de la présente à traiter en mon nom. »*

En tout cas, La Rouërie repousse ses avances, mais lui garde sa confiance et l'envoie même négocier une cargaison d'armes à Jersey. Survient, le 20 septembre, un événement qui bouleverse le paysage politique : Valmy. L'invasion est bloquée ; la République, proclamée le lendemain, pourra respirer. Du même coup, Danton n'a plus d'intérêt pour des factieux dont la stratégie s'est effondrée. Seuls Armand et Thérèse croient encore à la possibilité d'un soulèvement. Et La Rouërie reprend son errance.

Exhumé et décapité

Le 12 janvier 1793, il se présente au château de La Guyomarais, près de Lamballe, par une nuit glaciale. Armand et le domestique qui l'accompagne sont malades. On les soigne. Mais le 27 janvier tombe sous les yeux d'Armand un journal qu'on lui dissimulait et qui annonce l'exécution de Louis XVI. La Rouërie s'évanouit et mourra le surlendemain. On l'enterre dans un bois.

Chèvetel, pendant ce temps, a continué son double jeu. Dès l'automne 1792, il a été renvoyé en Bretagne accompagné d'un certain Lalligand qui, sur les indications du médecin, se chargera des arrestations. Chèvetel retourne à La Fosse-Hingant et pousse le zèle jusqu'à se faire envoyer en mission à Londres et Liège, auprès de l'ancien ministre Calonne et du comte d'Artois. Il est de retour à Paris, en train de rédiger son rapport, quand un message de Thérèse l'appelle pour soigner son ami. A La Fosse-Hingant, il n'aura aucun mal à connaître en détail la fin de La Rouërie. Sous les ordres de Lalligand, gendarmes et gardes nationaux encerclent aussitôt La Guyomarais. Quelques bouteilles délient les langues. La Rouërie est exhumé, décapité, et Lalligand fait rouler sa tête aux pieds de la famille La Guyomarais. Elle sera exhibée au bout d'une pique. Même opération à La Fosse-Hingant. Chèvetel est toujours là et sera interrogé pour donner le change. Des fonds, de l'argenterie, des documents seront saisis, mais la liste des chefs de section échappe aux recherches. Les Desilles sont arrêtés, mais le père est absent. Thérèse de Moëllien et quelques autres seront arrêtés peu après.

Vingt accusés comparaissent le 4 juin à Paris devant le tribunal révolutionnaire, dont ce sera le premier grand procès collectif. Le 18 juin, douze sont condamnés à mort, dont trois femmes : Thérèse de Moëllien, Mme de La Guyomarais et Angélique de La Fauchais, la plus jeune des filles Desilles, accusée par erreur d'avoir subventionné la conjuration à la place d'une belle-sœur qu'elle ne dénoncera pas. Tous seront exécutés le jour même, en douze minutes. *« Comme elle avait une belle peau ! Comme elle avait les cuisses blanches »*, rapporte Lenotre, pourtant peu friand de ce genre de détail, citant une femme qui regardait les jambes de Thérèse pendre de la charrette. Deux condamnés à la déportation seront guillotinés l'année suivante à la suite de la révolte des prisons. Les deux autres filles Desilles et les jeunes fils La Guyomarais seront acquittés.

Mais l'un d'eux, Amaury, ainsi que le fils naturel d'Armand, le cousin Gervais Tuffin, Schafner, Jean Chouan entre autres, tomberont dans les rangs des chouans et Vendéens. Le père Desilles mourra de chagrin à Jersey. Lalligand même sera guillotiné pour malversations. Seul Chèvetel survivra à la tourmente. Il régularisera sa liaison avec Mlle Fleury, s'installera médecin à Orly, dont il sera nommé maire à l'apogée de l'Empire, en 1811. Il le restera sous les deux Restaurations, les Cent Jours, la monarchie de Juillet et mourra, en 1835, honoré de tous.

MAURICE DELARUE

► Lire notamment les ouvrages de Lenotre (1898, réédité chez Perrin) et Christian Bazin (1990, Perrin) sous le même titre : le Marquis de La Rouërie.

chouannerie

ÉTRANGER

La fin du sommet de La Rochelle

MM. Mitterrand et Kohl invitent d'autres pays de la CEE à se joindre au corps d'armée franco-allemand

Le sommet franco-allemand de La Rochelle s'est achevé vendredi 22 mai avec, comme prévu, la publication d'une déclaration sur la création du corps de défense franco-allemand. MM. Mitterrand et Kohl souhaitent que d'autres pays, tels que la Belgique, le Luxembourg et l'Espagne, se joignent rapidement à cette unité. Sa mise en place progressive commencera avec l'installation, en juillet, à Strasbourg, des premiers éléments d'état-major. Plusieurs autres textes ont également été rendus publics, portant notamment sur la coopération en matière de trains à grande vitesse, la recherche urbanistique et l'élargissement de la Communauté européenne. Avant de repartir, le président Mitterrand et le chancelier Kohl ont posé la première pierre de la future université de La Rochelle, l'un des premiers établissements prévus dans le cadre du plan Université 2000. Puis ils se sont offert un déjeuner privé à l'île de Ré.

LA ROCHELLE

de nos envoyés spéciaux

La déclaration sur la création du corps franco-allemand affirme sans ambiguïté l'objectif de *« doter l'union européenne d'une capacité militaire propre »*, indique que *« la disponibilité opérationnelle du corps, au moins pour les unités françaises et allemandes, est prévue pour le 1er octobre 1995 »* et insiste sur sa *« vocation européenne »*. *« L'important est que cette force devienne plus encore multinationale au cours des mois qui viennent »*, a déclaré M. François Mitterrand en présentant les résultats de ses discussions avec le chancelier Kohl au cours de la conférence de presse de clôture du sommet. Le chef de l'État a cité, parmi les pays intéressés à rejoindre *rapidement ce projet*, la *Belgique*, le Luxembourg et l'Espagne. Le chancelier Kohl a parlé à ce propos d'une *« évolution très importante »*. Il a une nouvelle fois cherché à calmer les appréhensions suscitées aux Etats-Unis, soulignant que *« personne ne doit avoir peur »*.

« Nous faisons ce que beaucoup d'Américains demandent aux Européens depuis quarante ans, de prendre plus de part à leur défense », a déclaré le chancelier. Réaffirmant l'importance de l'Alliance atlantique pour la sécurité européenne, il s'est prononcé une nouvelle fois pour le maintien sur le continent de troupes américaines en nombre suffisant pour que leur présence ait *« une réelle efficacité »*. Le chancelier a également rappelé que l'Allemagne, dont la marge de manœuvre militaire est aujourd'hui étroitement limitée par sa Constitution, doit, dans les prochaines années, mener des discussions sur les modifications à y apporter. Il lui faut s'habituer, a-t-il estimé, à assumer *« pas à pas »* ses *« nouvelles responsabilités »*. *« Pour certains, c'est difficile à admettre, mais on n'y échappe pas »*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur l'emploi du corps d'armée dans un conflit comme celui de la Yougoslavie, M. Mitterrand a estimé que *« si ce corps avait existé, on aurait pu en examiner l'utilisation. Il y aurait certainement eu matière à l'employer »*. *« L'organisation à laquelle nous travaillons pour donner à la Communauté des structures réelles*, a également déclaré le chef de l'État, *devrait permettre, dans l'avenir, de limiter les effets de ces guerres civiles qui deviennent peu à peu des guerres étrangères qui se déroulent en ce moment en Yougoslavie, et il risque de s'en dérouler ailleurs. »*

La déclaration ne mentionne pas expressément la ville de Strasbourg comme siège de l'état-major du corps franco-allemand. Le maire, socialiste de la capitale alsacienne, Mme Catherine Trautmann, aurait fait valoir ce que lui coûte ce projet, qui se heurterait à certaines réticences locales, mais le chancelier Kohl *a été catégorique* sur le choix de Strasbourg. Le président Mitterrand l'a présenté lui aussi comme un acquis.

Le TGV Est européen

L'autre grand projet à l'ordre du jour des discussions de La Rochelle était celui des liaisons ferroviaires à grande vitesse en Europe (*le Monde* du 23 mai). Compte tenu de l'enjeu *stratégique* pour l'intégration de l'Europe de l'Ouest et de l'Est, et des intérêts industriels en cause, c'est probablement un des grands sujets pour les années à venir. Les deux ministres concernés, MM. Jean-Louis Bianco et Günther Krause, ont signé pour le moment un accord concernant la liaison entre le futur TGV qui desservira l'est de la France et le réseau allemand.

« Ce projet a une dimension stratégique européenne. En amorçant la réalisation de deux grands axes européens à grande vitesse de Paris à l'Autriche et à la Hongrie par Munich, et de Paris à Moscou par Francfort et Berlin, c'est un pas important de la construction de la nouvelle Europe », souligne le texte. Ce nouveau réseau s'ajoutera à celui du TGV Nord en cours de réalisation entre la Grande-Bretagne, la France, le Benelux, et vers l'Allemagne du Nord. Il suppose encore des négociations compliquées sur les financements à prévoir et l'harmonisation des matériels ferroviaires en attendant une éventuelle coopération industrielle qui s'est, jusqu'à présent, heurtée aux lobbies nationaux.

Dans la délégation française, on notait avec satisfaction vendredi le dynamisme manifesté par le chancelier Kohl sur toutes ces questions, en dépit des difficultés rencontrées par l'Allemagne avec les suites de sa réunification. *Le chancelier* a d'ailleurs estimé, au cours de la conférence de presse, qu'il s'agissait d'avancer très vite dans l'approfondissement de la Communauté européenne au moment où d'autres demandent à rejoindre ses rangs.

Dans un texte séparé sur l'élargissement, MM. François Mitterrand et Helmut Kohl se sont prononcés pour l'ouverture rapide de négociations avec les pays de l'Association européenne de libre-échange, notamment les premiers à *en avoir manifesté le souhait*, l'Autriche, la Suède, la Finlande. Mais ils soulignent aussi, comme l'a exprimé M. Mitterrand, que ces candidats à l'adhésion *« devront accepter à l'avance l'ensemble du contenu du traité de Maastricht »*. Cela inclut notamment l'objectif d'une politique étrangère et, à terme, d'une défense commune, ce qui ne sera pas forcément très facile pour tout le monde.

Les deux responsables ont également examiné, notamment, lors de leur tête-à-tête, l'état d'avancement des procédures de ratification du traité en France, en Allemagne, mais aussi dans les autres pays de la Communauté. A la veille du référendum organisé au Danemark, le président français a indiqué, en réponse à une question, qu'il ne voulait pas interférer dans le choix des Danois. Mais, soutenu par le chancelier Kohl, il a prévenu que leur défection éventuelle n'empêcherait pas la France et l'Allemagne *« de poursuivre l'œuvre commencée et d'appliquer, en ce qui les concerne, la totalité des accords de Maastricht »*. *« C'est une entreprise qui ne s'arrête pas en chemin »*, a-t-il dit. Le président a estimé qu'une telle défection serait paradoxale au moment où les candidats se pressent aux portes de la Communauté. *« Nous serions très tristes*, a-t-il dit, *de nous retrouver à onze, au lieu de douze. Mais nous serions très vite de nouveau à douze puis à treize, quatorze, quinze. »*

HENRI DE BRESSON et CLAIRE TRÉAN

« Une grande unité à vocation européenne »

Voici le texte de la déclaration sur la création d'un corps d'armée franco-allemand, annoncée officiellement lors du sommet de La Rochelle :

« Le renforcement et l'extension de la coopération militaire franco-allemande dans une perspective européenne, dans le prolongement de l'initiative commune du président de la République et du chancelier du 14 octobre 1991, ont été au cœur des travaux de la septième réunion du conseil franco-allemand de défense et de sécurité qui s'est tenue aujourd'hui, 22 mai 1992, à La Rochelle.

» Sur la base des propositions détaillées, formulées par les deux ministres de la défense, le conseil a décidé de créer une grande unité à vocation européenne et d'engager la phase de montée en puissance. La mise sur pied de ce corps contribuera à doter l'union européenne d'une capacité militaire propre, et manifeste la volonté des Etats participant au corps d'assumer, dans le cadre d'une union européenne comprenant à terme une politique de défense commune, leurs responsabilités en matière de sécurité et de maintien de la paix. Compte tenu de cette perspective européenne, la France et l'Allemagne invitent le plus grand nombre d'Etats-membres de l'UEO à participer au Corps européen.

» Les contributions nationales à cette unité n'affectent pas les obligations existantes vis-à-vis d'autres organisations. Le corps européen contribuera au renforcement de l'Alliance atlantique.

» Les missions du corps européen s'inscrivent dans le cadre de l'union européenne, dans le respect des limites constitutionnelles nationales et des dispositions de la Charte des Nations unies.

» Le corps pourra être employé pour la défense commune des alliés en application de l'article 5 du traité de Washington ou du traité de Bruxelles. Il pourra également se voir confier des missions de maintien ou de rétablissement de la paix, et être engagé dans le cadre d'actions humanitaires. Un état-major de montée en puissance sera mis sur pied à partir du 1er juillet 1992. La disponibilité opérationnelle du corps, au moins pour les unités françaises et allemandes, est prévue pour le 1er octobre 1995. »

□ **Création d'un groupement d'intérêt économique franco-allemand pour la sûreté nucléaire.** – L'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) français, et son homologue allemand, le GRS, viennent de créer un groupement européen d'intérêt économique (GIE) baptisé Riskaudit, annonce l'IPSN dans un communiqué publié jeudi 21 mai. Les activités de cette structure commune, dont le siège est à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), seront, *« au départ »*, concentrées sur les problèmes de sûreté des centrales d'Europe centrale et de l'Est.

M. Cheney estime qu'il n'y a « pas de raison » de se « débarrasser » des alliances existantes, dont l'OTAN

Le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, a estimé, vendredi 22 mai, qu'il n'y avait pas de raison de se *« débarrasser »* des alliances existantes entre Washington et ses partenaires, notamment au sein de l'OTAN. S'exprimant à New-York devant une Commission pour le développement économique, le secrétaire d'Etat n'a pas fait allusion à la création, annoncée à La Rochelle quelques heures auparavant par la France et l'Allemagne, d'un *« corps d'armée à vocation européenne »*, destiné à *« doter l'Union européenne d'une capacité militaire propre »*.

« Il n'y a pas de raison pour que, après avoir savouré la victoire à laquelle nous avons eu le privilège de participer avec la fin de la guerre froide, nous devions nous débarrasser du système d'alliances qui relient les Etats-Unis avec le Japon et la Corée dans le Pacifique, ou qui relient les Etats-Unis avec nos amis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, au sein de l'OTAN », a déclaré M. Cheney. – *(AFP.)*

L'Azerbaïdjan entre guerre et démocratie

Suite de la première page

Deux des assaillants auraient été tués dans la fusillade. Qui étaient ces hommes, qui, dit-on ici, se sont enfuis en emportant leurs morts ? C'est l'une des énigmes de cette bien curieuse tentative.

Le plus grand mystère est ailleurs : qu'espérait M. Moutalibov en se lançant dans cette aventure, alors que les ministères de la défense, de l'intérieur et de l'information étaient déjà aux mains de l'opposition, et que le soutien d'une partie au moins du KGB local lui faisait apparemment défaut ? Sur qui pouvait-il s'appuyer, étant entendu qu'il avait démissionné deux mois plus tôt sous la pression d'une population excédée, entre autres, par son incapacité à redresser la situation militaire ? A peine posée à divers représentants de l'ex-opposition, la réponse reçoit, à quelques variantes de vocabulaire près, la même réponse : le coup a été ourdi *« par Moscou »*, *« par les anciennes structures centrales »*, *« par certaines forces qui veulent garder l'Azerbaïdjan dans l'orbite de la Russie »*.

La presse locale ajoute que le chef adjoint du KGB, M. Rafik Sadykhov, qui a tenté de se suicider, recevait ses ordres de l'actuel chef des services de renseignements extérieurs de Russie, M. Evgueni Primakov, un homme bien connu à Bakou puisqu'il y était venu en janvier 1990 à la veille de la sanglante intervention de l'armée soviétique.

Accusations sans preuves, mais les apparences sont troublantes. A peine réinstallé dans ses fonctions, M. Moutalibov avait proclamé sa volonté de coopérer plus étroitement avec la CEI en général et la Russie en particulier. Son échec consommé, il s'est, selon toute apparence, enfui à Moscou à bord d'un avion de l'armée ex-soviétique. M. Moutalibov a toujours été considéré par l'opposition azérie comme un « homme de Moscou », même s'il a parfois dû flirter avec la cause nationaliste pour préserver son poste. Certains affirment que, cette fois, M. Moutalibov escomptait, en échange du retour de l'Azerbaïdjan dans la sphère d'influence russe, un soutien militaire qui aurait au moins permis de reprendre Choucha, l'ancienne place forte azérie au Haut-Karabakh. Au printemps 1991, l'Azerbaïdjan avait ainsi été récompensé de son vote positif au référendum sur la préservation de l'Union par une brève intervention de l'armée soviétique qui lui avait permis de reprendre provisoirement certains villages de l'enclave.

Un nouveau président

Reste un fait essentiel : le soutien présumé de Moscou ne s'est pas manifesté, et M. Moutalibov, faute de moyens ou par refus de faire couler le sang, n'a pas insisté. M. Tamerlan Karaiev, un des dirigeants modérés de l'opposition, explique que son premier réflexe, dans la nuit qui a suivi la proclamation de l'état d'urgence, a été de téléphoner au commandant local des forces de l'armée ex-soviétique. Ce dernier lui a donné l'assurance que l'armée n'interviendrait pas et M. Karaiev a répercuté cette promesse dans une intervention à la télévision qui a beaucoup contribué à rassurer la population. Il n'en pense pas moins que M. Moutalibov avait bien reçu des promesses de Moscou, ou de quelqu'un à Moscou, mais qu'elles n'ont pas été tenues. Il s'agissait, suppose M. Karaiev, d'encourager une action propre à *« accroître le désordre »* en Azerbaïdjan et à maintenir le pays dans un état de faiblesse.

Réelle ou imaginaire, la machination a raté, mais la faiblesse demeure. Politiquement, l'Azerbaïdjan reste dans cette période transitoire qu'il connaît depuis des mois et qui, de l'avis général, se poursuivra bien au-delà de l'élection présidentielle toujours fixée au 7 juin. Elle devrait se solder par un succès du président du Front populaire, M. Abulfez Eltchibey, un orientaliste qui veut construire un Azerbaïdjan *« démocratique »* et *« laïc »*. A Bakou, on rejette en effet avec la dernière énergie toute assimilation du Front populaire au fondamentalisme musulman : *« C'est encore une invention des Arméniens pour nous faire passer pour des sauvages... »*

Certes, l'échec du coup de M. Moutalibov a, un peu, clarifié les choses. Le Parlement, élu en 1990, dans lequel la nomenklatura dispose d'une écrasante majorité, a ravalé sa honte, pris le vent nouveau, et s'est donné, sous la pression des manifestants et la protection des porteurs de kalachnikov, un nouveau président choisi parmi les dirigeants du Front national, M. Issa Gambarov (trente-cinq ans). La totalité des pouvoirs législatifs est désormais confiée au Conseil national provisoire, constitué pour moitié de représentants de l'ancien système et pour moitié de l'ex-opposition. Cela durera jusqu'à ce que l'on juge possible d'organiser de nouvelles élections législatives, après avoir adopté une nouvelle constitution, cet automne si tout va bien. Autre clarification : il est désormais certain que Bakou ne ratifiera pas le traité d'adhésion à la CEI signé par M. Moutalibov.

Les nostalgiques de l'âge d'or soviétique

Pour le reste, l'Azerbaïdjan n'est guère différent de tant d'autres États ex-soviétiques, où les anciens responsables sont à la fois paralysants et incontournables (le premier ministre nommé par M. Moutalibov reste en place), où l'opposition, unie à l'époque de la lutte pour l'indépendance, éclate en divers mouvements et partis, avec cette particularité qu'ici ils sont armés. Comme ailleurs, un chauffeur de taxi sur deux est un nostalgique de *« l'âge d'or »* soviétique, peste bruyamment contre cette *« maudite démocratie »* et rêve d'un homme à poigne, en l'espèce M. Gueidar Aliev, le président de la République autonome du Nakhitchevan, qui garde beaucoup de partisans en dépit ou à cause de son passé de membre du bureau politique sous Brejnev. Il y a aussi ces vieilles dames en vêtements rapés qui frappent en vain aux portes de tout ce qui peut ressembler à une administration et réclament leurs retraites, non versées depuis deux mois. Comme partout, l'Etat manque de roubles, et les prix grimpent à toute vitesse.

Bref, la routine ex-soviétique, adoucie par une nature généreuse, mais avec une différence essentielle : la blessure du Haut-Karabakh, la guerre, les Arméniens, sur lesquels toute conversation finit, invariablement, par dévier.

C'est à la fois une douloureuse réalité – les combats dépassent largement les limites du Haut-Karabakh, il y a de plus en plus de réfugiés – et une obsession, alliée à la conviction profonde que le monde ne veut entendre que la « propagande » venue d'Erevan. Obsession renforcée chaque soir par les nouvelles sinistres apportées par la télévision, et commentées avec rage et amertume : *« Maintenant ils attaquent le Nakhitchevan, mais qu'est-ce qu'ils veulent donc ? »* ... *« Et en plus, ils veulent faire croire que les Kurdes sont contre nous... »*

On s'indigne, on se lamente, et bien souvent on avoue son impuissance : les Arméniens se sont préparés depuis longtemps, la Russie les soutient et l'Azerbaïdjan n'a pas d'armée et peu d'armes... Dans les couloirs du Parlement, le ministre de la défense, M. Rahim Gaziev, un civil à la mine creuse qui flotte dans son battle-dress, affirme que *« l'essentiel, c'est la volonté politique »*. D'une voix harassée, il s'insurge contre ces gens qui, à Bakou, *« ne comprennent pas que c'est la guerre, que nous avons perdu un tiers de notre territoire »*.

Au-delà des mots, dont on n'est pas avare ici, de la colère et de l'indignation, les Azéris sont-ils en état de redresser la situation, alors que les Arméniens semblent, eux, résolus à pousser leur avantage, voire à prendre des gages supplémentaires au Nakhitchevan ? Les responsables insistent à peu près tous sur une solution diplomatique du conflit, assurés qu'ils sont de leur bon droit. Mais, ajoute tout de même M. Karaiev, fondateur du Parti de la « juste voie », l'Azerbaïdjan doit aussi constituer une véritable armée, réorganiser ses forces. Ce qui passe par le désarmement des nombreuses milices.

M. Etibar Mamedov, un radical qui dirige le Parti de l'indépendance et s'affirme résolument à droite, estime qu'il faut donner la priorité absolue à la *« sauvegarde de l'Etat »*, *« empêcher le démembrement de l'Azerbaïdjan »*, et que l'élection présidentielle peut bien attendre. Au contraire, le nouveau président du Parlement, M. Gambarov, considère que la victoire de la démocratie améliorera l'image de l'Azerbaïdjan dans un monde où il a trop peu d'alliés.

Un seul ami sûr : la Turquie

Pour l'instant, le seul ami sûr, c'est la Turquie : on se méfie beaucoup de l'Iran, où les Azéris sont plus nombreux qu'en Azerbaïdjan même et qui préférerait donc maintenir son voisin du Nord dans une situation précaire. Les efforts de médiation entrepris par Téhéran n'ont pas atténué ces soupçons, d'autant que chaque tentative s'est soldée par une nouvelle avancée arménienne sur le terrain.

Il y a certes les Occidentaux, sur lesquels on compte pour s'opposer à toute remise en cause des frontières, et l'ambassadeur des Etats-Unis a déjà pris ses fonctions à Bakou. Mais le premier à avoir emménagé dans une belle et vaste chancellerie, encore en plein chantier derrière sa façade rose, c'est l'ambassadeur de Turquie, M. Altan Karamanoglu. Ce dernier explique, certes, que son pays n'a aucune intention de remplacer ici la Russie dans le rôle du « grand frère ». Mais il se félicite de la victoire du Front populaire parce qu'elle est celle du *« modèle turc, c'est-à-dire du modèle européen, démocratique et laïc »*.

La Turquie est bien entendu décidée à aider l'Azerbaïdjan, politiquement et économiquement, et les échanges seront facilités par l'inauguration imminente d'un pont sur l'Arax, qui marque le petit bout de frontière (13 km) reliant la Turquie au Nakhitchevan. Mais il n'est pas question, affirme le diplomate, d'une aide militaire. D'ailleurs, ce n'est pas la voie à suivre : si le conflit se poursuit, les Azéris subiront de nouvelles défaites. Cela dit, l'ambassadeur s'affirme *« tout à fait optimiste »* sur l'avenir de l'Azerbaïdjan.

Incontestablement, ce pays ne manque pas de richesses, et la démocratie semble désormais à portée de la main. Mais les diplomates peuvent-ils vraiment faire des miracles, imaginer autre chose qu'un choix insupportable entre la paix et le Haut-Karabakh ?

JAN KRAUZE

L'OTAN prône un « retrait des zones occupées »

L'OTAN a publié, vendredi 22 mai, un communiqué demandant aux belligérants dans le conflit arméno-azerbaïdjanais de *« se retirer des zones occupées par la force »*, tout en soulignant la nécessité de *« faciliter la fourniture d'aide humanitaire d'urgence »* aux victimes des combats. Ce texte, adopté par les seize ambassadeurs à Bruxelles, évite de condamner nommément, comme le voulait la Turquie, les Arméniens qui se sont emparés d'un corridor en territoire azéri désenclavant le Haut-Karabakh et de collines dans l'enclave azerbaïdjanaise du Nakhitchevan.

Le dirigeant de cette enclave, M. Gueïdar Aliev, semble prêt à accepter une proposition d'Erevan de signer un traité de coopération « globale » avec l'Arménie, ce qui a provoqué une protestation du gouvernement azerbaïdjanais à Bakou, court-circuité dans ces tractations.

A Moscou, le nouveau ministre russe de la défense, M. Pavel Gratchev, a déclaré, vendredi, qu'il aiderait l'Arménie en cas d'attaque turque, tout en se disant convaincu que la Turquie, *« pays civilisé, ne se prépare pas à attaquer qui que ce soit »*. Il a confirmé que des négociations sont en cours avec Erevan, qui a signé le traité de défense collective avec la Russie et cinq autres Etats de la CEI, pour le retrait d'Arménie, à partir du 1er juin, de forces de l'armée ex-soviétique. – *(AFP.)*



EUROPE

Alors que la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Slovénie sont admises aux Nations unies

La Serbie est de plus en plus isolée sur la scène internationale

La Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Slovénie ont été admises, vendredi 22 mai, aux Nations unies, alors que, sur place, la situation est toujours aussi dramatique : la guerre se poursuit en Bosnie, livrée – sur une bonne partie de son territoire – à l'anarchie, et les incidents se multiplient en Croatie, où la mission des « casques bleus » est, pour le moment, paralysée.

Le cas de la Serbie, quasi unanimement désignée comme le principal fauteur de troubles et de plus en plus isolée sur la scène internationale, devrait être de nouveau examiné, pendant le week-end à Lisbonne, par les Douze ainsi que par les Etats-Unis (au lendemain de l'évocation par le secrétaire d'Etat James Baker d'une possible intervention militaire si tous les autres moyens de pression – politiques, diplomatiques et économiques – sur Belgrade échouaient). Pour sa part, la Commission européenne a suggéré une liste de sanctions possibles, parmi lesquelles un embargo commercial à l'encontre de la Serbie. Devant la multiplication des exactions commises par les irréguliers serbes (le dernier en date ayant été le vol de douze camions d'aide humanitaire), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a suspendu ses opérations en Bosnie-Herzégovine. Au Kosovo, région méridionale de la Serbie, la majorité albanaise a été appelée par ses dirigeants à élire, dimanche 24 mai, un président et un Parlement en vue de la création d'une « République indépendante » refusée par Belgrade.

La déclaration de M. Baker

Suite de la première page

Il reste que les responsables américains paraissent de plus en plus préoccupés. Il ne s'agit pas seulement du drame humanitaire et du symbole de régression que représente le bombardement par les Serbes de villes comme Dubrovnik et Sarajevo. Les Américains s'inquiètent aussi de ce que les agressions répétées et impunies perpétrées par le régime de M. Slobodan Milosevic tournent en dérision toute la rhétorique déployée par Washington sur le *« nouvel ordre mondial »* à l'époque de la guerre du Golfe. Ils s'inquiètent encore du précédent ainsi créé en Europe au moment de l'éclatement des nationalismes dans l'ex-empire des soviets : au moins autant que son intensité, c'est la banalisation de la guerre dans l'ex-Yougoslavie qui fait peur.

Sans doute n'est-ce pas par hasard si M. Baker a choisi de faire sa déclaration à Londres. La veille, au Conseil de sécurité de l'ONU – alors que la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Slovénie faisaient leur entrée dans l'organisation, – le représentant britannique avait lui aussi, soudain, durci le ton à l'encontre du régime de M. Milosevic et s'était, pour la première fois, prononcé pour des sanctions économiques ; paradoxalement, la France est restée silencieuse, suscitant l'étonnement de beaucoup.

Dans les conflits qui ont suivi l'éclatement yougoslave, les Etats-Unis ont toujours dit qu'ils souhaitaient voir la CEE prendre l'initiative. M. Baker pourrait profiter de la conférence réunie à Lisbonne ce week-end (sur l'aide à l'ex-URSS) pour mettre au point une batterie de sanctions communes avec les Européens. Dores et déjà, le gouvernement américain a annoncé, vendredi, la fermeture de deux des trois consultats ex-yougoslaves aux Etats-Unis (San-Francisco et New-York) ainsi que la rupture de tous les contrats militaires avec l'armée de l'ancienne Yougoslavie. Les Etats-Unis ont encore décidé le maintien à Washington de l'ambassadeur américain récemment rappelé de Belgrade.

En commun avec les Européens, ils sont prêts à aller plus loin, comme l'a expliqué M. Baker à Londres. *« Le monde civilisé devrait commencer à envisager de concert ce qu'il pourrait faire politiquement, diplomatiquement et économiquement »*, a dit le secrétaire d'État, ajoutant : *« En dernier recours, si ces mesures échouaient, et seulement si elles échouaient, il faudrait alors, selon moi, envisager ce qui pourrait être fait dans le domaine militaire ».*

Une Europe « immature »

Sans doute faut-il faire la part de ce qui relève, dans ces propos, d'une stratégie de pressions exercées sur M. Milosevic. La veille, un des éditorialistes du *Washington Post*, dans un article intitulé « Vers une intervention en Yougoslavie », écrivait notamment : *« La nouvelle idée à Washington, c'est d'utiliser la force pour contenir l'expansionnisme de la Serbie dans l'ancienne Yougoslavie. C'est un concept qui se fait jour dans le débat public, même s'il ne constitue pas encore une option officielle. »* En fait d'intervention militaire, l'auteur évoquait la possibilité d'une opération aérienne de l'ONU ou de l'OTAN consistant à mettre en place un dispositif de nature à protéger les civils des attaques serbes.

Plus directement que les milieux officiels, les médias américains stigmatisent, à longueur d'éditoriaux, le formidable échec que la crise yougoslave représente pour l'Europe. La CEE, confrontée à son premier test, aurait misérablement échoué à l'heure où elle veut faire entendre sa voix et sentir son poids en politique étrangère. Deux exemples de commentaires publiés cette semaine : *« Tout le monde est choqué de la manière dont l'Europe tergiverse pendant que Slobodan Milosevic, le Saddam Hussein serbe, continue son expansion. La conclusion la plus commune est que l'Europe est immature, incapable d'agir quand l'agression et la tragédie se déroulent non pas à sa porte mais au sein même de sa propre maison »*, écrit un commentateur du *Washington Post*. *« Politiquement, l'Europe unie est une créature de fiction qui marche nue »* et dont les dirigeants, *« face à une vraie crise (...), n'ont pas le courage de prendre le risque de forcer un vrai règlement ou même celui d'arrêter le bain de sang »*, dit un autre dans le *New York Times*.

ALAIN FRACHON

Les Albanais de souche votent au Kosovo

PRISTINA

de notre envoyée spéciale

Les Albanais du Kosovo, qui constituent plus de 90 % de la population de cette province qui bénéficia dans le passé d'un statut d'autonomie vis-à-vis de la Serbie, réclament depuis plus de dix ans un Etat indépendant, pour lequel ils se sont prononcés à plus de 99 % lors d'un référendum organisé clandestinement en septembre 1991.

Comme le référendum, les élections législatives et présidentielle du dimanche 24 mai ont été condamnées par les autorités de Belgrade, qui les qualifient d'*« anti-constitutionnelles »*. Belgrade a déjà répondu aux aspirations séparatistes des quelque 2 millions d'Albanais en exerçant, depuis les premières émeutes de 1981, une violente répression, en instaurant un État policier et en réduisant, en mars 1989, l'autonomie de cette province avant, enfin, de la fondre dans une Serbie *« réunifiée »* par la Constitution de septembre 1990. Berceau de l'Etat serbe médiéval, *« le Kosovo restera en Serbie »*, déclarait récemment le premier ministre serbe, M. Radoman Bozovic, et Belgrade nie à la « minorité » albanaise le droit à l'autodétermination que celle-ci entend faire valoir. Aussi, les Albanais iront-ils voter dans des maisons, dans des églises ou des mosquées... – là où ils le pourront, – puisque les mairies et les bureaux de vote officiels resteront fermés pour ces élections considérées comme illégales par les Serbes. La police et l'armée serbo-yougoslaves étaient visiblement en état d'alerte.

Promoteur de la résistance pacifique face aux mesures discriminatoires et répressives des Serbes, M. Ibrahim Rugova, écrivain engagé en politique, explique que la communauté albanaise commence à perdre patience. *« Nous devons faire un pas en avant, et le seul que nous puissions faire pour nous défendre, sans passer aux armes – que nous n'avons pas, – c'est de faire des élections pour mettre en place des institutions démocratiques indépendantes »*, a déclaré au *Monde* le leader de la Ligue démocratique du Kosovo et futur président de la « République du Kosovo » (il est seul candidat à ce poste).

« Pouvoir parallèle »

M. Rugova ne se leurre pas ; il sait que la Serbie ne reconnaîtra pas la légitimité des élections et qu'elle n'acceptera jamais un gouvernement indépendant au Kosovo. Mais il est tenace et compte sur le soutien de l'opinion internationale : *« La Serbie ne peut pas mener une politique à double critère, en revendiquant son droit historique sur le Kosovo et son droit ethnique* [dans les régions où les Serbes sont majoritaires] *en Croatie ; il faut qu'elle choisisse. »* M. Rugova insiste par ailleurs sur le fait que la « République du Kosovo » conservera ses frontières existantes, celles reconnues à la province dans la Constitution de l'ex-Yougoslavie. *« Nous aspirions à la réunification de toute la communauté albanaise de Yougoslavie* [répartie également en Macédoine et au Monténégro] *mais nous savons que la Communauté européenne s'oppose à la modification des frontières par la force. »* Il espère donc que la Communauté internationale reconnaîtra la légitimité des élections et saura récompenser la longue résistance pacifique des Albanais.

Si la police serbe tente d'empêcher le vote, les élections se feront en cachette, dans les maisons. En attendant, des précautions ont été prises : les bulletins ne seront distribués qu'à la dernière minute et M. Rugova, qui refuse *« la logique de la force »*, a renoncé à sa campagne électorale.

Qu'adviendra-t-il après les élections ? M. Rugova pense qu'il faut commencer par établir *« un pouvoir parallèle »*, nommer un gouvernement et progresser pas à pas. Un conflit avec les Serbes doit être évité à tout prix, car *« cela prendrait une tournure plus dramatique qu'en Bosnie ou en Croatie »*. M. Rugova n'exclut pas une violente réaction des Serbes mais il compte toutefois sur l'affaiblissement de la Serbie, soumise à de très fortes pressions internationales. *« Quelle que soit la répression serbe*, conclut-il, *le gouvernement ne partira pas en exil ; il siégera à Pristina, même en prison s'il le faut. »*

FLORENCE HARTMANN

La visite de M. Walesa à Moscou

Signature du traité de coopération russo-polonais

La Pologne et la Russie ont affirmé qu'elles ouvraient une *« nouvelle ère »* dans leurs rapports, marqués par des décennies de domination soviétique, en signant, vendredi 22 mai au Kremlin, un *« traité de coopération amicale et de bon voisinage »* et un accord définitif sur le retrait des troupes ex-soviétiques de Pologne. Mais si le président Eltsine a insisté, dans son allocution, sur la *« nouvelle qualité »* des rapports bilatéraux, M. Walesa s'est attaché à exorciser un passé sur lequel *« il serait mauvais de mettre le sceau du silence »*.

Ce passé est *« définitivement clos »*, a dit M. Walesa, même si *« certains problèmes et devoirs liés à cette époque doivent être encore réglés »*. Cette allusion aux compensations réclamées par des victimes polonaises du régime soviétique complétait un document qu'il venait de signer avec M. Eltsine – une condamnation du régime totalitaire – que certains ministres polonais voulaient voir inclus dans le traité.

Certains aspects du retrait russe (qui doit être achevé au 15 novembre 1992 pour ce qui concerne les unités de combat) ont fait l'objet d'échanges animés de dernière minute, et la signature d'un protocole sur ses aspects financiers a été retardée. Arrivé à Moscou jeudi soir, le président Walesa a rencontré vendredi M. Mikhaïl Gorbatchev à qui il a dit : *« J'étais et je reste votre élève. »* Samedi, il devait se rendre à Katyn, dans l'ouest de la Russie, rendre hommage à près de cinq mille officiers et soldats polonais assassinés par les Soviétiques en 1940, avant d'achever dans la soirée sa visite par une escale à Saint-Pétersbourg. – *(AFP.)*

□ **LITUANIE : référendum sur le rétablissement du poste de président de la République.** – Les quelque 2,5 millions d'électeurs lituaniens devaient se prononcer par référendum, samedi 23 mai, sur le rétablissement du poste de président de la République. Le mouvement Sajudis (nationaliste) de M. Vytautas Landsbergis, président du Parlement et chef de l'Etat *de facto*, soutient cette initiative. En revanche, le Parti social-démocrate, le Parti démocratique du travail, l'Union des libéraux et d'autres organisations se sont prononcés contre l'introduction du poste de président de la République avant l'adoption de la nouvelle Constitution. Ils redoutent *« la concentration d'un immense pouvoir entre les mains d'une seule personne »*. M. Landsbergis devrait sortir vainqueur d'une éventuelle élection présidentielle. Néanmoins, son prestige est atteint par la détérioration de la situation économique. – *(UPI, Itar-Tass.)*

□ **ALLEMAGNE : M. Willy Brandt de nouveau opéré.** – L'ancien chancelier de la RFA, M. Willy Brandt, a subi, vendredi 22 mai, à Cologne, l'ablation d'une tumeur cancéreuse au côlon. M. Brandt avait déjà subi une opération du même type en octobre 1991. – *(Reuter.)*

Inquiétudes hongroises

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Vu de Budapest, M. Slobodan Milosevic, l'ancien apparatchik communiste converti en croisé de la grande Serbie, apparaît bien plus dangereux encore que vu de Paris ou de Washington. C'est en effet au nom d'un concept purement ethnique – pour ne pas dire racial – qu'il a mis à feu et à sang l'ancienne Yougoslavie pour tenter de créer un nouvel Etat-nation à partir de la Serbie et du Monténégro et en y rattachant les régions de Croatie et de Bosnie peuplées de minorités serbes. Que M. Tudjman, le président croate, lui ait un moment donné des arguments pour exciter les craintes de la diaspora serbe ne change rien aujourd'hui au fond du problème.

Peut-il exister un pire exemple pour la Hongrie que le comportement de M. Milosevic ? Certainement pas. Et c'est tout à l'honneur de l'actuel premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, de s'en tenir résolument éloigné. Appliquée aux minorités hongroises, la « logique » de M. Milosevic serait en effet désastreuse et pour l'Europe centrale et pour l'avenir de la jeune démocratie magyare : amputée des deux tiers de son territoire par le traité de Trianon en 1920, la Hongrie ne compte aujourd'hui qu'une dizaine de millions d'habitants mais ne peut pas oublier que plus de trois millions de « frères » sont installés dans les pays voisins : deux millions en Roumanie, cinq cent mille en Voïvodine, sous le contrôle de la Serbie, six cent mille en Slovaquie, deux cent mille en Ukraine, pour ne rien dire des minorités beaucoup plus modestes de Slovénie et de Croatie.

Ces quelques chiffres donnent une idée de la puissance de la bombe à retardement qui menacerait la Hongrie, si l'Europe et les Etats-Unis ne parvenaient pas à convaincre M. Milosevic et ses disciples que le crime ne paie pas. Les pratiques du chantre de la grande Serbie, s'il n'y était pas mis fin, se révéleraient vite contagieuses et viendraient à bout de toutes les bonnes volontés. D'autant qu'à Budapest, on craint de plus en plus que les exactions serbes à l'égard de la communauté musulmane de Bosnie ne constituent qu'un *« hors d'œuvre »*, avant que M. Milosevic entreprenne la *« purification »* du Kosovo.

L'inconnue slovaque

M. Antall, en historien qu'il est, connaît bien les conflits qui ont toujours opposé les trois grandes religions de la région – catholicisme, orthodoxie et islam – et a évité jusqu'à présent de jeter de l'huile sur le feu du nationalisme. Certains lui reprochent bien d'avoir déclaré, au lendemain de sa victoire électorale d'avril 1990, qu'il se considérait *« le premier ministre de quinze millions de Hongrois »* – c'est-à-dire de ceux, aussi, des pays frontaliers et de la diaspora – mais pouvait-il faire moins alors que les dirigéants roumains se montraient toujours aussi butés à l'égard de la minorité hongroise de Transylvanie et que Budapest se devait d'accueillir, sans en avoir suscité la venue, des réfugiés par dizaines de milliers ?

Le conflit yougoslave, depuis, n'a fait que compliquer les choses, et ce sont maintenant les réfugiés en provenance de la Voïvodine qu'il faut héberger.

Les choses, enfin, menacent de se gâter pour la communauté hongroise du nord, en butte à la montée du sentiment nationaliste slovaque, et qui risque de faire les frais, à l'occasion des élections du 5 juin prochain, de la crise ouverte entre Budapest et Bratislava, à propos de l'aménagement du Danube. Ce projet pharaonique, conclu en 1977 par les dirigeants communistes de Prague et de Budapest, a été totalement remis en cause par la Hongrie, pour des raisons économiques et écologiques, mais les Slovaques en ont fait une véritable cause nationale et ne sont pas loin d'accuser leur minorité hongroise – installée majoritairement dans la région rurale qui va être bouleversée par la mise en eau du barrage de Gabcikovo – de trahison (1).

Si les dirigeants hongrois restent très prudents lorsqu'ils sont amenés à commenter les événements de l'ex-Yougoslavie ou l'évolution de la situation en Roumanie et s'ils s'estiment très satisfaits du sort réservé par la nouvelle Ukraine à sa minorité hongroise, il n'en va pas de même dès lors qu'ils abordent l'affaire du complexe hydro-électrique du Danube.

Le crédit de M. Antall

Le conflit avec la Slovaquie présente à court terme, il est vrai, moins de risque, et on espère toujours à Budapest que Prague finira par calmer Bratislava, ne serait-ce qu'en persuadant les dirigeants slovaques d'accepter une médiation d'experts de la CEE dans le dossier du barrage de Gabcikovo. Un défoulement général au détriment des Slovaques n'en comporterait pas moins le risque d'aviver un nationalisme qui se réveille, y compris au sein de l'aile droite du Forum démocratique (MDF), le mouvement du premier ministre.

La présence de M. Antall, estiment la plupart des observateurs, même ceux favorables à l'opposition, devrait permettre d'éviter de dangereux dérapages en direction d'un populisme rural, toujours bien enraciné hors de la capitale. Mais le premier ministre, viennent de reconnaître ses services, est atteint d'une grave maladie, et son parti, déjà malmené dans tous les sondages, ne résisterait sans doute pas à un éclatement si M. Antall était contraint de prendre du champ. Le gouvernement, qui n'a pourtant pas démérité dans le domaine économique, même si les premières restructurations de l'économie hongroise se soldent déjà par un taux de chômage de 10 %, n'est-il pas en train de gaspiller son énergie dans une guerre absurde livrée à des médias qui ne le ménagent guère, il est vrai ? En s'obstinant à vouloir prendre le contrôle de la radio et de la télévision publiques, il compromettrait bien inutilement un crédit démocratique que personne ne lui conteste et qui fait pour l'instant de la Hongrie le sage de l'Europe centrale.

Une Hongrie, cependant, où l'inquiétude monte et où l'on regrette que les Douze aient sous-estimé à son origine la crise yougoslave. Une Hongrie qui appelle de ses voeux, pour reprendre une expression de M. Géza Jeszensky, ministre des affaires étrangères, la constitution d'une *« brigade de pompiers pour venir à bout de tous les pyromanes »* de la région. Et, à ce stade, on se déclare farouchement partisan, à Budapest, du maintien de l'OTAN et d'une présence américaine en Europe, sans laquelle, selon M. Antall, *« il ne peut y avoir stabilité et sécurité en Europe centrale comme dans l'ancienne Union soviétique, dont l'ancienne armée est encore largement incontrôlée »*.

JACQUES AMALRIC

(1) *Le Monde* du 22 mai.

A TRAVERS LE MONDE

OUGANDA

Le gouvernement reconnaît les exactions de l'armée

Le gouvernement ougandais a publiquement reconnu, jeudi 21 mai, que l'armée avait commis de graves exactions contre les populations du nord et du nord-est du pays, où troupes gouvernementales et mouvements rebelles s'affrontent sporadiquement, depuis 1987. Le ministre de la justice, M. Abubakar Mayanja, a précisé que des mesures disciplinaires seraient prises contre les officiers responsables.

Les atrocités commises par l'armée ont été rendues publiques par le rapport d'un médiateur, à la suite des protestations émises par Amnesty International et par la chambre des avocats de l'Ouganda. Ce rapport annonce, notamment, l'arrestation de deux officiers impliqués dans les événements de 1989, au cours desquels soixante-neuf personnes étaient mortes, étouffées dans des wagons, et quatre autres avaient péri sous la torture. De son côté, M. Mayanja a indiqué que les accusations, portées contre des centaines de personnes, arrêtées dans les zones de conflit, avaient été abandonnées. Les organisations humanitaires avaient dénoncé, ces derniers mois, les arrestations arbitraires et la pratique de la torture contre certains détenus. – *(AFP.)*

PÉROU

Plus de 140 morts en une semaine

Les offensives lancées par la guérilla du Sentier lumineux, dans la forêt amazonienne ainsi qu'à Lima, et les ripostes de l'armée ont fait, au total, plus de cent quarante victimes et des dizaines de blessés en une semaine, selon le bilan établi par la police jeudi 21 mai.

Au cours de cette dernière journée, trente guérilleros « maoïstes » et cinq soldats ont été tués, à l'issue d'une attaque lancée par les insurgés contre un convoi militaire, près de Tingo-Marias (650 kilmètres au nord-est de Lima). Dans le département de Junin, dix-neuf personnes ont été tuées à coups de machette par les membres du Sentier lumineux, dont les massacres de paysans, à l'issue de « procès populaires », avaient déjà fait, mercredi, une vingtaine de victimes dans les villages de Ucamayo et Quilcapata de la même région. A Lima, un bus volé, chargé d'explosifs, a été lancé jeudi contre des bâtiments militaires.

Depuis le « coup d'Etat civil » du 5 avril, la guérilla a fait exploser dans la capitale dix véhicules de ce type contre des postes de police ou des casernes, faisant au total neuf morts et des dizaines de blessés. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

ASIE

THAÏLANDE : considéré comme l'artisan de la répression

Le général Suchinda Krapayoon est acculé à la démission

Le premier ministre thaïlandais, le général Suchinda Krapayoon, doit officiellement remettre sa démission lundi 25 mai au plus tard, à l'occasion d'une reprise de la session parlementaire. Il a en effet perdu l'appui des cinq partis de la coalition gouvernementale, qui ont accepté, vendredi, de voter les amendements à la Constitution réclamés par l'opposition.

BANGKOK

de notre correspondant

L'appel du roi à la réconciliation, à la suite de la brutale répression des 18 et 19 mai, a placé le général Suchinda le dos au mur. Les cinq partis qui l'appuyaient au sein de l'Assemblée nationale – et qui comptent quarante représentants au gouvernement – ont annoncé, vendredi, qu'ils voteraient les amendements à la Constitution présentés par l'opposition sans prévoir une période de transition.

En d'autres termes, le premier ministre devra être un élu – ce qui n'est pas le cas du général Suchinda – et les deux cent soixante-dix sénateurs, nommés par la défunte junte militaire, ne participeront pas aux votes de censure du cabinet. Enfin, une fois votés, ces amendements seront applicables sur le champ : Aucune disposition provisoire, qui permettrait à l'actuel premier ministre de demeurer en fonctions encore quelque temps, n'est prévue. Le lâchage est radical.

Le général Suchinda en aurait aussitôt pris acte et proposé de démissionner lors d'une audience que lui a accordée le roi vendredi. Sa position, en effet, était devenue intenable depuis que le ministre des affaires étrangères avait réclamé publiquement, le matin même, non seulement la démission du premier ministre mais que ce dernier soit tenu pour responsable du bain de sang dont Bangkok a été le théâtre en début de semaine. M. Pongpol Adireksarn laissait ainsi entendre que la majorité parlementaire avait déjà fait son choix, se rendant aux conditions d'une opposition soutenue, depuis début avril, par des dizaines de milliers de manifestants. Une page se tourne donc, mais la crise ne s'est pas pour autant résorbée.

Quarante-trois morts des centaines de disparus

Bangkok, en effet, n'en est pas encore à compter ses morts mais seulement à rechercher les disparus. Des décomptes provisoires faisaient état, samedi matin, de quarante-trois morts – dénombrés dans des hôpitaux – et de cinq cent soixante-douze disparus. Même si le deuxième chiffre doit être accueilli avec prudence – car les listes, établies par différents organismes, peuvent encore se recouper, – le bilan du massacre sera sans commune mesure avec les quarante tués avancés par le général Suchinda mercredi dernier. Des soldats ont tiré pour tuer. Des victimes – tués ou blessés – ont été atteintes par des balles dans le dos.

Selon des témoignages non confirmés, des cadavres auraient été ramassés par des camions de l'armée sur les lieux des tueries et personne ne saurait, pour l'instant, ce qu'ils sont devenus. En outre, parmi les centaines de blessés admis dans les hôpitaux de la capitale figurent de nombreux spectateurs, dont des enfants. La colère gronde. Des dons envoyés par des ministres aux blessés dans les hôpitaux ont été retournés par le personnel médical.

La capitale de la Thaïlande est en deuil et, dans la nuit de vendredi à samedi, d'émouvantes cérémonies à la mémoire des victimes, le plus souvent anonymes, de la répression militaire se sont poursuivies sur les lieux des massacres, au Monument de la démocratie et devant l'Hôtel Royal. Le porte-parole des forces armées a admis vendredi que les soldats étaient démoralisés. Des commandants d'unités ont vivement conseillé à la troupe de ne plus sortir en uniforme.

Tandis que les soldats se terrent dans leurs casernes, fonctionnaires et universitaires multiplient les pétitions réclamant non seulement la démission du général Suchinda, mais aussi que justice soit faite. Des employés de ministères ainsi que les universités ont annoncé une semaine de deuil. La Confédération pour la démocratie, qui a dirigé les manifestations de rue jusqu'à l'instauration de l'état d'urgence, a également réclamé vendredi la démission du commandant suprême des forces armées, le maréchal de l'air Kaset Rojananil, et du commandant en chef de l'armée de terre, le général Issarapong Noonpakdee, beau-frère du général Suchinda.

Dans cette atmosphère tendue, on ne peut que constater le vide politique. Il n'y a plus de gouvernement puisque des ministres, par ailleurs discrédités pour être demeurés si longtemps silencieux, réclament le départ du premier d'entre eux. Parler de majorité parlementaire ne veut plus rien dire. Les chefs de l'opposition, à commencer par le général Chamlong Srimuang, l'ancien gouverneur de Bangkok, sont paralysés par l'engagement, auprès du roi, de ne plus appeler à manifester. « On ne nous parle plus », se plaignent les gens qui déposent des baguettes d'encens au Monument de la démocratie, transformé en autel. Quant aux chefs de l'armée, sur la défensive, ils sont en train d'essayer d'imaginer une stratégie de repli qui leur permettrait de limiter les dégâts.

A plus long terme, d'énormes intérêts sont, en effet, en jeu. Si le général Suchinda démissionne officiellement lundi, il faudra désigner un gouvernement chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'à la révision de la Constitution, processus qui pourrait prendre un mois. Mais les chefs des forces armées n'ont sûrement pas renoncé à se battre pour leurs privilèges, ce qui explique les rumeurs de coup d'Etat qui traînent de temps à autre en ville.

La défense, l'intérieur et les affaires étrangères sont les domaines réservés des militaires. De nombreuses directions d'entreprises nationales sont également confiées, de façon quasi automatique, à des généraux, lesquels contrôlent, en outre, un réseau bancaire et des chaînes de télévision. Pour toutes ces raisons, l'armée a fait bloc derrière son ancien chef, le général Suchinda, jusqu'à l'intervention du roi. Il serait étonnant qu'elle ait renoncé, à se mêler de l'organisation des pouvoirs publics.

JEAN-CLAUDE POMONTI

COREE

Trois soldats nord-coréens tués lors d'un incident sur le 38e parallèle

TOKYO

de notre correspondant

L'accrochage survenu, vendredi 22 mai, au sud de la ligne de démarcation qui sépare les deux Corées à la hauteur du 38e parallèle, au cours duquel trois soldats nord-coréens ont été tués et un soldat du Sud blessé, est symptomatique de la persistance d'une tension dans la péninsule, en dépit du pacte de non-agression signé en décembre 1991 entre Pyongyang et Séoul. Dernier stigmate de la guerre froide, la frontière entre les deux Corées demeure une région de confrontation armée.

Selon le porte-parole du commandement des Nations unies, il s'agit de la violation la plus grave de l'armistice depuis plusieurs années. L'ONU a demandé une convocation de la commission d'armistice. En milieu de journée, samedi, la Corée du Nord n'avait fait aucun commentaire. Radio-Pyongyang a seulement parlé vendredi d' « actes de provocation » du Sud.

L'accrochage a eu lieu à un kilomètre au sud de la ligne de démarcation, dans la section centrale de la zone démilitarisée. Selon Séoul, neuf soldats nord-coréens avaient été repérés dans la nuit longeant la ligne.

Trois d'entre eux, qui l'avaient franchie dans la matinée de vendredi, ont été interceptés. Séoul a réagi avec calme à l'incident, cherchant, semble-t-il, à ne pas compromettre le dialogue avec Pyongyang. Plusieurs hypothèses sont envisagées. Tout d'abord l'envoi d'un commando de reconnaissance afin de tester ce qui pouvait être interprété à Pyongyang comme un relâchement de la surveillance de la zone démilitarisée à la suite du dialogue intercoréen. La thèse d'un commando cherchant à passer au Sud pour y provoquer des désordres, suivant en cela la vieille tactique visant à réunifier la péninsule sous la bannière du socialisme, semble, en revanche, peu crédible. Les observateurs japonais n'excluent pas que cette incursion soit le signe de divergences au sein de l'armée du Nord sur la conduite du dialogue avec le Sud.

Ph. P.

□ **CAMBODGE : le FLNPK devient le Parti démocrate-libéral bouddhiste.** – Le Front de libération nationale du peuple khmer (FLNPK), dirigé par M. Son Sann, a changé, vendredi 22 mai, d'appellation pour devenir le Parti démocrate-libéral bouddhiste (PDLB). Le nouveau nom a été entériné par les trois mille délégués au congrès du FLNPK qui s'est tenu à Phnom-Penh. Ils ont également reconduit M. Son Sann à la tête de leur mouvement dont le programme politique, adopté au cours de ce même congrès, prévoit un « Cambodge libre, indépendant et neutre » doté d'une économie de marché. – *(UPI, AFP.)*

AFRIQUE

NIGÉRIA : après les récentes émeutes

Le gouvernement déclare la « guerre » aux « forces d'instabilité »

Le gouvernement militaire « *va mener une guerre de grande envergure contre les forces d'instabilité* », utilisant pour cela « *toutes mesures offensives et défensives* », a annoncé, vendredi 22 mai, à Abuja, le chef de l'Etat nigérian, le général Ibrahim Babangida. « *Des arrestations ont été effectuées et d'autres vont suivre* », a-t-il précisé, à l'issue d'une réunion exceptionnelle du Conseil de gouvernement des forces armées (AFRC, organe exécutif suprême du régime), consacrée aux problèmes de sécurité dans le pays, après les émeutes de Lagos et les affrontements ethnico-religieux de Kaduna (nord). « *Nous sommes experts dans la gestion de la violence* », a-t-il prévenu.

Selon des habitants, les affrontements, qui ont fait près de 300 morts au total, avaient gagné, mercredi, la banlieue d'Abuja, faisant de nouvelles victimes. Ces informations n'ont pas pu, toutefois, être confirmées. La situation resterait tendue dans le nord, notamment à Kano et à Kaduna, mais le serait aussi à Enugu, dans l'est (où la rébellion biafraise et la guerre civile avaient éclaté, dans les années 60). – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ANGOLA : incendie dans l'enclave pétrolière de Cabinda.** – Un important incendie, survenu dans l'enclave pétrolière de Cabinda, a fait trois blessés légers et a gravement perturbé la production du terminal de Molonga, a déclaré, jeudi 21 mai, à Luanda, la compagnie Cabinda Gulf Oil, principal exploitant du site. Plusieurs oléoducs ont été endommmagés ; la production, estimée à 311 000 barils/jour, a été réduite environ des deux tiers. – *(Reuter.)*

□ **CÔTE-D'IVOIRE : un collaborateur de FR3 condamné.** – Le journaliste ivoirien Serge Bilé, résidant à Reims (France) et collaborateur de FR3, a été condamné, vendredi 22 mai, à Abidjan, à deux mois de prison avec sursis et 50 000 francs CFA d'amende. Il était accusé de « *discrédit d'une décision de justice* », à la suite d'une émission de la télévision ivoirienne, au cours de laquelle avait été évoqué le récent procès des dirigeants de l'opposition. – *(AFP.)*

□ **BURKINA : élections législatives.** – Quelque quatre millions d'électeurs sont appelés, dimanche 24 mai, à élire leurs députés. Sur soixante-deux partis enregistrés, vingt-sept sont en lice, dont seulement quatre ont présenté des candidats dans les trente provinces du pays. Il s'agit de l'Organisation pour la démocratie populaire - Mouvement du travail (ODP-MT, du président Blaise Compaoré), de la Convention nationale des patriotes progressistes/ Parti social-démocrate (CNPP/PSD), de l'Alliance pour la démocratie et la fédération (ADF) et du Rassemblement démocratique africain (RDA). – *(AFP.)*

□ **MALI : la gendarmerie soupçonnée du meurtre de cinq employés d'une association caritative.** – Un diplomate norvégien, en poste à Abidjan (Côte-d'Ivoire), a publiquement soupçonné, vendredi 22 mai, la gendarmerie malienne d'avoir tué cinq employés, d'origine malienne, travaillant pour une organisation caritative norvégienne. Les cinq hommes avaient été interpellés par les gendarmes, à la suite d'un raid, attribué à la rébellion touarègue, dans la région de Gossi. – *(Reuter.)*

□ **TCHAD : plusieurs opposants font leur entrée dans le gouvernement.** – Le nouveau premier ministre, M. Joseph Yodoymane, a présenté, vendredi 22 mai, à N'Djamena, la liste de son « *gouvernement d'ouverture* ». Plusieurs partis de l'opposition y sont représentés, comme l'Union nationale (UN, dirigée par l'ancien premier ministre, M. Jean Bawoyeu Alingue), l'Union des forces démocratiques (UFD), le Rassemblement du peuple tchadien (RPT) ou l'Union pour la démocratie et le renouveau (UDR), dont le chef de file, le général Wadal Abelkader Kamougue, a été nommé ministre de l'intérieur. – *(AFP.)*

LOIN DES CAPITALES

Les braises mal éteintes d'Ayodhya

AYODHYA (INDE)

de notre envoyé spécial

TEMPLE, mosquée ou forteresse ? A Ayodhya, les bâtiments si controversés ressemblent davantage à une citadelle qu'à un lieu fait pour prier n'importe quel dieu. Pourtant, prêtres et dévots de Rama ont bel et bien pris possession de l'oratoire où, devant l'autel baigné de pénombre du saint des saints, des fidèles s'affairent à compter les amas de piécettes laissées en offrande. Ces dons modestes, répétés par milliers, attestent à la fois de la ferveur populaire et de la volonté de rendre son lustre d'antan au sanctuaire au nom duquel s'entredéchirent hindouistes et mahométans.

Des soldats en armes veillent nonchalamment au grain derrière barbelés et miradors. Le flot des pèlerins ne tarit pas non plus, désordonné et bruyant comme au temps des grands déferlements de *kar sevaks* (1), il y a bientôt deux ans, mais sagement canalisé sur des chemins d'accès pierreux jonchés de débris floraux. Un peu à l'écart de l'entrée principale, le quartier général des forces de l'ordre ressemble à une ruche assoupie sous le soleil.

Empressé et souriant, le commandant affirme que tout est calme, mais avertit néanmoins de ne pas photographier les sacs de sable entassés pour renforcer par l'arrière les fondations de l'enceinte extérieure du sanctuaire. Les soldats vont et viennent en bon ordre dans le complexe sacré, les gardiens chenus veillent à ce que l'on se déchausse pour entrer dans la fraîcheur des chapelles enfumées d'encens.

En marge des routes touristiques, la bourgade a repris ses habitudes séculaires de ville sainte parmi les sept plus vénérées du sous-continent. Sur la rive droite de la Gaghrâ, elle porte en elle les souvenirs de Saketa, quand elle était capitale du Koshala et qu'un étonnant ascète errant prêchait dans les forêts avoisinantes le chemin vers la lumière. Le Bouddha et ses disciples ont laissé leur empreinte au Sugriva Pârbat, un monastère aujourd'hui en ruine mais qui attire toujours des fidèles de l'Eveillé.

Dans la mémoire indienne néanmoins, le titre de gloire d'Ayodhya demeure de se vouloir le berceau du dieu Rama, dont le culte s'est étendu loin à la ronde. Le grand poète Tulsidâs y aurait même mis en forme sa vision du Ramayana, l'épopée-symbole dont troubadours et bardes ambulants ne se lassent pas de réciter les moments forts devant des auditoires aussi nombreux que captivés jusque dans les villages les plus reculés de l'aire culturelle sous influence hindouiste.

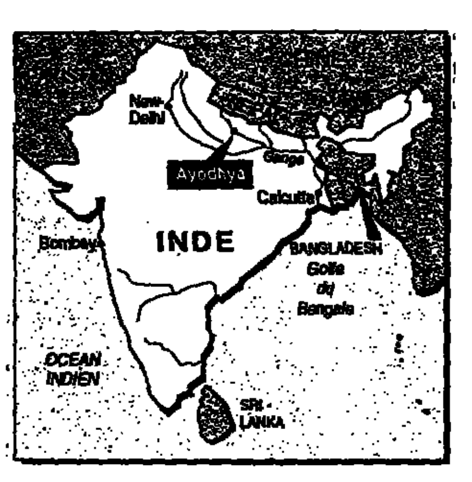
C'est d'ailleurs par Rama que le scandale est arrivé. Tout à Ayodhya concourt à chanter la geste du dieu amoureux de la belle Sîta : le vaste temple d'Hanuman, roi des singes qui s'en alla avec son armée simiesque délivrer la princesse en l'île de Lanka, le sanctuaire Inanam Sthâna, qui aurait vu naître l'enfant divin, et même la cuisine où Sîta préparait les mets à l'intention de son époux. Difficile de démêler ici l'histoire de la légende, et même archéologues et historiens ne sont pas vraiment d'accord sur l'antiquité de la cité.

La foi, cependant, n'a pas grand-chose en commun avec la logique ou la raison, et les invasions musulmanes n'ont fait qu'ajouter à la confusion. Toujours est-il que dans sa *Géographie de l'Indoustan* (2), le Père Joseph Tieffenthaler notait déjà en 1786 : « *Il y avait ici un temple construit sur le bord élevé du fleuve ; mais Aurangzeb, toujours attentif à propager la secte de Mahomet et ayant en horreur les Gentils, le fit démolir et remplacer par une mosquée accompagnée de deux obélisques, afin d'abolir jusqu'au souvenir de la superstition hindoue. L'empereur Aurangzeb a fait démolir la forteresse appelée Ramcot et a élevé au même lieu un temple mahométan à triple coupole. D'autres disent qu'il a été construit par Babûr.* »

L'Histoire se répète

Quoi qu'il en soit, les douze colonnes noires sont bien visibles, qui surmontent la prétendue mosquée, et servent de preuve aux adeptes de Rama que leur sanctuaire a bel et bien existé. Le conflit intercommunautaire qui a ensanglanté l'Inde à ce propos remonte en tout cas au siècle passé quand hindous et musulmans se battaient déjà pour conserver le site.

Les premiers ont pris l'avantage à la suite d'affrontements meurtriers en 1853, les seconds contre-attaquèrent, se firent battre à plate couture avant de reprendre momentanément pied dans l'enceinte, pour se faire ensuite derechef éjecter. Les Britanniques s'en mêlèrent et profitèrent de l'occasion pour faire main basse sur le royaume d'Awadh, mais les responsables religieux, craignant un conflit interminable, finirent par s'entendre. Il fut convenu que les musulmans prieraient sur place, tandis que les hindous érigeraient une plate-forme consacrée au lieu de culte. Si l'histoire ne se répète pas, à l'évidence elle bégaie à Ayodhya, où le même scénario s'est rejoué à plus d'un siècle de distance sans que la querelle soit définitivement vidée.



Sur les cinquante mille habitants de la ville, les familles musulmanes représentent à peine une petite poignée. Ayodhya s'est assoupie en marge de la modernisation de l'Inde, comme uniquement soucieuse de sa mythologie et de ses aspirations plus religieuses que profanes. Sur les chemins poussiéreux de l'Uttar-Pradesh qui y conduisent, les *saddhus*, vêtus de vent, sont en nombre à marcher d'un pas assuré vers leur but. La cité leur offre gîte et nourriture dans quelque cent cinquante sanctuaires et ashrams disséminés au hasard des ruelles où les vaches sont reines et les singes omniprésents. Leur inlassable pèlerinage les mène de temple en chapelle, certains sont là à demeure dans l'ombre propice à un recueillement serein, les uns portés sur l'ascèse et d'autres sur les commérages.

Depuis 1988, l'affaire a repris de telles proportions que les politiciens de tous bords s'en sont eux aussi mêlés. Le BJP, principale formation d'inspiration hindouiste, a été prompt à déceler le parti qu'il pouvait tirer de l'affrontement, d'autant que le site contesté était carrément laissé à l'abandon par les musulmans depuis des lustres. Le Parti du Congrès (I) ne pouvait pas demeurer en reste et, dans l'espoir de s'assurer quelques voix de plus, Rajiv Gandhi, alors premier ministre, avait autorisé les militants hindouistes à poser la première pierre du sanctuaire rénové.

Le tollé fut général dans le camp des défenseurs musulmans et se répandit comme une traînée de poudre avec pour résultat des centaines de victimes de part et d'autre à la suite de violences renouvelées. Non seulement la querelle a fini par emporter dans ses tumultes deux éphémères premiers ministres, V. P. Singh et Chandra Shekar, mais elle a aussi joué un rôle indirect dans l'assassinat de Rajiv Gandhi, lors des élections de 1991, en focalisant sur lui des mécontentements convergents d'horizons différents.

Aujourd'hui, Ayodhya donne une impression de tranquillité. Mais le bouillonnement religieux y demeure latent, prêt à s'enflammer au moindre prétexte. Pris par d'autres urgences, les responsables nationaux ont détourné le regard de la cité grouillante enfermée dans son rêve comme dans un cocon invisible. Ni le Congrès au pouvoir à New-Delhi ni le BJP qui contrôle l'Uttar-Pradesh ne souhaitent ranimer les passions, se contentant de jouer les pompiers et laissant aux historiens, avocats, magistrats et autres grands prêtres le soin de démêler l'imbroglio juridico-politico-religieux. Entre les adorateurs de Rama et les fidèles du Prophète, l'entente n'est pas redevenue cordiale – si elle l'a jamais été, – et des braises de ce foyer mal éteint peut rejaillir à tout moment un incendie dévastateur.

JEAN-CLAUDE BUHRER

(1) Dévots de Rama.

(2) Cité par Guy Deleury dans *les Indes florissantes*. Collection « Bouquins ». Paris, 1991.

POLITIQUE

L'éventuelle inculpation du ministre de la ville

Les déclarations de M. Bernard Tapie suscitent de vives réactions dans la magistrature

M. Bernard Tapie, ministre de la ville, a obtenu, pour la seconde fois, le report de sa convocation par Mme Edith Boizette, le juge d'instruction parisien qui entend l'inculper dans le cadre de son différend financier avec M. Georges Tranchant. Initialement convoqué pour le lundi 25 mai à 11 heures, M. Tapie a invoqué ses *« obligations ministérielles »* pour demander que le rendez-vous ait lieu mercredi 27 mai, à 17 h 30 *(nos dernières éditions)*. Il avait déjà fait reporter une première convocation, fixée au 11 mai. Tout en obtenant du magistrat instructeur ce nouveau délai, le ministre a multiplié les déclarations publiques, n'hésitant pas à s'en prendre à la justice dont il estime qu'elle ne le traite pas *« normalement »*. Ses propos ont suscité l'émoi du monde judiciaire, aussi bien à gauche qu'à droite.

« Je ne suis pas traité normalement, avec calme, sérénité et recul. » Invité, vendredi 22 mai, de l'émission « Objections » sur France-Inter, M. Tapie a repris son plaidoyer en forme de réquisitoire contre la justice qu'il avait déjà développé, le matin, dans une interview au *Figaro*. Bien qu'il ait obtenu, sans aucune difficulté de la part de Mme Boizette, que sa convocation, après un premier report, ait lieu au jour et à l'heure qui lui convenaient – privilège qui n'est pas accordé à tous les justiciables, – M. Tapie a notamment déclaré à France-Inter : *« Inculper un ministre n'est pas un acte banal, donc le juge d'instruction doit prendre au moins autant de précautions qu'avec un citoyen normal.* (...) *Les magistrats souhaitent une totale indépendance, une certaine reconnaissance de ce qu'ils font et une sérénité médiatique. Cela implique pour eux certains devoirs. »*

Dans les colonnes du *Figaro* du 22 mai, le ministre de la ville avait déclaré qu'il *« trouve dommage que l'on envisage d'inculper un ministre* (...) *simplement sur des déclarations non contradictoires. C'est hallucinant »*. Puis il s'en était pris à l'instruction de Mme Boizette, la qualifiant de *« construite »* : *« Avant tout, je voudrais m'insurger contre la procédure utilisée. Que le juge Boizette explique à mes avocats qu'inculpé ne veut pas dire coupable et que, par conséquent, me permettre d'accéder au dossier, c'est presque me faire un cadeau pour que je puisse me défendre, cela m'amuse... Lorsque l'on connaît les conséquences, compte tenu de la charge péjorative que contient pour le public le mot « inculpé », je trouve que c'est un peu dur et disproportionné. Et vous savez ce que cela me rappelle : ce que l'on a fait à Michel Droit, qui a été pratiquement fracassé par un juge qui l'a inculpé de forfaiture, avant de prononcer un non-lieu six mois après. En tout cas, j'ai du mal à croire que cette opération n'est pas, quelque part, un peu construite. »*

« Au-dessus des lois de la République »

Dans la même interview, M. Tapie affirmait que son accusateur et ancien associé, le député RPR et homme d'affaires Georges Tranchant, *« était toujours encore un peu au pouvoir »* : *« Parce que, pour que sa plainte puisse être prise en considération et puisse conduire à l'ouverture d'une information et à la désignation de Mme Boizette, il faut encore être un peu au pouvoir... »*

Ces déclarations, qui mettaient quelque peu en cause l'intégrité du juge d'instruction, ont suscité de vives réactions des organisations de magistrats, par-delà les clivages politiques. Ainsi le Syndicat de la magistrature (SM), proche de la gauche, a estimé, dans un communiqué, que *« Bernard Tapie prête de façon scandaleuse à Edith Boizette l'intention de céder à des « pressions » visant à son inculpation dans le seul but de mettre fin à sa carrière politique »*. *« Ce faisant*, poursuit le SM, *il excipe de sa qualité de ministre pour se placer au-dessus des lois de la République, feignant manifestement d'ignorer les règles de droit appliquées quotidiennement à des citoyens sans notoriété. A l'heure où le garde des sceaux, s'inscrivant dans la volonté exprimée par le premier ministre, déclare que « la République ne peut être fondée que sur la vertu », le SM s'indigne de ce qu'un ministre en exercice manifeste ainsi son mépris absolu pour le fonctionnement normal de la justice, pilier de la démocratie. »*

L'Association professionnelle des magistrats (APM), proche de la droite, a dénoncé pour sa part *« le véritable défi lancé à la justice par un personnage à qui l'ivresse du pouvoir semble faire croire qu'il serait désormais au-dessus des lois »*. Dans une phrase sibylline et menaçante, l'APM a également mis *« en garde certains magistrats de la chancellerie ou des parquets dont les liens étroits avec M. Tapie sont notoires et dont ils pourraient bien, un jour, avoir à rendre compte »*. Député RPR et ancien magistrat, M. Jean-Louis Debré, secrétaire national à la justice du parti gaulliste, a également jugé *« inadmissibles »* les déclarations de M. Tapie et a demandé au ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, *« de prendre toutes les mesures à l'égard de son collègue pour que celui-ci cesse ses attaques à l'encontre des magistrats »*. Interrogé, samedi 23 mai, à l'ouverture du comité directeur du Parti socialiste, M. Laurent Fabius a déclaré : *« La justice est saisie, elle devra se prononcer. Bien sûr, cela pose un problème dont nous sommes tous conscients. »*

Enfin, M. Paul Marchelli, président de la Confédération générale des cadres (CGC), a qualifié de *« scandale »* la présence de M. Tapie au gouvernement. *« Je suis consterné de lire*, a-t-il déclaré à Vichy (Allier), devant les congressistes de la fédération métallurgiste de la CGC, *qu'un de nos plus importants ministres allait peut-être tomber sous le coup d'une inculpation, allait faire l'objet d'une enquête de la Commission des opérations de Bourse et qu'il allait licencier en Alsace plus de six cents personnes.* (...) *Nous avons besoin d'avoir en face de nous des partenaires très dignes, à qui nous pouvons nous adresser en toute confiance. »*

Dans une mise au point, communiquée à l'*AFP* samedi 23 mai, M. Tapie a atténué ses attaques contre la magistrature : *« En tant que ministre, je ne revendique de la part de la justice aucun privilège, aucun traitement de faveur. Je demande en revanche à être traité comme n'importe quel citoyen* (...). *Quand je parle de complot et de machination, cela ne s'adresse évidemment pas à la justice mais cela vise celui qui m'a traîné devant cette justice, un député RPR. »*

E. P.

□ **Une proposition de loi sur la suppression partielle de l'immunité parlementaire.** – M. Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or) a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi constitutionnelle, tendant à modifier l'article 26 de la Constitution relatif à l'immunité dont bénéficient les parlementaires. Le député RPR propose de supprimer l'immunité parlementaire, en matière correctionnelle ou criminelle, pour les actes commis en qualité de *« simples citoyens »* et de maintenir la protection des élus *« pour les actes accomplis dans le cadre de leur mandat »*.

Au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les élus de la liste Energie Sud renoncent à contester la majorité à M. Gaudin

Les treize présidents de commission du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (huit UPF, cinq Energie Sud, la liste conduite par M. Bernard Tapie), se sont démis, vendredi 22 mai, de leurs nouvelles fonctions, conformément aux engagements pris par MM. Tapie et Jean-Claude Gaudin, président (UDF) du conseil régional, de refuser l'apport des voix du Front national (*le Monde* daté 17-18 et 20 mai).

M. François Bernardini, vice-président du groupe Energie Sud, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, a précisé que cette décision avait été prise *« au terme d'un processus de discussion »* avec M. Gaudin, qui a permis de *« rapprocher les positions »*, tout en excluant un *« partage »* ou une *« cogestion »* de la région.

M. Bernardini a annoncé que le groupe Energie Sud ne présentera aucun candidat aux présidences de commission et s'abstiendra dans le vote, alors que, le 17 mai, M. Tapie avait affirmé que M. Gaudin *« ne saurait prétendre gérer seul la région »* et qu'il devrait *« choisir soit de s'appuyer sur les partis démocratiques* (...), *soit de reconstituer son alliance avec le Front national »*.

L'erreur

par Edwy Plenel

LE président de la République veut-il l'échec de son premier ministre ? Apparemment saugrenue, la question ne l'est plus depuis que M. François Mitterrand a donné son feu vert à la contre-attaque de M. Bernard Tapie, qui, avant même d'être inculpé, tente de discréditer un juge d'instruction et, avant même que quiconque lui ait demandé sa démission, proclame sa ferme intention de rester au gouvernement. Car, ce faisant, le président a tranché contre l'avis de plusieurs de ses proches. M. Tapie a beau nous avoir déclaré qu'il avait à ses côtés *« Charasse, Fabius, Joxe, Quilès, Dumas, Vauzelle »*, certains des hauts personnages qu'il cite confient en privé leur conviction que sa présence au gouvernement est incompatible avec son inculpation.

Le ministre de la ville a quelques raisons de juger injuste le procès qui lui est fait. Après tout, il s'agit d'une affaire ancienne, d'un conflit d'ordre privé, de sommes qui ne ressortent pas de l'argent public et, enfin, d'un accusateur qui lui-même mélange allègrement affaires et politique, machines à sous et « lobbying » parlementaire. Mais l'essentiel n'est pas là : le différend avec M. Georges Tranchant n'est que le premier des dossiers encombrants qui, avec l'arrivée de M. Tapie, risquent de déstabiliser le gouvernement. Le parquet de Marseille n'a pas changé d'avis : il ne voit pas comment, logiquement, M. Tapie ne serait pas inculpé dans l'information ouverte sur l'OM, le club de football dont le ministre est toujours président. Le dossier Adidas, où l'aide de l'Etat fut essentielle et dont l'envers est aujourd'hui l'annonce de licenciements, se profile déjà à l'horizon. Et, dit-on, la COB s'intéresserait aux conditions de revente des actions du ministre à TF 1.

Mélange des genres

Le problème posé n'est donc pas tant la réalité de l'affaire Toshiba, dans laquelle MM. Tapie et Tranchant furent associés de 1982 à 1985, que la mise en évidence du mélange des genres que symbolise la présence de cet homme d'affaires au sein d'un gouvernement qui se réclame de la vertu républicaine. En entendant le fort bien venu discours moral de M. Bérégovoy contre la corruption, il n'était pas difficile de chercher l'erreur dans cette stratégie de reconquête de l'opinion : la promotion d'un homme dont la carrière sinueuse mêle argent et politique, affaires du football et reprises de canards boiteux, amitiés et solidarités multiples. En 1983, alors qu'ils étaient amis, M. Tapie pouvait-il ignorer les accusations portées par *le Canard enchaîné* contre M. Tranchant à propos de transferts d'argent en Suisse ? Et que pensait-il, à la même époque, des déclarations du même contre l'indulgence du pouvoir à l'égard du leader canaque Jean-Marie Tjibaou ou contre le coût des prestations sociales offertes aux immigrés ?

A moins – ce qui est fort improbable – que Mme Edith Boizette renonce à l'inculper, on ne voit pas comment, en gardant M. Tapie dans son gouvernement, M. Bérégovoy pourrait éviter cette spirale du discrédit qu'ont vécu les socialistes lors du feuilleton Urba. A l'époque M. Henri Nallet, garde des sceaux, avait plaidé pour que l'on laisse la justice agir. L'arbitrage élyséen fut contraire. M. Nallet a donc bloqué, devenant malgré lui l'homme de l'injustice et contemplant impuissant les dégâts d'un choix erroné qui brouillait tout autre message gouvernemental.

Pour sa défense et sa survie, M. Tapie avance un argument habile, qu'il nous a répété : *« Moi, je fais gagner des voix, et gagner les élections, en politique, c'est l'essentiel. »* Toutefois, dans l'immédiat, il risque fort de faire perdre au gouvernement Bérégovoy une partie du crédit récemment acquis. La démonstration vient d'en être faite par ses maladroites attaques contre la magistrature, quelques jours après les clairs et vertueux engagements du garde des sceaux. La justice peut évidemment se tromper. Mais, contrairement à ce qu'affirme M. Tapie, un ministre n'occupe pas, sur le terrain judiciaire, le même rôle qu'un simple citoyen. Parce qu'il symbolise l'intérêt général, les valeurs collectives et le sens de l'esprit public, il est condamné à observer une rigueur particulière.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Corruption : le modèle français

LA fierté nationale dût-elle en souffrir, il existe bien un modèle français de la corruption politique. Une manière bien à nous, bien de chez nous, de la laisser prospérer, comme l'ont illustré les diverses affaires et scandales plus ou moins tonitruants qui ont défrayé la chronique ces dernières années. Les Français ne sont peut-être pas les plus remarquables, à ce jeu, mais pas les moins originaux non plus. C'est cette spécificité, généralement non revendiquée, que s'emploie à cerner Yves Mény, dans un essai dérangeant, évidemment, mais combien salubre, sur *la Corruption de la République*.

L'auteur entend démontrer que *« la corruption prend appui sur des mécanismes, des valeurs et des règles parfaitement intégrés et légitimés par le système politique »*. Elle ne se réduirait pas, comme on tend à le prétendre, à quelques égarements individuels et facilement répréhensibles, à quelques trous réparables dans le filet des réglementations, à un mal congénital, sinon nécessaire, des sociétés politiques, en général, et de la complexité du monde moderne, en particulier. Non, elle est plus que cela : elle est partie prenante d'un mode de fonctionnement qui la tolère tant qu'elle ne choque pas outre mesure. *« Dans le système politique français tel qu'il est, la corruption pour les besoins de la politique*, assure Yves Mény, *ne peut s'effectuer sans le contrôle ou au moins l'approbation tacite des notables qui structurent le système. »*

Qui n'aurait pas envie d'aller voir ce qu'il y a derrière cette assertion tranquille ? La démarche de l'auteur n'est pas de revenir sur des dossiers connus, ou d'aligner des exemples qui le sont moins, encore qu'il ne se prive pas de se référer à une actualité chargée en ce domaine et à des pratiques qui devraient surprendre plus qu'elles ne le font. Il s'intéresse aux causes profondes d'une maladie, dont la classe politique, estime-t-il, n'a soigné que les symptômes. Tout le monde est concerné, sinon contaminé, par l'acceptation délibérée ou résignée de la corruption : le système, bien sûr, mais aussi les élites et l'opinion.

Tout démocratique qu'il se veuille, le mode de gouvernement politique, quel que soit l'échelon, se fonde, dans l'Hexagone, sur le principe d'autorité. La France est peuplée de monarques, grands ou petits, qui cherchent à régner sans partage sur leurs fiefs. L'exemple vient d'en haut et se répercute du président de la République aux maires et autres notables régionaux et départementaux. La symbolique traditionnelle du patriarche familial et du seigneur local s'est confortée de celle du patron, puisque, désormais, les gestionnaires politiques se réclament de la logique entrepreneuriale : ils en ont les pouvoirs et les moyens.

La décision politique, est, souvent, à la base d'un marché. Il y a là une source de corruption que l'absence de transparence et de contrôle démocratique, la nécessité de déléguer des pouvoirs trop étendus à des collaborateurs plus qu'à des partenaires, la manne que représente la distribution des fonds publics, le culte de l'efficacité, peuvent faire sourdre naturellement.

La conquête et le contrôle du fief ont engendré des stratégies qui ont contourné les règles et l'esprit du système à leur profit : les gouvernants restent des élus latents, soucieux de leur crédit auprès de leurs électeurs (en dépit de l'incompatibilité des mandats législatifs et des responsabilités ministérielles) ; le vote personnel n'a jamais été respecté au Parlement, où sévit l'absentéisme ; le cumul des mandats (l'une des causes d'absence) a été officialisé avec une nouvelle réglementation qui le limite mais ne l'interdit pas ; la confusion des fonctions publiques et privées s'est imposée d'autant plus facilement dans les cercles dirigeants que la sélection des élites est, en France, particulièrement fermée et que le « pantouflage » et la politisation de la fonction publique ont achevé de mélanger les genres.

Sur tous ces points, et avec beaucoup plus de détails, la démonstration d'Yves Mény est percutante. Il rappelle que c'est à la faiblesse historique des partis, dans une France peu industrialisée et urbanisée, que l'on doit l'implantation des notables. La centralisation, en privilégiant le lien vertical entre la province et Paris, plutôt que les liaisons horizontales, a contribué à façonner une structure hiérarchique que l'on retrouve dans d'autres champs d'activités de la société. A son niveau de pouvoir, chaque chef agit monarchiquement dans la mesure où, autre spécificité nationale, il ignore le conflit d'intérêt, concept anglo-saxon désignant la difficulté de décider sous le coup de motivations contradictoires : le polyresponsable français n'a pas d'état d'âme ; il est censé faire la synthèse ! Certes, toutes sortes d'imcompatibilités concourent à protéger son intégrité, mais la réglementation est, là encore, contournée, quand elle n'est pas d'une permissivité étonnante, et, surtout, elle manque, selon Yves Mény, d'une vision synthétique et de références éthiques.

Le contrôle de l'administration est fondé sur la défiance, d'où la production d'une réglementation paralysante que, d'un commun accord et par nécessité, il convient de tourner si l'on veut agir efficacement. Ce mode de fonctionnement produit un cynisme général dont l'opinion est le témoin complice ou indifférent. Les choses vont ainsi tant qu'il n'y a pas trop de remous : la règle non dite est celle de l'arrangement, et la précaution majeure consiste à ne pas faire mauvaise impression !

Pour Yves Mény, nul doute que les signes de corruption révèlent en France les faiblesses d'un système qu'il conviendrait de corriger. Ce ne serait pas déjà une mince tâche, mais elle serait insuffisante, estime l'auteur, si elle ne s'accompagnait pas d'une réflexion sur les mœurs de la classe politique et de ce qu'il appelle *« une revalorisation des valeurs »*. Le souci louable de l'efficacité ne saurait occulter la vieille interrogation sur la fin et les moyens, pas plus que la gestion des affaires publiques ne peut se réduire à une conception instrumentale. La politique se nourrit aussi de convictions, se réclame d'une morale et s'assume dans la responsabilité personnelle de ses praticiens, pour ce qu'elle permet et ce qu'elle ne permet pas. L'aurait-on oublié ?

► ***La Corruption de la République*, par Yves Mény. Fayard, 352 pages, 140 F.**

A Papeete

M. Vernaudon met fin à l'occupation de l'Assemblée polynésienne

PAPEETE

de notre correspondant

M. Emile Vernaudon, député non inscrit, maire de Mahina, a exprimé l'intention, vendredi 22 mai, à l'issue d'une réunion avec les autres dirigeants de son parti, le Aia A Api, de mettre fin à l'occupation des locaux de l'Assemblée territoriale que ses militants avaient entreprise, il y a trois mois, pour protester contre son éviction de la présidence de cette Assemblée par le maire de Papeete, M. Jean Juventin, réconcilié pour la circonstance avec M. Gaston Flosse, président du gouvernement local (*le Monde* du 20 mai).

M. Vernaudon, qui avait boycotté les récentes séances de travail organisées à Paris par le ministre des DOM-TOM à l'intention des élus locaux, a pris cette décision après avoir obtenu du haut-commissaire, M. Michel Jau, semble-t-il, l'assurance d'être prochainement reçu en audience à la présidence de la République et à l'hôtel Matignon. Il doit se rendre à Paris le mardi 26 mai. *« Nous avons pris une sage décision afin d'éviter à la violence de s'installer à Tahiti »*, a-t-il déclaré.

D'autre part, la réunion du comité directeur du Te Tiarama, le parti de M. Alexandre Léontieff, l'autre député non inscrit, a été reportée à la semaine prochaine. L'ancien président de l'exécutif territorial s'est inscrit en faux contre les indications suivant lesquelles il serait contesté par les siens après avoir cosigné, en compagnie de M. Flosse, le *« pacte de progrès »* rendu public le 14 mai à Paris. *« La démarche unitaire de la délégation polynésienne, représentative des forces de la majorité actuelle et de l'opposition, a été très bien ressentie par la population*, nous a-t-il déclaré. *Je pense avoir été compris par la population et je n'ai pas le sentiment d'être contesté quand bien même certaines prises de position politiques nécessitent des éclaircissements supplémentaires. »*

MICHEL YIENGKOW

□ **M. Bapt (PS) fait une nouvelle proposition sur la taxe d'habitation.** – M. Gérard Bapt (PS, Haute-Garonne), fabiusien, a adressé à ses collègues du groupe socialiste une lettre dans laquelle il leur propose de déposer un amendement reportant au 1er janvier 1993 l'entrée en application de la taxe départementale sur le revenu (TDR). Dans l'exposé des motifs, M. Bapt indique qu'il serait *« irréaliste »* de chercher *« à convaincre, à moins de trois mois d'une échéance législative, les quelque neuf mille contribuables qui recevront pour la première fois une feuille d'imposition locale qu'il s'agit d'une mesure de justice, lorsqu'elle ampute leur pouvoir d'achat de contribuables modestes, notamment jeunes ou retraités »*.

POLITIQUE

La réunion du comité directeur du PS

Les socialistes définissent leur stratégie vis-à-vis des écologistes

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni samedi 23 et dimanche 24 mai à la Cité des sciences de La Villette, à Paris, devait adopter le projet de «contrat» et la réforme des statuts soumis aux militants en vue du congrès – administratif et extraordinaire – qui se réunira à Bordeaux en juillet prochain. La question de la stratégie à suivre vis-à-vis des écologistes devait être au centre des débats de l'instance délibérative du PS.

Les socialistes sont à la recherche d'une stratégie, principalement en direction des électeurs écologistes, au sujet desquels ils se demandent comment créer avec eux un «climat» propice à des désistements et à des reports de voix aux élections législatives de mars 1993. Alors que les Verts de M. Antoine Waechter et Génération Ecologie de M. Brice Lalonde paraissent décidés à rechercher en priorité un accord entre eux, la question d'éventuelles alliances avec d'autres forces politiques étant à leurs yeux secondaire (*le Monde* du 22 mai), le PS s'interroge sur le type d'ouverture qu'il pourrait pratiquer dans leur direction.

La méthode adoptée par la direction du PS consiste, d'abord, à faire de la préparation du programme du parti, que le congrès extraordinaire de Bordeaux doit entériner en juillet prochain, un instrument de dialogue avec la sensibilité écologiste. *«Il faut qu'un contrat (c'est-à-dire un document qui ne soit pas à prendre ou à laisser) puisse être débattu avec un certain nombre de forces économiques, sociales, écologiques et politiques, qu'il soit nourri par le dialogue et par la vie»*, expliquait M. Laurent Fabius dans un entretien publié par *Libération* le 22 mai. Le document sur lequel le comité directeur devait travailler, samedi et dimanche, est donc, à la fois, une base de référence pour les socialistes et un avant-projet susceptible d'évoluer en fonction des discussions qu'ils auront avec ceux qui le voudront bien. De ce point de vue, le texte préparé par M. Michel Charzat, membre du secrétariat, ayant été critiqué au bureau exécutif, le 20 mai, pour l'insuffisance de ses propositions en matière d'écologie, l'auteur expliquait, dans *le Quotidien de Paris* du 22 mai, qu'il avait *«choisi de ne pas faire un traitement spécifique de l'écologie, mais, plutôt, de répondre, au-delà des mouvements écologistes eux-mêmes, aux aspirations des Français à un modèle de croissance écologique durable»*.

Réserver des circonscriptions

Jusqu'où les socialistes doivent-ils aller dans ce que M. Gérard Le Gall, chargé des études politiques au secrétariat national, appelait au bureau exécutif une *«stratégie de synthèse idéologique»* avec les écologistes? M. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, avait réagi à cette idée en rappelant que, dans les années 70, le PS n'était parvenu à un accord avec les communistes qu'en renonçant à vouloir réduire les différences entre les deux partis par un *«dialogue idéologique»*. Cependant, le Parti communiste était, à l'époque, une formation structurée, la première force à gauche, avec laquelle le PS renaissant pouvait conclure un accord de gouvernement – le fameux *Programme commun* –, tandis que les écologistes, divisés, ont sur leur électorat une prise moins solide que celle du PCF sur le sien il y a vingt ans. Les socialistes ne perdent pas de vue que Génération Ecologie avait bénéficié, en mars dernier, du «vote-refuge» de nombreux électeurs, déçus du socialisme plutôt que convertis à l'écologisme.

Dans son rapport d'activité au comité directeur, M. Gérard Lindeperg, le numéro deux rocardien du PS, se prononce pour *«des rencontres locales très décentralisées»* avec les écologistes et souligne que *«les discussions électorales doivent accompagner et achever»* la recherche de convergences, et non les *«précéder»*. Il souhaite, cependant, que le PS arrête *«le principe de réserver un certain nombre de circonscriptions dès le premier tour et de faciliter les accords de désistement au second tour»*. M. Fabius insiste davantage, lui, sur la nécessité de *«commencer par discuter du fond»*, plutôt que d'aborder les choses sous l'angle électoral. M. Pierre Moscovici, trésorier du parti, jospiniste, propose d'engager dès maintenant la discussion au niveau national avec les écologistes, avec une préférence pour les Verts, qui, à la différence de Génération Ecologie, ne jouent pas de l'ambiguïté entre l'opposition au PS et l'appartenance à la «majorité présidentielle».

Rediscuté par le bureau exécutif, le projet de «contrat» mis au point par M. Charzat en concertation avec les collaborateurs du premier ministre autant qu'avec les responsables du PS devait faire l'objet de débats feutrés au comité directeur. Texte d'«accompagnement» de l'action de M. Pierre Bérégovoy, en même temps que programme des socialistes pour la législature suivante, ce document est tenu à une audace très relative. Certaines propositions contenues dans les premières versions – telles que la prestation de serment au moment de la première inscription sur les listes électorales, – qui avaient soulevé des critiques au bureau exécutif, ont été abandonnées. Le chapitre «sécurité» a régressé de la deuxième à la troisième place, et le document soumis au comité directeur proposée d'*«aménager le travail»*, au lieu de le *«partager»*.

M. Jean-Pierre Chevènement et ses amis ont prévu de déposer un court «manifeste» qui se démarque du texte proposé par la direction, mais ils ne devaient solliciter de vote ni au comité directeur ni au congrès, estimant que celui-ci ne permet pas vraiment aux militants de s'exprimer. Socialisme et République évite ainsi de se constituer en opposition interne au gouvernement. Les autres courants participent à la «synthèse» représentée par le projet de programme.

PATRICK JARREAU

□ **La direction du PS de l'Essonne est suspendue.** – Le secrétariat national du PS a suspendu, jeudi 21 mai, la direction fédérale de l'Essonne, en raison de la polémique suscitée par les propos de Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, qui avait mis en cause deux élus socialistes de ce département à propos des fausses factures de la SAGES. *Le 18 mai, les membres de la direction fédérale du PS de l'Essonne avaient donné leur démission pour protester contre les accusations de Mme Lienemann, à l'exception des militants de la Gauche socialiste*, le courant qu'elle anime avec MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon.

□ **M. Petitdemange reprend la direction du courant rocardien.** – La direction du courant de M. Michel Rocard au sein du PS, assurée jusqu'à présent par le numéro deux du parti, M. Gérard Lindeperg, va revenir à M. Jean-Claude Petitdemange, chargé des élections au secrétariat national, qui avait exercé cette fonction avant d'entrer au cabinet de M. Rocard à Matignon en 1988. M. Petitdemange pourrait quitter le secrétariat national après le congrès extraordinaire de Bordeaux, en juillet prochain, et y être remplacé par M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale.

Quand l'extrême droite dialogue avec des communistes

Les curieuses rencontres du PIF

Ce n'est pas tous les jours qu'un idéologue réputé d'extrême droite vient s'exprimer dans une réunion organisée par des communistes. Ce fait inhabituel s'est déroulé le 12 mai à la Mutualité à Paris. Tout à fait officiellement, M. Alain de Benoist, le «pape» de la «nouvelle droite» des années 70, qui fut l'un des fondateurs du GRECE (Groupe de recherche et d'études pour la civilisation européenne) et qui dirige aujourd'hui la revue *Krisis*, a été l'un des invités de Mme Francette Lazard, membre du bureau politique du PCF et directrice de l'Institut de recherches marxistes (IRM), dans le cadre d'une réflexion sur le *«réveil de la pensée critique»*.

Une centaine de personne assistaient au débat. Parmi elles, un jeune représentant du GRECE fit un éloge de l'engagement en citant Pierre Drieu la Rochelle, écrivain collaborateur. Un ancien trotskiste expliqua, pour sa part, qu'il pouvait voter communiste, le dimanche, et apporter un article, le lundi, au mensuel d'extrême droite *le Choc du mois*.

Le renvoi d'ascenseur s'est produit, une semaine plus tard, au Musée social à Paris. La revue *Eléments* de M. de Benoist a invité, le 19 mai, M. Marc Cohen, rédacteur en chef de *l'Idiot international* et membre du PCF, à venir discuter de *«la recomposition du paysage intellectuel français»*, communément appelé le PIF. Un troisième homme participait au débat, M. Jean-Marie Domenach, philosophe, ancien directeur d'*Esprit*. Une centaine de personnes étaient présentes.

C'est moins le contenu du débat que la personnalité des intervenants et le sens de la démarche qui a retenu l'attention. M. Domenach a proposé de «prendre Bernard-Henri Lévy comme un indice de la désagrégation de l'esprit» et il s'est prononcé pour *«des idéologies et des stratégies mobiles»*; M. de Benoist a regretté la *«démission de la pensée critique»* et il a suggéré de remplacer le schéma gauche-droite par l'opposition centre-périphérie; M. Cohen a démenti l'effondrement du communisme, s'est félicité des émeutes de Los Angeles et a révélé que la guerre du Golfe avait été *«l'élément déterminant entre ceux qui ont laissé faire ce génocide, et qui sont des véroles, et les autres»*.

Ancien dirigeant des lycéens, puis des étudiants communistes, avant de prendre des responsabilités à la tête de la filiale jeunesse du parti, M. Cohen occupe maintenant un poste à TSF, qui coiffe le réseau radiophonique du Parti communiste.

Il est également collaborateur, sinon principal rédacteur, d'une curiosité appelée *la Lettre écarlate*, qui se baptise «Bulletin du collectif des travailleurs des médias» et dont l'adresse est 120, rue La Fayette, c'est-à-dire celle de la fédération de Paris du PCF. Si M. Cohen s'est livré à une amusante mais peu convaincante séance d'autojustification pour expliquer sa présence dans ce cénacle d'extrême droite – en dénonçant, au passage, les journalistes qui font «des fiches», – M. de Benoist n'avait pas éprouvé le besoin de se livrer au même exercice, le mardi précédent, à la Mutualité.

La direction du Parti communiste serait-elle aussi soucieuse que certaines sphères d'extrême droite de ratisser le plus large possible, en surfant sur certains sujets à la mode? En tout cas, ce n'est plus du PIF qu'il s'agit, mais peut-être du PPF, le... paysage politique français.

OLIVIER BIFFAUD

A l'occasion de la conférence de Rio

Les députés Verts européens veulent constituer un réseau mondial

Les députés Verts français au Parlement européen ont présenté, vendredi 22 mai à Paris, leurs propositions pour la prochaine conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), organisée du 3 au 12 juin à Rio-de-Janeiro. Cet «Agenda vert», par référence à «l'Agenda du vingt et unième siècle» préparé par le secrétariat général de la CNUED, se prononce notamment pour l'institution progressive d'une taxe destinée à réduire les rejets dans l'atmosphère de dioxyde de carbone, responsables de l'effet de serre; l'élimination *«dans les meilleurs délais»* de l'énergie nucléaire et l'arrêt immédiat des surgénérateurs; l'annulation de la dette des pays les plus pauvres du monde; l'interdiction des essais nucléaires et le contrôle des ventes d'armes par l'ONU.

Les députés Verts, qui seront représentés à Rio dans la délégation officielle du Parlement européen par l'un d'eux, M. Gérard Onesta, participeront aussi, les 30 et 31 mai, au premier *«meeting planétaire des Verts»*, où une cinquantaine de délégations venues des cinq continents sont attendues au Brésil. Bien que récusant le terme d'*«Internationale Verte»*, ils souhaitent la mise en place, à cette occasion, d'un réseau mondial de coordination des partis écologistes.

Mme Marie-Anne Isler-Béguin, vice-présidente du Parlement européen, a d'autre part annoncé que les Verts européens avaient pris l'initiative de déposer une motion de censure contre la commission européenne, après la décision de celle-ci de conditionner l'institution d'une taxe sur les rejets dans l'atmosphère de gaz toxiques à son acceptation par le Japon et les Etats-Unis. Cette procédure, qui n'a jamais été utilisée sous l'actuel mandat des députés européens, nécessite cinquante-deux signatures. Le groupe des Verts en avait déjà recueilli cinquante, vendredi. Le vote, en l'occurrence bien improbable, d'une telle motion par les deux tiers des députés entraînerait la démission collective de la commission.

J.-L. S.

POINT DE VUE

Vers une majorité culturelle

par Christian Brodhag

L'AVENIR de la civilisation, l'avenir de la vie sur Terre, ce qu'il est convenu d'appeler la crise écologique mondiale dépassent largement la combinaison politicienne, et pourtant, ces crises appellent l'action, la mobilisation de tous et des décisions collectives qui relèvent, justement, de la sphère politique. Comment nos civilisations, disposant de tant de connaissances techniques, ont-elles pu s'engager dans cette impasse?

Ce qui apparaît, en France, comme une crise de régime n'est donc pas seulement une crise du politique, mais, plus profondément, une crise de civilisation. Les citoyens ne s'engagent plus, aujourd'hui, dans la politique, alors que certains sont prêts à soutenir des organisations humanitaires, tiers-mondistes, de protection de l'environnement, de consommateurs. Ils ne croient plus aux idéologies totalisantes, mais aux engagements précis et limités. Or, toute action doit être forcément cohérente avec l'ensemble.

Pour résoudre ce paradoxe, il faut repenser la pratique politique globale, mais sans modèle idéologique; penser plutôt en réseaux qu'en organisations pyramidales; rechercher la convergence et le consensus entre des acteurs divers, qui se reconnaissent dans les mêmes inquiétudes, mais, aussi, dans les mêmes valeurs éthiques et culturelles, c'est-à-dire mobiliser largement.

Le déclin du socialisme, l'échec du communisme, le vide face au libéralisme arrogant, la droite qui attend son tour sans projet tout en se déchirant sur des débats essentiels, la montée des thèses d'exclusion: l'échec des systèmes politiques ouvre un espace nouveau aux écologistes, mais leur donne de lourdes responsabilités. La présence de plus d'une centaine d'élus Verts dans les conseils régionaux, l'accès d'une Verte à une présidence de région, le débat sur la participation gouvernementale, tous ces événements posent sous un angle nouveau les rapports avec le pouvoir des écologistes engagés sur le terrain politique. Du côté de Génération Ecologie, il ne s'agit plus de s'habiller de la seule image d'un ministre otage d'un gouvernement socialiste, mais de se doter d'une organisation capable de gérer une centaine d'élus.

Ces résultats électoraux interpellent concrètement toute une mouvance: associations de protection de la nature et de l'environnement, comités de citoyens, mouvements de consommateurs et tous ceux qui portent des projets alternatifs, souvent limités aux interstices du système économique actuel. Ces organisations, qui tissent la société civile, ont porté le mouvement d'écologie politique où il est maintenant, mais l'interpellation écologiste saisit, aujourd'hui, d'autres milieux, au cœur de l'administration, des décideurs économiques, des acteurs sociaux. Grâce à eux, l'écologie peut progresser vers cette majorité culturelle, capable de pénétrer l'ensemble des rouages de décision de façon complémentaire et, même, plus efficace que celle des élus politiques.

Un «contrat»

C'est l'objectif donné par les Verts aux Assises de l'écologie politique lors de leur assemblée générale de Saint-Brieuc, en novembre dernier. Au-delà d'une polémique sur les termes – assises ou états généraux, – le contour du projet s'affine, même si l'importance de l'enjeu exacerbe les malentendus: échanges de courrier entre les Verts et Brice Lalonde, appel pour des états généraux. Cette rencontre est ouverte sans exclusive, pour autant qu'elle ne se réduise pas au face-à-face de deux organisations politiques, cadre public de la rédaction d'un éventuel programme commun.

Le contrat doit être clair avec les représentants de la société civile: il n'est pas question de chercher une récupération politique, mais de trouver des synergies concrètes entre les modes d'action politique et associative ou syndicale. Il est question de dégager, sur chaque thème, des actions et des axes de mobilisation communs, opérationnels et applicables à relativement court terme, ainsi que des objectifs à long terme. La tenue d'assises préalables, au niveau régional, permettra la remontée des réflexions des simples citoyens.

Il s'agira d'approfondir quatre grandes interrogations aujourd'hui essentielles:

Trouver de nouvelles formes de partage: l'écologie est prise entre l'économique et le social, tant au niveau international, avec le sommet de Rio, qu'au niveau national, avec les implications économiques de nouvelles solidarités, de nouveaux comportements des acteurs économiques, de nouveaux rapports au travail.

Habiter le territoire et la planète: les crises des espaces urbains, ruraux et naturels dans un monde aux ressources limitées conduisent à concevoir un aménagement du territoire qui ne se limite plus à la multiplication des infrastructures.

Penser l'écologie: par l'éducation, les médias ou les débats d'ordre philosophique et éthique, nos sociétés doivent trouver de nouvelles valeurs, un équilibre entre culture et nature, entre identité et universalité.

Fonder de nouvelles pratiques politiques partagées entre les démocraties délégative et participative, c'est-à-dire inventer des relations entre la société civile et le monde politique, les citoyens et les institutions.

Ni forum ni débat d'experts, la rencontre de fin septembre à la Cité des sciences de La Villette sera un lieu où notre société française de la fin du vingtième siècle dialoguera avec elle-même et se penchera sur son avenir.

▶ M. Christian Brodhag, membre du collège exécutif des Verts, est chargé de l'organisation des Assises de l'écologie.

EN BREF

□ ***Présent* critique M. Sergent.** – Sous le titre «De mieux en mieux» et sous la signature de son directeur politique, M. Jean Madiran, le journal *Présent*, dans son édition du 21 mai, a reproché à M. Pierre Sergent, membre du bureau politique du Front national, d'avoir dénoncé le comportement des *«nostalgiques de Vichy»*, au Front national (*le Monde* du 20 mai), dans les colonnes du *«quotidien gauchiste et anarchiste mondain* Libération». *«La prochaine fois, ce sera sans doute carrément dans* l'Humanité*?»*, interroge cette publication lepéniste, qui manifeste son désaccord avec l'exigence de *«pudeur»* que réclamait M. Sergent de la part des thuriféraires de la collaboration. Ce quotidien écrit que l'ancien chef de l'OAS-Métropole préconise, *«en somme, la réconciliation* [nationale] *par le bâillon»*.

□ **M. Peyrefitte estime que le mouvement gaulliste est «secoué» comme jamais depuis trente ans.** – M. Alain Peyrefitte, député (RPR) de la Seine-et-Marne et président du comité éditorial du *Figaro*, écrit dans ce quotidien, vendredi 22 mai, au sujet du débat sur l'Union européenne: *«On ne peut nier qu'en trente-trois ans de Ve République, aucune des épreuves de la vie politique, hormis l'affaire algérienne, n'avait autant secoué le mouvement gaulliste.»* Selon lui, l'erreur a été de vouloir faire prévaloir, dès le début, l'unité au sein de l'opposition, alors qu'il aurait été préférable d'admettre la *«diversité»* et la *«liberté»*.

□ **M. Guillet est nommé secrétaire général du groupe RPR.** – M. Jean-Jacques Guillet (RPR), conseiller régional de l'Ile-de-France, suppléant de M. Claude Labbé (RPR), député des Hauts-de-Seine, a été nommé, mardi 19 mai, secrétaire général du groupe RPR du Sénat. Proche M. Charles Pasqua, président du groupe, il remplace M. Jean-François Probst, qui avait quitté ses fonctions en février parce qu'il n'avait pas été reconduit sur la liste RPR-UDF aux élections régionales de mars dernier.

Nouvelle polémique au PCF

M. Herzog et ses amis sont en désaccord avec M. Marchais sur la citoyenneté européenne

La question de la citoyenneté européenne suscite une nouvelle polémique au PCF. M. Philippe Herzog, chef de file des économistes du parti, et plusieurs de ses amis (1) ont vivement réagi, vendredi 22 mai, au point de vue exprimé, à ce sujet, la veille au soir, sur TF1, par M. Georges Marchais. Le secrétaire général du PCF avait réaffirmé la position de son parti, qui consiste à rejeter le droit de vote aux élections municipales et aux européennes inscrit dans le traité de Maastricht en faveur des ressortissants de la Communauté, au motif que cela reviendrait à *«instituer une sorte d'euroracisme»*, puisque, comme le disait M. André Lajoinie le 6 mai devant l'Assemblée nationale, *«un Algérien, mais aussi un Autrichien ou un Suisse vivant, travaillant, payant ses impôts en France depuis plus de dix ans et parlant le français serait privé du droit qu'obtiendrait un Allemand ou un Hollandais en acquérant simplement une résidence secondaire»*.

M. Herzog et ses amis ont diffusé un texte dans lequel ils reprochent implicitement à M. Marchais de faire le jeu d'*«une partie de la droite»*, qui a fait du refus de ce droit de vote son principal cheval de bataille, à l'image de *«M. Charles Pasqua,* [qui] *cherche au Sénat une majorité pour rejeter cette disposition»*. «Notre position est celle du programme du PCF, indiquent-ils. *Les communistes sont favorables au droit de vote et d'éligibilité pour les élections locales et européennes de tous les immigrés présents en France depuis cinq ans quelle que soit leur nationalité. Nous sommes en désaccord avec M. Marchais lorsque, à TF1, il dit «non» au vote des étrangers communautaires sans, au contraire, réclamer le droit de vote pour tous. (...) Nous refusons les discriminations que contient l'actuel projet gouvernemental de révision constitutionnelle de Maastricht.»* M. Herzog et les autres signataires de ce texte concluent que *«les sénateurs communistes ne devraient pas voter l'amendement Pasqua»*.

(1) MM. Pascal Addari, Paul Boccara, Gilbert Chollier, Yves Dimicoli, Gaby Echinard, André Ferron, Jean-Christophe Le Duigou, Bernard Marx, Pierre Sèleskovitch, Mme Maïté Doucet, Marion Le Bechec, Catherine Luca, Monique Prim, Nicole Rondeau.

SOCIÉTÉ

Le docteur Gilbert Gérard, suspendu par le ministre de la santé

« Je ne comprends pas ce que l'on me reproche »

nous déclare le directeur du Centre départemental de transfusion sanguine de la Réunion

« Vous venez, sur la demande de M. Michel Lucas, patron de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), d'être suspendu à titre conservatoire par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, de vos fonctions de directeur du Centre départemental de transfusion sanguine de la Réunion, un poste que vous occupez depuis 1974. Comprenez-vous les raisons d'une telle décision?

– En aucune façon. Cette décision est, pour moi, totalement incroyable. Elle l'est d'autant plus que l'inspecteur de l'IGAS qui vient de terminer sa mission m'a assuré ne pas avoir encore remis officiellement son rapport. On est ainsi en opposition totale avec les procédures réglementaires habituelles qui m'auraient permis d'assurer ma défense.

– Cela dit, les reproches qui vous sont faits – notamment des collectes de sang en milieu pénitentiaire poursuivies jusque fin 1991 – ne peuvent pas être évacués sur de simples prétextes réglementaires. Avez-vous, sur ce point, eu connaissance d'une note de l'administration pénitentiaire datée de 1985 suspendant de telles collectes?

– Je n'ai jamais eu connaissance d'un tel document et mes autorités de tutelle ne m'en ont jamais signifié l'existence. Il faut dire que les prélèvements de sang en milieu pénitentiaire ne sont pas en eux-mêmes une pratique dangereuse, dès lors que ce milieu est régulièrement contrôlé et que les donneurs sont sélectionnés par les médecins responsables. Je ne vois pas, dans ces conditions, pourquoi ces collectes seraient plus dangereuses que celles pratiquées, par exemple, en plein Paris... J'ajoute que les directeurs des établissements pénitentiaires de la Réunion ne se sont jamais opposés à de telles pratiques et que la toxicomanie intraveineuse, l'un des principaux facteurs de risque de contamination par le virus du sida, est très peu répandue sur l'île. Les ministères de la santé et de la justice m'ont demandé des rapports sur cette question. J'ai envoyé toutes les statistiques à Paris. On n'a jamais trouvé une seule sérologie positive vis-à-vis du virus du sida dans les collectes de sang effectuées dans les trois établissements pénitentiaires de l'île. Ces collectes ont toujours été pratiquées et, en 1985, lorsque l'épidémie de sida a éclaté, nous avons pris les précautions nécessaires de contrôle biologique et de vérification.

» Sur 14 000 prélèvements annuels effectués à la Réunion, les collectes en milieu pénitentiaire n'ont représenté, au total, qu'entre 150 et 200 prélèvements, et, ces dernières années, ce chiffre avait encore été réduit.

« Un geste vis-à-vis de l'île »

Ainsi, en 1991, nous n'avons compté que 31 prélèvements en milieu pénitentiaire. J'ajoute qu'en vingt-deux ans on ne m'a jamais fait d'objection quant à la qualité du sang ou quant au mode de collecte, et ce en dépit des différentes enquêtes spécialisées. J'insiste : je ne comprends nullement ce qu'on me reproche.

– Le ministre de la santé et de l'action humanitaire cite également, se fondant sur les conclusions de l'enquête de l'IGAS, des prélèvements de sang effectués en milieu psychiatrique...

– Il faut savoir comment fonctionne un hôpital psychiatrique avant de juger. Nos collectes concernaient en tout premier lieu le personnel soignant, et ensuite des malades qui n'étaient pas dangereux d'un point de vue sanitaire et médical, dès lors qu'une sélection avait été faite. Bien évidemment, nous n'avons jamais forcé qui que ce soit à donner son sang. Ces collectes ont été réalisées avec l'autorisation explicite du directeur de l'établissement concerné.

– On vous reproche encore une collecte de sang sur un bâtiment de la marine nationale de retour d'une zone d'endémie palustre...

– Où est le danger d'une telle collecte de sang dès lors que l'on a recherché les marqueurs de l'infection par le parasite du paludisme? Si l'on décide de ne plus collecter le sang dans de telles conditions, il ne faut plus faire de prélèvements chez l'ensemble des Réunionnais qui sont nés et ont grandi paludéens. J'ajoute que les bateaux français comme le *Jeanne-d'Arc*, lorsqu'ils touchent la Réunion, font, avec le don de sang, un geste vis-à-vis de l'île.

– On vous reproche encore des distributions de produits sanguins sans prescription médicale et sans identification des patients concernés...

– Le centre départemental de transfusion sanguine de la Réunion se trouve à Saint-Denis. Les cliniques autorisées à faire de la chirurgie lourde se situent à quarante ou à cinquante kilomètres de cette ville et ont constitué de petites réserves sanguines. Lorsqu'ils ont besoin de sang, il arrive à ces établissements d'avancer des noms fictifs ou de dire que ces poches sanguines sont pour leur réserve. Ai-je le droit de refuser du sang à ces établissements? Plus généralement, nous pratiquons bien évidemment les mêmes examens de dépistage sérologique que ceux effectués en métropole, ce qui nous impose des contraintes pour lesquelles on n'a pas voulu nous donner les moyens techniques nécessaires.

– Estimez-vous être victime d'une forme de cabale?

– Oui, tout à fait. »

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU

Querelle de pouvoirs

SAINT-DENIS

de notre correspondant

La décision du ministre de la santé de suspendre de ses fonctions le docteur Gérard, directeur du centre de transfusion sanguine de la Réunion (*le Monde* du 23 mai) depuis 1969, se situe, pour les observateurs locaux, dans le prolongement d'un long conflit l'opposant à la direction du centre hospitalier départemental de Bellepierre à Saint-Denis, et portant sur la gestion et les compétences du centre de transfusion sanguine. Comme d'autres structures de ce type, le CTS de la Réunion repose sur une organisation hybride. La responsabilité médicale, technique et administrative est en effet du ressort du directeur du centre, alors que la gestion des moyens est de la compétence de la direction du CHD.

Selon le docteur Gérard, les difficultés seraient apparues ces dernières années avec l'élargissement du champ des compétences (dépistage prénatal et « typage » des malades et des donneurs d'organes ou de moëlle osseuse) et la multiplicité des tâches demandées au CTS et *« sans que les moyens humains et matériels suivent vraiment »*. Pour sa part, la direction du centre hospitalier départemental reproche au docteur Gérard d'avoir mal géré la répartition de ses effectifs à l'intérieur du centre de transfusion sanguine. En 1991, le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales avait estimé, dans un courrier adressé à M. Gérard, *« incompatible avec les principes de la comptabilité publique, et même privée »* l'intégration de plusieurs activités *« non transfusionnelles »* au CTS de Saint-Denis *« sans s'en assurer les financements, pensant par là que l'intendance suivra »*. Pour le docteur Gérard, ces accusations sont sans fondement.

Biologiste de formation et homme politique « atypique » proche des milieux de l'UDF, le docteur Gérard a été membre de l'ancienne équipe de M. Auguste Legros (ancien maire, député app. RPR), à la mairie de Saint-Denis et au conseil général. Toutefois lors des élections municipales de 1989, il a rejoint la tête de liste socialiste à Saint-Denis, M. Gilbert Annette.

ALIX DIJOUX

A Paris

Un millier de manifestants dénoncent les conditions d'hospitalisation des malades du sida

Répondant à l'appel d'associations d'aide aux malades du sida, plus d'un millier de personnes ont manifesté vendredi 22 mai, à Paris, pour dénoncer la *« dégradation du système hospitalier en région parisienne »* ainsi que la *« gestion désastreuse du sida par l'Assistance publique »*.

Face à la progression significative de la maladie (cinquante nouveaux cas de sida sont déclarés chaque semaine en région parisienne), et à la difficulté croissante des hôpitaux à accueillir les malades dans de bonnes conditions, les associations AIDES et Act'Up réclament la mise en œuvre d'une dizaine de propositions réunies dans un « plan d'urgence ».

Il s'agit notamment d'enrayer au plus vite la diminution du nombre des lits dans les hôpitaux de l'Assistance publique et d'améliorer la formation d'un personnel hospitalier dont l'effectif est jugé insuffisant. Par ailleurs, les représentants de ces associations souhaitent que l'on facilite l'accès aux structures de soins à domicile, et que les consultations du soir et du samedi soient étendues afin de permettre aux patients de concilier suivi médical et activités professionnelles.

□ **Perte d'une source radioactive à Sarcelles.** – Une source radioactive médicale de 55 millicuries a été perdue, jeudi 21 mai, dans une clinique de physiothérapie de Sarcelles (Val-d'Oise). Cette source de césium 137 se présente sous la forme d'un flexible métallique (30 centimètres de long, 4 millimètres de diamètre). Le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) demande à la population de ne ramasser aucun objet inconnu, et à toute personne qui découvrirait ce flexible dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis ou du Val-d'Oise de prévenir la préfecture de Cergy-Pontoise (service de la sécurité civile, tél. : 34-25-22-42).

Images d'or

Suite de la première page

La guerre à laquelle se livrent les chaînes de télévision pour l'exclusivité des droits de retransmission des grands événements sportifs a atteint un niveau inconnu en France. Il a fallu le drame du stade Furiani à Bastia pour que MM. Hervé Bourges et Patrick Le Lay, présidents d'Antenne 2 / FR 3 et de TF 1, enterrent la hache de guerre et renoncent à retransmettre chacun l'intégralité du Championnat d'Europe des nations de football, qui a lieu en Suède à partir du 10 juin. Au lendemain de la catastrophe, les deux chaînes ont brusquement accepté de se partager les matches – huit pour le service public, sept pour TF 1 – comme si elles avaient craint qu'un lien soit établi entre la guerre des télévisions et la mort de spectateurs innocents.

Guerre des prix

Furiani apaisera-t-il la surenchère des retransmissions? M. Jean-François Bourg, enseignant-chercheur à l'université de Limoges et spécialiste de l'économie du sport, en doute beaucoup : *« l'économie du sport est si imbriquée à l'économie de la télévision, les enjeux financiers sont si importants que les conflits ne peuvent cesser qu'en apparence »*. Selon M. Bourg, le sport remplit plusieurs fonctions importantes vis-à-vis de la télévision. Tout d'abord, il est l'une des clés qui permettent à certaines chaînes de résoudre un problème de fond : meubler un temps d'antenne de plus en plus élargi au moyen d'un réservoir inépuisable d'images.

De 900 heures en 1985, l'offre d'images sportives est ainsi passée à près de 2 000 heures en 1991. FR 3 a pu intégrer dans sa grille des compétitions sportives à notoriété limitée pendant que TF 1 a déployé toute sa puissance financière pour la conquête de compétitions de premier plan (football, grands prix de formule 1).

Mais le sport n'est pas qu'un palliatif, c'est aussi un formidable pourvoyeur d'audience et donc de recettes publicitaires. Si l'on en croit le rapport que le Conseil supérieur de l'audiovisuel, sous l'égide de M. Roland Faure, a consacré aux relations du sport et de la télévision (1991), la finale de la coupe d'Europe des clubs champions entre l'Etoile rouge de Belgrade et l'Olympique de Marseille en 1991 avait procuré à TF 1 49,5 % d'audience et 70 % de parts de marché. *« Avec un tel score, TF 1 a amorti son investissement réalisant une recette publicitaire environ cinq fois supérieure au prix payé pour la rencontre »*. La Fédération de tennis revendique 35 % de part de marché pour la retransmission des Internationaux de France 1991 avec six millions de personnes devant leur poste (soit un téléspectateur sur deux) pour la finale masculine.

Parce que peu d'événements sportifs créent de fortes audiences, la compétition entre les chaînes se mène au couteau. La richissime Canal Plus (1,1 milliard de francs de bénéfices en 1991), qui payait 1,75 million de francs chaque retransmission des matches du championnat de football en 1986, a pu sans difficulté régler 2,5 millions en 1987, puis 4,5 millions en 1992 pour les mêmes événements. L'accord intervenu récemment entre la chaîne cryptée et la Ligue nationale de football a renchéri les prix dans des proportions telles que les deux parties n'ont pas jugé bon de les rendre publiques.

Quand La Cinq avait obtenu les retransmissions des Grands prix de formule 1 – outre les relations privilégiées entre l'homme alors président de la Fédération internationale du sport automobile, M. Jean-Marie Balestre, et M. Robert Hersant qui était encore le patron de la chaîne, – elle n'a pu le faire qu'en proposant 250 millions de francs pour l'ensemble des droits de retransmission sur cinq ans. Soit près de 100 millions de plus que TF 1. Après la mort de La Cinq et à l'issue d'une compétition acharnée avec Antenne 2- FR 3, TF 1 a récupéré la F1. Pour un prix qui n'a pas été communiqué non plus.

Des droits multipliés par six en cinq ans

Pour donner une idée des sommes mobilisées par les chaînes en vue de l'achat de droits de retransmission, le CSA indique, que de 1985 à 1990, le montant total des droits versés par les chaînes à l'ensemble des disciplines sportives a été multiplié par six. Une étude fine du bilan des chaînes montre que Canal Plus a déboursé pour le sport près de 600 millions de francs en 1991, suivi de près par TF 1 avec environ 500 millions. Quant au service public, il arrive loin derrière avec une enveloppe fixée à 312 millions pour A 2- FR 3 en 1992.

Cette inflation des coûts a pour origine la déréglementation partielle qui a caractérisé l'audiovisuel français à partir des années 80. Tant que dura l'ORTF, le coût des retransmissions se bornait au coût de production. Mais, à partir de 1974, la création de sociétés nationales de télévision a introduit un début de concurrence. TF 1 et Antenne 2 ont commencé de se disputer les grands programmes sportifs tout en veillant à rester complémentaires.

L'arrivée de Canal Plus en 1984, la création de La Cinq en 1986, et surtout la privatisation de TF 1 en 1987 lanceront l'ensemble des acteurs de l'audiovisuel dans une mêlée ou tous les coups étaient permis. Entre août 1989 et octobre 1990, TF 1 a décidé a sept reprises (pour neuf matches de football disputés pendant cette période) de ne pas retransmettre ces rencontres en direct à 20 h 30, mais en différé à partir de 23 heures. Canal Plus qui partageait les droits avec TF 1 a diffusé ces sept rencontres en crypté et en direct pour ses abonnés.

« Produit de consommation »

Les clubs de football et les deux chaînes y ont trouvé leur compte – notamment TF 1 qui a consacré la première partie de soirée à des programmes grand public, – mais pas les sportifs. Il est même arrivé que certaines chaînes acquièrent des droits de retransmission à seule fin de les geler pour empêcher toute couverture de cet événement sportif par une chaîne concurrente. Il a également fallu la création d'une commission présidée par M. Roland Faure du CSA pour qu'en 1992 un accord soit mis au point qui donne aux chaînes démunies de droits la possibilité de diffuser des images de rencontres sportives dans leurs journaux télévisés ou magazines. Droit à l'information qui a été inscrit formellement dans le projet de loi sur la modernisation du sport soumise au Parlement par Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports.

Qui profite de cette frénésie télévisuelle et financière? La télévision? Le sport? Ou le grand public? Le débat bat son plein. Comme le soulignait M. Jacques Ferran, journaliste sportif et conseiller technique du CSA au sein de la commission sport et télévision, la dispute est double : *« Les gens du sport s'inquiètent et parfois se scandalisent de ce que l'emprise de la télévision sur le sport entraîne des conséquences préjudiciables. La télévision, disent-ils s'est emparée de certains sports à des fins purement lucratives et du coup exploite le sport et le réduit plus qu'elle ne le sert. Il ne sera bientôt plus qu'un produit de consommation audiovisuelle qui ne méritera même plus le nom de sport. »*

De leur côté les diffuseurs rétorquent : *« A qui la faute? A nos exigences ou aux vôtres? Plus ça va et plus les fédérations, les clubs, les organisateurs privés nous réclament d'argent et de temps d'antenne : plus ils nous considèrent comme les véritables « producteurs » du spectacle sportif. Supprimez l'apport télévisuel et l'édifice entier du sport s'écroulera comme un chateau de cartes »* (1).

L'hégémonie de Mansell et l'audimat

Faut il le préciser? les deux ont raison. La télévision instrumentalise le sport et le plie de plus en plus à une logique de rentabilité publicitaire. Imaginée en 1971 par l'Américain Vince van Allen, la règle du *tie break* (jeu décisif) au tennis a été introduite (avec succès) pour raccourcir la durée des matches et les insérer dans des créneaux horaire compatibles avec leur passage à l'antenne

A l'occasion des Jeux de Séoul, la chaîne américaine NBC, qui avait acheté 300 millions de dollars l'exclusivité des droits de retransmission, a tenté d'imposer aux organisateurs de fixer les finales des compétitions reines (natation et athlétisme) aux heures de forte audience ... aux Etats-Unis sans tenir compte des intérêts des sportifs. Pour la Coupe du monde de football 1994 qui aura lieu aux Etats-Unis, les chaînes américaines ont proposé que les deux mi-temps classiques soient supprimées au profit de quatre périodes (à l'instar du hockey sur glace) de manière à laisser de la place aux annonceurs.

Depuis le début du championnat du monde de formule 1, l'hégémonie de Nigel Mansell (cinq victoires en cinq courses) fait chuter l'audimat. Pour le redresser, les organisateurs planchent sur l'introduction de « handicaps » (carburant unique) qui redonnerait l'avantage au pilotage sur la motorisation.

De leur côté, les chaînes ont raison de mettre en avant *« la rapacité »* des fédérations et des clubs. Bien que la télévision ne soit pas, et de loin, le principal pourvoyeur de fonds du monde sportif – les collectivités territoriales (22,4 milliards de francs), l'Etat (7,5 milliards) et les entreprises (5 milliards de francs) viennent en premier, selon une étude de 1991 du ministère de la jeunesse et des sports, – les droits de retransmission jouent un rôle clé pour le football, le tennis et le cyclisme. Ces trois sports occupent à eux seuls la moitié du temps d'antenne et une part plus importante encore des budgets.

Par contrecoup, les sports faibles générateurs d'audience sont contraints de financer leur propre apparition à l'écran.

De plus en plus l'économie de la télévision régente l'économie de certains sports. Sans la télévision, les Jeux olympiques ne pourraient plus être financés, les Coupes du monde de rugby, de football, de volley-ball n'existeraient pas, sans parler de certaines rencontres de championnat du monde de boxe qui engendrent des recettes colossales avec la technique du *pay per view*.

Ce n'est donc pas un hasard si des chaînes comme Canal Plus nouent des relations quasi à vie avec le football en s'assurant l'exclusivité des retransmissions sur le long terme, mais aussi en prenant des participations en capital dans des équipes et dans des stades. Canal Plus serait candidat pour devenir concessionnaire du Parc des Princes. Qui a dit que le sport n'était pas un patrimoine?

YVES MAMOU

(1) Cité dans *Sport et télévision*, une conférence prononcée par M. Roland Faure à Grenoble le 4 février 1992.

Le tirage au sort des Internationaux de Roland-Garros

Un « choc » Connors-Stich au premier tour

Le tirage au sort du tableau final des Internationaux de France (*nos dernières éditions du samedi 23 mai*), qui mettront en jeu à partir de lundi 25 mai 41 425 000 F, n'a pas été très tendre pour l'Américain Jimmy Connors : bientôt âgé de 40 ans, Jimbo devra affronter au premier tour le redoutable Allemand Michael Stich, tête de série № 4. En 1991, Connors avait offert un match mémorable au public de Roland-Garros lors du troisième tour, résistant plusieurs heures à Michael Chang, son cadet de vingt ans et vainqueur de l'édition 1989, avant de s'incliner dans le cinquième set.

Tenant du titre et tête de série № 1, l'Américain Jim Courier aura la tâche aisée puisqu'il trouvera sur son chemin un joueur issu des qualifications. Mais il éprouvera certainement beaucoup plus de difficultés au deuxième tour, où il devrait en découdre avec l'Autrichien Thomas Muster, lauréat du dernier tournoi de Monte-Carlo et réputé efficace sur terre battue.

Les autres têtes de série ne seront pas en danger en ce début de tournoi. Seul Ivan Lendl (№ 10), triple vainqueur de Roland-Garros, devra se méfier de l'Espagnol Sergi Bruguera. Les Américains Pete Sampras (№ 3) et Michael Chang (№ 5) affronteront respectivement le Suisse Marc Rosset, puissant serveur, et le Néerlandais Paul Haarhuis.

Le Français Olivier Soules n'aura guère de chance face à Stefan Edberg (№ 2), tandis que Guy Forget (№ 6) devrait se défaire sans trop de mal du Brésilien Luis Mattar. Henri Leconte et Thierry Champion seront quant à eux opposés à des joueurs issus des qualifications.

Côté femmes, Monica Seles (№ 1) affrontera la Française Catherine Mothes, et Steffi Graf (№ 2) débutera contre la Canadienne Renée Simpson-Alter. Quant à Nathalie Tauziat, première Française et tête de série № 12 du tournoi, elle sera opposée à l'Argentine Ines Gorrochategui.



me reproche »

Le Monde

HEURES LOCALES

Adieux aux armes

Le département de l'Aisne a du mal à accepter le départ des militaires de la 8e division d'infanterie et beaucoup de villes s'inquiètent pour leur devenir économique

LA FÈRE

de notre envoyée spéciale

L'ARTILLEUR du pont de l'Alma a l'air las. Offert par la Ville de Paris en 1974 à la bourgade de La Fère, il semble pourtant être en terre picarde depuis toujours. Dressée face aux bâtiments militaires du dix-huitième siècle qui encerclent la grande place, la statue pourrait devenir un symbole amer, en juillet 1993, lorsque l'armée aura définitivement abandonné ce chef-lieu de canton, berceau de l'artillerie française.

La Fère, Laon, Folembray, Sissonne, Soissons : avec la dissolution de la 8e division d'infanterie, annoncée le 16 avril dernier, c'est le département tout entier qui est sous le choc (*le Monde* daté 26 et 27 avril). L'an prochain, l'Aisne va perdre près de 5 400 hommes, dont 1 100 cadres de l'armée. Les études vont bon train afin d'évaluer la gravité des répercussions économiques. Les élus locaux de tous bords entendent bien négocier des compensations avec l'Etat, sur des bases concrètes. L'impact psychologique, lui, est plus difficile à mesurer.

Prétendre que l'ensemble de la population reste attaché à l'omniprésence séculaire de l'armée serait discutable. Mais cette *« terre de sang »* se sent doublement sacrifiée. *« Martyrisés par les guerres, victimes de la paix »* : la formule est de M. Bernard Lefranc (PS), maire de Soissons, et pourrait connaître quelque succès. Car l'Aisne a payé cher sa situation sur le chemin des invasions, non seulement en vies humaines, mais aussi en retard de développement : l'implantation de toute industrie « sensible » lui étant interdite.

Catastrophe et trahison

Dans le centre de La Fère, derrière la caisse de son magasin d'alimentation, Mme Ginette Michel, adjointe au maire chargée de la culture, garde néanmoins le sourire, un sourire navré. *« Pour nous, c'est une catastrophe ; pour eux, c'est une trahison »*, glisse-t-elle. *« Eux »*, ce sont les hommes du 41e régiment d'artillerie de marine. Selon certains, La Fère représente pour cette arme ce que Saumur est à la cavalerie : une institution, mais aussi, ici, une contrainte.

Depuis toujours, les régiments successifs ont fait la richesse de ce bourg de 3 000 habitants, essentiellement commerçant. La caserne actuelle fut construite, en 1720, par les La Férois eux-mêmes, fatigués, alors, d'accueillir les soldats chez eux. Le premier Etablissement régional du matériel (ERM) date, lui, de 1666. En guise de coup de grâce, la disparition complète de ces ateliers d'entretien des équipements militaires est programmée pour 1997, l'ERM fait aujourd'hui travailler 200 civils.



Certes, chacun l'admet du bout des lèvres, aménager le territoire n'est pas la mission première de l'armée ; seulement cela n'empêche pas cette dernière d'occuper des emplacements stratégiques, comme ici, depuis des siècles ! Au total, les militaires disposent de 30 hectares en plein centre-ville, soit un bon tiers de la commune. Que faire de ces milliers de mètres carrés ? La question tourne au cauchemar pour le maire, M. Raymond Deneuville (RPR). Des logements ? Pour qui ? Une administration ? *« Il ne faut pas rêver »*, soupire l'élu. Un établissement d'enseignement supérieur ? Il en faudrait plusieurs pour rentabiliser ces bâtiments dont une bonne partie, fleuron de l'architecture militaire, est classée monument historique, et donc impossible à détruire. Pourtant, la commune manque d'espace : ses maigres terres alentours sont innondées régulièrement par l'Oise et ses affluents.

Alors, dans le bourg condamné à une « monoactivité » particulière, la rancœur s'affiche. La plupart des vitrines s'ornent de la silhouette du ministre de la défense, Pierre Joxe, en soldat de choc prêt à rayer le canton de la carte de France. Quelques manifestations ont eu lieu fin avril ; aujourd'hui, c'est plutôt l'abattement qui domine. Quel commerce ne sera pas touché par le déménagement des 250 officiers, sous-officiers, et de leurs familles ? Combien des dix-huit cafés de la ville survivront au départ des 920 appelés ?

Selon une étude commandée par la municipalité, dix-huit postes d'instituteurs, de professeurs du collège local, d'agents d'entretien seraient menacés. Les La Férois ont encore bien d'autres sujets d'inquiétude, qu'ils citent en vrac : des administrations comme la poste ou la gendarmerie pourraient diminuer leurs effectifs, certains artisans disparaître, le marché de l'immobilier s'écrouler et, surtout, la gare SNCF être supprimée.

Les élus prônent l'union

Rares sont les optimistes à spéculer sur un prochain changement de majorité gouvernementale, qui leur permettrait, espèrent-ils, de garder « leurs » soldats. Les mêmes rêvent aussi d'accueillir les unités actuellement basées en Allemagne ; en fait, celles-ci doivent être en grande partie dissoutes. La majorité a compris qu'irrémédiablement La Fère va devoir non seulement diversifier ses ressources économiques, mais aussi s'inventer une nouvelle identité. Un défi qu'elle ne parviendra probablement pas à relever seule.

Le départ des militaires fait figure de cataclysme dans le chef-lieu de canton, même si ce dernier est placé au cœur d'un bassin d'emplois non négligeable. Les communes attenantes sont, en effet, mieux dotées en terrains et accueillent plusieurs implantations industrielles. Reste à s'entendre.

L'ensemble des élus de l'Aisne savent qu'ils vont devoir présenter un front uni pour défendre leur collectivité. La solidarité nationale, elle, se chiffre à 80 millions de francs : tel est le montant de l'enveloppe que l'Etat met sur la table des négociations pour la France entière. Sans attendre l'installation prochaine, à Laon, du comité départemental de restructuration promis par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, les collectivités locales ont déjà formulé des propositions de modernisation des infrastructures routières et ferrovières.

En parallèle, chacun des élus nourrit des idées pour sa commune : Laon aimerait être aidée dans la réalisation d'une zone industrielle intercommunale et espère bénéficier de délocalisations d'entreprises publiques ; Soissons souhaite, entre autres, attirer des laboratoires du CNRS grâce à ses sites archéologiques ; Sissonne voudrait obtenir le centre mobilisateur de l'armée, actuellement situé à Folembray...

« Il nous reste tout de même quinze mois pour travailler ensemble », conclut le préfet, M. Jean-René Lemas, qui se veut rassurant. Un discours que les maires écoutent avec un optimisme modéré et... une vigilance sans faille. *« Nous ne mourrons pas sans réagir »*, proclament-ils tous en substance. Et chacun d'égrener les raisons d'espérer en un avenir meilleur.

Les atouts de cette terre discrète de Picardie ne manquent pas, expliquent-ils. Forte d'un patrimoine historique injustement méconnu, bien située (une centaine de kilomètres séparent Soissons de Paris) faute d'être bien desservie, *« à une journée de camion de 80 millions de clients riches »*, selon M. Paul Girod (UDF), président du conseil général. l'Aisne peut aussi s'appuyer, à en croire ce dernier, sur une population sérieuse et laborieuse. *« Massacrés tout les trente ans en moyenne, nous avons appris à différencier l'essentiel de l'accessoire. »* Une force de caractère qui pourrait se révéler bien utile en ces temps difficiles.

MARTINE VALO

Maires de banlieue

LES neuf mesures annoncées par le ministre de la ville peuvent-elles aider les habitants des banlieues à retrouver un peu d'espoir ? Entre les idées originales et la reprise de propositions antérieures, beaucoup vont attendre les réalisations concrètes prévues dans *« une dizaine de quartiers en crise »*.

Les maires des villes de banlieue seront parmi les plus attentifs. Ils sont quelque 600 élus à gérer au quotidien des ensembles HLM ou des quartiers dortoirs laissés par la vague de constructions des années 60. Des hommes et des femmes qui tentent de faire évoluer leurs cités, de favoriser l'enracinement de résidents d'origines et de cultures diverses.

Ces élus, particulièrement les membres de l'association Ville et Banlieue qui viennent de se réunir à Sotteville-lès-Rouen, savent que *« l'avenir ne se joue pas sur quelques opérations spectaculaires »*. Gens de terrain, ils ont appris depuis longtemps que le maire est *« le premier pompier de la commune »*. Ils doivent être prêts à éteindre l'incendie avant d'avoir eu le temps de le prévenir.

Habitués des méandres administratifs, les maires de banlieue jonglent avec les différents fonds d'aide gouvernementaux, avec les programmes prioritaires et les *« opérations de développement »*. Ils savent réhabiliter ou reconstruire, ils ont même appris à tirer les sonnettes pour conserver un bureau de poste dans les cases abandonnées d'un centre commercial. Mais ils s'avouent désarmés face au chômage. Au-delà des erreurs d'urbanisme, des difficultés de l'intégration, de l'anonymat, le manque d'emplois n'est-il pas la première origine du désespoir ?

S. B.

Paris, pôle touristique

La capitale a la faveur des étrangers, mais cette suprématie se mérite chaque jour

UNE activité économique « plus souple », plus diverse, un habitat social mieux implanté grâce aux aides publiques et à la cotisation des employeurs, un réseau de transports urbains de meilleure qualité et plus sûrs, ces atouts de Paris et de l'Ile-de-France par rapport à Londres et à son agglomération, c'est une étude commandée par la capitale britannique qui les souligne. Réalisée par le cabinet de consultants Coopers and Lybrand Deloitte, elle n'est pas vraiment suspecte de complaisance à l'égard de Paris.

Ce « Paris vu de Londres », que présente et commente l'Office du tourisme et des congrès de Paris dans sa publication *la Lettre de Paris*, réserve d'autres surprises. Ainsi apprend-on que, si les décideurs des affaires internationales et des cent cinquante-six multinationales basées à Londres classent Paris en quatrième position derrière New-York, Londres et Tokyo parmi les capitales mondiales, en revanche, les associations de sauvegarde de l'environnement londoniennes placent la capitale française en tête, devant Londres et New-York. En fait, tous critères combinés, Paris et Londres sont les deux véritables rivales européennes.

Un effort vers les pays de l'Est

Comme pôle touristique, Paris demeure pourtant inégalé. Au premier rang mondial du tourisme d'affaires, pour la douzième année consécutive. Au premier rang européen pour les accueils en hôtellerie de tourisme.

Une suprématie que l'Office du tourisme souhaite conserver en multipliant les initiatives. Un septième bureau d'accueil dans la capitale a été ouvert à la gare Montparnasse. En 1991, plus d'un million de visiteurs ont été reçus, renseignés, guidés, et 51 000 réservations d'hôtels effectuées. Le plan-guide de Paris a été diffusé à 1 400 000 exemplaires en huit langues, auxquels s'ajouteront cette année 400 000 exemplaires dans cinq langues des pays de l'Est et en coréen. Les pays de l'Est sont d'ailleurs l'objet d'une attention particulière puisque l'Office a édité dans leurs langues le document de la préfecture de police sur le stationnement des autocars et la réglementation de la circulation à Paris.

Euro Disney et « Kissouri »

Mais surtout pour maintenir l'avance de la capitale sur ses concurrentes, l'Office pratique une politique de promotion, en particulier sur les marchés nord-américain et européen. L'ouverture d'Euro Disney offre l'occasion de faire mieux connaître la ville. L'Office a négocié un accord de partenariat avec Disney et la RATP pour la participation à une campagne de publicité sur les marchés européens sur le thème : *« Paris, ses hôtels, ses monuments, à 35 minutes du Parc Euro Disney : c'est en RER, avec Paris-Visite. »*

Une campagne de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et du Club Capitale économique, qu'elle a créé avec soixante chefs de grandes entreprises, apporte sa pierre à l'édifice. Elle a le visage et la silhouette de petits personnages baptisés « Kissouri ». Peut-être forcent-ils un peu la dose dans l'hilarité... Leur présence sur la vitre des commerces, hôtels, taxis, bus, garantira le meilleur accueil aux étrangers. De ce point de vue, on n'en fera jamais trop.

CHARLES VIAL

L'euphorie des vieux gréements

Venus de vingt-cinq pays, des centaines de voiliers vont se retrouver à Brest en juillet

BREST

de notre correspondant

DEUX MILLE bateaux doivent rallier la rade de Brest le 10 juillet. L'Europe des vieux gréements s'est donné rendez-vous à la pointe de Bretagne, où la marine nationale va ouvrir, pour la première fois au public, une partie de ses installations. Un amiral en retraite en perd le sommeil : c'est lui le responsable, au sein de l'organisation Brest 92, de la gestion de cette flotte. A lui la redoutable mission de ranger cette armada à l'intérieur des bassins du port maritime et du port marchand.

Mais l'amiral Stéphan connaît les lieux, c'est d'ailleurs pour cette raison que le Chasse-marée, petite entreprise culturelle de trente-cinq salariés éditrice de deux revues d'ethnologie, l'une sur la marine traditionnelle, l'autre sur la Bretagne de la terre, à l'origine de ce rassemblement, est allé lui demander de l'aide. Il y a quelques mois, cet homme de la « royale » était encore le major général du port de Brest. Il avait, à ce titre, la haute main sur l'ensemble du site militaire. Gérer une pareille opération, à l'heure de la retraite, ne l'inquiète pas outre-mesure. Il est même enchanté de participer à cette grande fête de la marine à voile.

Il n'est pas le seul à se réjouir, même si le travail ne manque pas pour tous ceux qui sont engagés dans la préparation de ce rendez-vous. Pour les uns, il s'agit de trouver les hébergements. On craint le manque de place : un appel a été lancé auprès des habitants. Pour les autres, il faut revoir le plan de circulation en ville, prévoir la sécurité et les secours. Une quinzaine de permanents sont au travail depuis octobre. Trois mille bénévoles attendent leur heure. Une *« légitime euphorie »*, résume l'équipe de Brest 92, qui espère faire exploser les chiffres de Douarnenez 88, année où étaient réunis 800 bateaux et 250 000 visiteurs. Cette fois, on attend un million de personnes. Les organisateurs ont souhaité s'entourer de partenaires (la ville de Brest et la marine nationale) et étendre à travers le monde leur quête des bateaux anciens sur l'authenticité desquels les propriétaires n'ont pas transigé.

GABRIEL SIMON

Lire la suite page 11

REPÈRES

BASSE-NORMANDIE

L'Agence de l'eau va nettoyer le Mont-Saint-Michel

LE million et demi de touristes qui, chaque année, fréquentent le Mont-Saint-Michel ne se doutent pas que toutes les eaux usées du site rejoignent la mer sans traitement. Cette pollution reste dans la baie malgré les marées, car les courants tournent autour du mont, sans rejoindre la haute mer.

C'est pourquoi l'Agence de l'eau Seine-Normandie a signé un contrat, mardi 19 mai, avec la région, le département de la Manche et quatre communes, afin d'épurer les eaux usées avant leur déversement dans le Couesnon et la mer.

Comme il s'agit d'un site classé, la station d'épuration devra être construite à l'intérieur des terres, et nécessitera donc des installations de pompage. Quant aux canalisations du tout-à-l'égout, elles devront faire l'objet d'un soin méticuleux afin de ne pas modifier l'aspect du site.

Il en coûtera au total quelque 20 millions de francs, répartis entre l'agence de l'eau (40 %), le département (30 %), la région (15 %) et les communes (15 %). Pour les 350 habitants permanents des quatre communes, le prix de l'eau passera donc de 6,50 F le mètre-cube à 16 F l'an prochain.

ILE-DE-FRANCE

Fête de la peinture dans l'Essonne

JUSQU'AU 28 juin, les artistes amateurs de l'Essonne sont invités à mettre la main au pinceau, à l'occasion de la fête de la peinture et du patrimoine. Organisée par une association de Vert-le-Grand, cette manifestation souffle cette année sept bougies.

L'édition 1992 a débuté fin avril et a lieu pendant dix-huit journées, principalement en fin de semaine, dans cinquante et une communes. Cinq mille peintres sont attendus et les organisateurs ont reçu, comme les années précédentes, le soutien financier du conseil général.

Pour participer, il suffit de se présenter le matin dans la commune choisie avec un support vierge, sur lequel un tampon spécial sera apposé.

Les participants ont jusqu'à 16 heures pour peindre ou dessiner un élément de leur cadre de vie ou encore une des deux cent soixante-six demeures ou châteaux du département répertoriés par les Monuments de France. L'an prochain, la fête devrait être organisée nationalement, avec pour thème : *« Dessine-moi un village »*.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Nouveau terminal pour l'aéroport de Marseille

ACCUEILLIR plus et mieux les passagers : tel est l'objectif que se fixe l'aéroport de Marseille-Provence, qui vient de mettre en service un nouveau terminal exclusivement destiné aux vols nationaux. Vingt-deux mois de travaux et un investissement de 180 millions de francs ont permis la réalisation de 15 000 mètres carrés de plancher pour recevoir des commerces, un restaurant de 200 places et des salons privés. Cet ensemble s'ajoute aux 6 000 mètres carrés de l'ancien satellite, qui avait atteint ses limites de capacité.

Quatre nouveaux postes de stationnement pour les avions ont été dégagés de part et d'autre du bâtiment situé au sud-est de l'aérogare construite au début des années 60. Cet équipement peut accueillir 6,5 millions de passagers par an, ce qui porte la capacité globale de Marseille-Provence à 8,5 millions de passagers.

Ces travaux ne constituent qu'une étape pour le troisième aéroport français qui espère, en l'an 2000, atteindre le chiffre des 10 millions de passagers par an.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de Roger Cans et de nos correspondants : Jean Contrucci (Marseille) et Patrick Desavie (Evry).

Polygamie communale en Bretagne

Cinq bourgs ruraux du Morbihan souhaitaient s'unir mais l'un d'entre eux avait oublié un premier mariage...

LA CHAPELLE-CARO

de notre envoyée spéciale

DANS la vallée de l'Oust, l'intercommunalité n'est pas simple. Le long de cette rivière, dans l'ouest du Morbihan, les communes, trop petites pour gérer seules leurs affaires, adhèrent à une douzaine de syndicats intercommunaux. Les périmètres de ces établissements, tous différents, ont été délimités voilà des décennies, en vertu, souvent, de règles administratives ou d'affinités politiques étrangères à la géographie. Des structures nouvelles se sont superposées aux anciennes, sans que l'on ait pris la peine de dissoudre celles-ci.

C'est sur ce terrain complexe que devait naître la première communauté de communes de France. Les maires de La Chapelle-Caro, Caro, Saint-Abraham, Missiriac et Saint-Laurent-sur-Oust, déjà unis depuis deux ans au sein d'un syndicat intercommunal de développement économique, avaient décidé d'approfondir leur coopération en créant, de façon volontaire, l'une de ces entités que la loi sur l'administration territoriale de la République s'efforce de promouvoir (*le Monde* daté 17-18 mai). *« Il faut bien avouer que nous sommes surtout intéressés par les incitations financières et fiscales »*, reconnaissent, sans fausse pudeur, ces élus ruraux.

Des partisans du désenclavement

Or, le préfet du Morbihan leur a déconseillé de s'unir dans l'immédiat en s'apercevant que l'une des cinq communes, Saint-Laurent, (270 habitants), était déjà engagée dans un syndicat à vocation économique. Se fondant sur un arrêté du Conseil d'Etat de 1970, il estime qu'une collectivité ne doit pas adhérer à deux établissements exerçant la même compétence. Quelles qu'aient été, autrefois, les tolérances préfectorales, cette sorte de bigamie n'est plus de mise, au moment où la coopération est censée prendre une figure plus ordonnée.

« Mais alors, cela fait deux ans que nous sommes dans l'illégalité ! La préfecture aurait pu s'en apercevoir plus tôt ! », proteste, pour la forme, Michel Guégan (CDS). Cette grande figure de la communauté du val d'Oust conjugue l'entêtement de l'élu et la clairvoyance du fonctionnaire territorial. Maire de La Chapelle-Caro (1 000 habitants), il travaille pendant la semaine au conseil général de l'Ille-et-Vilaine, où il est chargé de l'intercommunalité. Michel Guégan apprécie les méthodes de son « patron », Pierre Méhaignerie, partisan de la coopération bien qu'il ait voté contre la loi Joxe.

Depuis son observatoire privilégié, ce professionnel de la fiscalité locale a pu mesurer l'intérêt qu'il y aurait à transformer le syndicat de développement économique du val d'Oust en communauté de communes. Il n'a donc pas eu de mal à convaincre ses collègues qui, très au fait de la loi, n'attendaient plus qu'un encouragement. Leur décision s'est prise en quelques semaines.

« Le pas le plus important avait été franchi en 1990 », explique Michel Guégan. Comme tous les maires ruraux, les élus du val d'Oust ne jurent que par le désenclavement. Ils profitent de la construction d'un échangeur, près de La Chapelle-Caro, pour investir dans une zone d'activités intercommunale.

Adhésion à la carte

Les cinq communes, situées sur une même rive de l'Oust, où elles comptent 4 000 habitants, décident de mettre leurs forces en commun, bien qu'elles appartiennent à deux cantons différents. Saint-Laurent est rattachée au canton de Rochefort-en-Terre, distant d'une quinzaine de kilomètres. Elle adhère depuis longtemps au syndicat à vocations multiples des cantons de Rochefort et Questembert, pour le ramassage des ordures ménagères, l'entretien de la voirie, le tourisme, mais aussi le développement économique, dont elle ne profite pas, vu son éloignement.

« Cette intégration n'a pas tenu compte des frontières géographiques », regrette le maire de Saint-Laurent, Thierry Caudal, technicien à la direction départementale de l'équipement, qui, pour le développement économique, préfère rejoindre les communes du canton de Malestroit, toutes proches. Le préfet de l'époque ferme les yeux sur l'irrégularité. Les cinq communes instaurent un système de mutualisation de la taxe professionnelle dont Saint-Laurent se retrouve la plus grande bénéficiaire, son café, seul et unique commerce, ne lui procurant qu'une recette dérisoire.

La bigamie de Saint-Laurent n'est pas apparente, parce que cette commune, minuscule, contribue peu au développement économique de Rochefort-Questembert. De plus, les intérêts des deux syndicats auxquels elle adhère ne sont pas encore entrés en conflit. Mais, à l'échelle d'une commune plus importante, une telle situation pourrait devenir contradictoire.

Le maire de Saint-Laurent souhaite aujourd'hui poursuivre sa coopération avec ses voisines du val d'Oust, tout en restant dans le giron du SIVOM de Rochefort-Questembert pour la collecte des ordures ménagères ou l'entretien de la voirie car, dit-il, *« on ne peut pas tout chambouler du jour au lendemain »*. Le président de ce syndicat, M. François Hervieux (droite modérée), partage ce sentiment. Il craint, surtout, que le départ de Saint-Laurent ne *« fasse boule de neige, par les temps qui courent »*. Il essaiera donc de faire voter, à la majorité qualifiée, un système d'adhésion à la carte destiné à garder Saint-Laurent tout en desserrant son carcan.

La communauté de communes aura pour vocations principales le développement économique, mais aussi l'aménagement du territoire, l'environnement et le tourisme. Pour l'instant, les élus ne savent pas vraiment ce qu'ils mettront sous ces chapitres. Ils aimeraient freiner la pollution par le lisier, imposer des plans d'épandage, promouvoir le tourisme fluvial. Mais, à cinq, seront-ils assez forts pour se faire respecter des éleveurs de porcs ? Auront-ils un quelconque pouvoir sur les communes pollueuses de l'amont ? *« Si l'on ne s'unit pas, c'est l'enterrement de première classe*, déclare le maire de Missiriac, Edouard Rolland, avant d'ajouter : *le problème, c'est de savoir avec qui on le fait. »* Les élus ruraux sont, en la matière, de grands timides. Les uns ne veulent pas s'afficher avec tel candidat à la députation, les autres craignent d'être engloutis par le bourg-centre. D'autres encore approuvent la solidarité des dépenses, mais pas celle des recettes.

Pendant ce temps, les panneaux « à vendre » se multiplient sur les maisons, et les adolescents font 30 kilomètres pour se rendre au collège. Pourtant, chaque commune possède sa propre salle polyvalente, son gymnase « omnisports » et son stade. *« Ces équipements ne sont pas très utilisés. Et, lorsqu'on veut réunir du monde, on ne tient nulle part à plus de trois cents »*, peste un conseiller municipal d'opposition. Pour enrayer la désertification, un effort, décidément, reste à faire.

RAFAËLE RIVAIS

François Grosrichard lauréat du prix Gaston-Defferre

Les premiers prix Gaston-Defferre de la décentralisation destinés à récompenser les personnalités qui se sont illustrées dans la mise en œuvre ou l'analyse des réformes locales ont été décernés à Marseille jeudi 21 mai au cours d'un colloque organisé par l'Institut de la décentralisation. Dans la catégorie des journalistes, c'est notre collaborateur François Grosrichard qui a été distingué par le jury pour la qualité de ses articles.

Carrefours sous surveillance

Le département de la Seine-Saint-Denis doit bénéficier en 1995 d'un système de régulation des feux tricolores

LES élus du conseil général de la Seine-Saint-Denis, comme les habitants du département, se sont demandés, dès 1977, s'il n'était pas possible d'assurer une certaine coordination des feux de signalisation. La multiplication de ces balises, fonctionnant souvent de façon indépendante, ne favorisait pas la circulation dans un département essentiellement urbain. En accord avec les maires des communes concernées, les membres du conseil général ont décidé, en 1981, de prendre en charge l'entretien de l'ensemble des équipements de régulation de la circulation.

L'année suivante, le conseil a autorisé le lancement d'une étude d'un système de gestion et de régulation des feux. Deux opérations-tests ont été menées sur deux radiales importantes, les routes nationales numéros 2 et 3, afin de comparer le savoir-faire des sociétés spécialisées et d'affiner les objectifs du projet. Au vu des résultats, présentés en 1986, l'Etat, la région Ile-de-France et le département se sont engagés à participer au financement d'une opération estimée à 7,9 millions de francs.

Suivre les variations du trafic

La phase de mise en place du Système de gestion et d'exploitation de régulation des feux automatisés (GERFAUT) a pu commencer en 1990. Elle permet de suivre, en temps réel, les variations de trafic. Actuellement, les renseignements transmis par les capteurs servent à analyser les fluctuations de la circulation. Les données permettront par la suite de calculer de nouveaux plans de feux mieux adaptés.

Ce système ne réglera pas pour autant tous les problèmes de circulation en Seine-Saint-Denis. Sur ce point, M. François Pons, responsable de l'arrondissement « transports-circulation » à la direction départementale de l'équipement, est sans illusion : *« Si le système doit permettre de mieux prendre en charge les usagers de la route et de leur proposer une utilisation des voiries, il ne pourra résoudre les difficultés, liées en particulier à une augmentation du trafic, que l'on ne peut maîtriser. »*

Actuellement, aux carrefours déjà équipés, Gerfaut est capable d'intervenir sur les signaux lumineux (mise en clignotants, changement du temps des feux), de détecter leurs anomalies de fonctionnement grâce à un signal d'alarme, de les corriger ou de les faire dépanner rapidement.

Dans une prochaine étape, le système pourra choisir un programme de feux qu'il aura la possibilité d'« adapter » aux variations du trafic, tout en tenant compte des transports en commun. Cette fonction sera utilisée, en particulier, pour la ligne de bus La Courneuve-Rosny et pour le futur tramway qui doit relier, dans quelques mois, Saint-Denis à la préfecture de Bobigny. En 1995, la circulation aux trois cents carrefours stratégiques du département sera directement gérée en temps réel par un poste central de régulation (PCR), installé à Rosny-sous-Bois, dans les locaux de la direction départementale de l'équipement.

Un programme, mis au point à partir des données recueillies sur le terrain depuis 1991, permet d'ores et déjà de réguler, à travers le fonctionnement de cent cinquante-deux feux tricolores, la circulation sur près d'un cinquième des routes nationales (plus d'une vingtaine de kilomètres) et sur un dixième des voies départementales (environ trente kilomètres). Dans l'éventualité de la mise en place d'un système de guidage des automobilistes, projet souvent évoqué, les bases de données de GERFAUT pourraient être raccordées, *via* un serveur approprié, aux ordinateurs de bord des véhicules.

MARTINE BOULAY-MERIC

DÉBAT

Prévenir le surendettement des communes

par Michel Klopfer

IL y a dix-huit mois, une ville de 40 000 habitants s'avouait en cessation de paiements, remettant en cause, dans l'opinion, la traditionnelle image de solvabilité absolue du secteur public local. Le contexte politique particulier d'Angoulême et le fait qu'il s'agissait d'une première sur le plan national ont débouché sur une vaste négociation au terme de laquelle l'ensemble des parties prenantes, l'Etat, la ville et les prêteurs, a accepté de faire des concessions financières.

Un an après le dénouement de l'affaire, la leçon a-t-elle été retenue ? On peut constater que si les départements et les régions jouissent encore dans leur grande majorité d'une assise relativement solide, les communes ont un niveau de solvabilité de plus en plus différencié. Un hiatus considérable s'instaure entre des communes saines qui font de leurs comptes « en plomb » un argument de communication financière et un nombre croissant de villes qui commencent à voir les prêteurs se dérober à leurs sollicitations. Un tel phénomène n'est plus marginal : le quart des communes françaises de plus de 20 000 habitants a un encours de dettes qui excède quatorze à quinze ans d'autofinancement brut, ce qui est la lisière de la zone rouge au-delà de laquelle la dette ne peut plus être remboursée que par d'hypothétiques ventes de patrimoine ou par la mise en œuvre d'un plan de redressement des comptes. Selon le mot d'un banquier, de plus en plus de collectivités sont dans une situation « sub-claquante ».

Des courtiers déraisonnables

Contrairement au budget de l'Etat, qui fait ressortir un déficit lorsque les recettes définitives ne couvrent pas les dépenses, en finances locales l'équilibre du budget est apprécié après emprunt. Cette banalisation du mécanisme de l'endettement a incité beaucoup de collectivités à surestimer leurs limites financières, notamment à l'époque où les banquiers acceptaient de les financer sans même regarder les comptes. Dans de nombreux cas, des processus cumulatifs de surendettement se sont enclenchés, les maires n'ayant comme solution, pour éviter le pire, que de relever chaque année les taux des impôts locaux.

Cependant, dans beaucoup de communes, les taux d'imposition ne sont plus très éloignés du maximum légal, et les municipalités sont entrées dans la deuxième moitié de leur mandat, une période où l'augmentation de la pression fiscale devient politiquement plus difficile. La plupart des banques sérieuses refusent à présent de financer les communes trop endettées ou bien n'y consentent que sous réserve de la mise en œuvre par les élus d'un protocole engageant la commune sur un plafond pluriannuel de dépenses, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Si désagréable soit-elle pour les élus, cette contrainte est un moindre mal en comparaison des effets pervers de la recherche frénétique d'argent qui caractérise actuellement un nombre croissant de collectivités. Tels les vautours, des courtiers rôdent autour des communes en difficulté, se faisant fort de leur rabattre des financements largement déraisonnables (remettre du carburant dans la machine n'est certainement pas la meilleure solution pour rétablir l'équilibre financier) et parfois même d'origine douteuse.

Conseiller « en temps réel »

Par ailleurs, certaines communes peuvent être tentées de concéder des services publics en gestion déléguée, en privilégiant, par un phénomène de fuite en avant, l'obtention d'un cash le plus élevé possible. Lequel les conduira, en contrepartie, à des dépenses disproportionnées quelques années plus tard. D'autres villes s'engagent allègrement dans le nouveau contrat à la mode, le METP (marché d'entreprise de travaux publics), qui est purement et simplement de l'endettement déguisé, la commune se faisant financer ses équipements, à des taux conséquents, directement par le constructeur. Tous ces engagements hors bilan n'apparaissent pas comptablement dans l'encours de la dette, alors qu'ils généreront des obligations ultérieures de paiement qui amputeront d'autant la marge de manœuvre des années futures.

L'assainissement du système passe par le développement de l'analyse financière prospective et du contrôle de gestion dans les mairies, afin de permettre aux élus d'apprécier l'impact financier de leurs décisions, en amont de celles-ci. Il faudrait trouver un moyen approprié pour que les chambres régionales des comptes, organes totalement indépendants du pouvoir politique national ou local, puissent conseiller « en temps réel » et de manière confidentielle les élus, bien avant qu'une phase juridictionnelle ne soit engagée.

Enfin, il est urgent que le législateur fixe des ratios prudentiels d'endettement, quitte à ce que les procédures à mettre en œuvre en cas de dépassement de ces normes, soient largement interprétatives. L'enjeu est en effet de combiner efficacité et maintien de l'esprit des lois de décentralisation dans la prévention des risques de surendettement.

► Michel Klopfer est consultant, maître de conférences à l'ENA.

BIBLIOGRAPHIE

Circulades languedociennes

Il fallait *un regard étranger* – en l'occurrence celui de l'architecte polonais Krzysztof Pawlowski – *et le secours de la* photo aérienne pour découvrir que le cœur de nombreuses *bourgades et villes* languedociennes, à commencer par Montpellier, est construit selon un *plan circulaire*. Aucun urbaniste français ne s'en était encore avisé, ce qui souligne le manque de *curiosité* des aménageurs pour l'histoire de *nos* villes. M. Pawlowski a même été contraint d'inventer un heureux *néologisme pour désigner* cette forme d'organisation de l'espace bâti : la « circulade ».

Attachement à la figure symbolique

L'album *qu'il* a *tiré de sa* découverte (1) est un événement car il avance et illustre la thèse, *passionnante, selon laquelle* le premier urbanisme européen post-romain est né vers l'an mil *dans les plaines* méditerranéennes de langue d'oc.

Il démontre en effet que l'ordonnancement des bâtisses médiévales le long de rues circu*laires et concentriques n'est dû* ni au hasard ni aux contraintes du site, mais à une volonté délibérée. Et il le prouve en étudiant plus de cinquante bourgs et villages dont il commente les plans cadastraux et les vues aériennes.

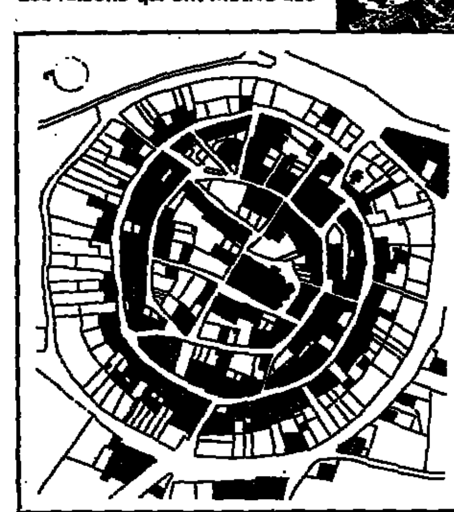
Le choix urbanistique des Languedociens du Moyen Age était original et n'a jamais été reproduit. Au contraire, le schéma *orthogonal, hérité des Romains*, est ensuite devenu la règle dans les villes nouvelles appelées « bastides ».

Les raisons qui ont motivé ces méridionaux pionniers de l'urbanisme sont probablement multi*ples et encore hypothétiques* faute de tout document écrit : groupement des serfs autour de la motte féodale, attachement à la figure symbolique et parfaite du cercle, efficacité de l'enceinte circulaire, protection contre le vent, volonté d'un seigneur local de fortifier un fief contesté... En *tout cas, l'architecte polonais* a *fait* découvrir aux élus locaux la singularité de leurs circulades et, du coup, la richesse de ce patrimoine. Déjà des villages, jugés jusqu'ici sans attrait particulier, ont *tiré parti de leur* configuration en l'offrant à la curiosité des *touristes. Il était temps.* De ces centres-villes resserrés, aux maisons dépourvues de confort et sans jardin, la vie commençait à *se retirer* au profit de lotisse*ments* banlieusards. Il y a urgence à sauvegarder des ensembles sans équivalents en Europe, soit en les réhabilitant, soit en leur trouvant une nou*velle fonction. Un véritable défi* pour les collectivités locales et territoriales.

Signe encourageant : l'ouvrage de M. Pawlowski est publié par une maison d'édition *montpelliéraine avec le concours* de la Société des autoroutes du sud de la France et du conseil régional Languedoc-Roussillon.

La lumière, c'est-à-dire une *innovation culturelle* intelligem*ment mise en valeur par les gens* du terroir, nous vient une fois encore du Midi.

M. A.-R.



Bram (Aude) : vue aérienne et dessin d'après le plan cadastral napoléonien

(1) *Circulades languedociennes de l'an mil : naissance de l'urbanisme européen*, par Krzysztof Pawlowski, Presses du Languedoc, 1992, 220 p., 350 illust., 250 F.

Bordeaux cherche un architecte/urbaniste

M. Jacques Chaban-Delmas révise les projets d'aménagement du quartier de la Bastide présentés il y a trois ans par Ricardo Bofill

BORDEAUX

de notre correspondante

« CE sera un quartier en *continuité* avec son histoire et à la pointe de la modernité. Bref, une ville intelligente », promettait Ricardo Bofill en 1988. L'architecte catalan avait été choisi pour dessiner les plans d'un quartier neuf de cent hectares à l'emplacement d'un faubourg industriel réduit à des friches, le quartier de la Bastide, face au port de la Lune, berceau du riche Bordeaux du dix-huitième siècle. Cela devait être *« le plus grand projet d'urbanisme bordelais de la fin du vingtième siècle »*.

La Caisse des dépôts et consignations était chargée de l'aménagement, *via* une filiale créée pour la circonstance : la société Ardeur. Elle devait financer les études, recruter des investisseurs et mener à bien la promotion du projet qui comportait des logements, des bureaux, des espaces verts et deux équipements publics : un auditorium et un musée des beaux-arts.

Pour l'instant, rien n'a été réalisé. Tout se passe comme si le marasme général qui règne dans l'immobilier et, selon l'expression des experts urbains, *« une atmosphère proprement bordelaise faite de résignation et d'intrigues indémêlables »* se conjuguaient pour maintenir l'opération à l'état d'ébauche. Une *« plate-forme d'affaires »* promise par des Luxembourgeois et dessinée par Norman Foster n'a jamais trouvé *les indispensables* concours bancaires. Le permis de construire d'une tour de bureaux a été refusé, semble-t-il pour des raisons architecturales. Aucune grande surface commerciale n'a fait le pari de s'implanter dans le quartier actuellement dépeuplé. La construction de 15 000 mètres carrés de logements sociaux est également paralysée. Aucun des grands bâtiments publics n'a, pour l'instant, vu le jour. La Caisse des dépôts, qui possède désormais une quarantaine d'hectares à la Bastide, aurait jusqu'alors investi 120 millions de francs sans retour.

Le pont tournant remis en cause

Malgré la *« situation financière peu brillante »* d'Ardeur, les responsables locaux démentent toute velléité de désengagement. Il est vrai que la Ville de Bordeaux a fait un geste en rachetant une partie des terrains, notamment l'ancienne gare d'Orléans, pour laquelle 15 millions de francs ont été inscrits au budget municipal 1992.

Le projet de pont tournant reliant la rive gauche à la Bastide et qui devait être *« le plus grand d'Europe »* est remis en cause. Un jugement du tribunal administratif de Bordeaux vient d'annuler, pour défaut de consultation de la population, la délibération du conseil de la communauté sur laquelle était fondée la décision de le réaliser. Il avait pourtant fait l'objet d'un concours d'architecture et cinq cabinets avaient été sélectionnés. On découvrit *in extremis* que des *« difficultés techniques »* avaient échappé au concepteur. Un rapport d'expertise, dont la copie doit être remise le 7 juin, devrait confirmer cette analyse. L'équilibre général d'aménagement de la Bastide risque donc d'être modifié.

Ces retards ne mécontentent cependant pas tout le monde. C'est le cas de ceux qui manifestent, depuis le début, des réticences pour le projet Bofill. *« Peut-être est-ce une chance que le marché soit aussi bas. Cela permet de réfléchir et de préparer un meilleur projet »*, note ainsi Mme Francine Fort, en charge des problèmes d'architecture au cabinet de Jacques Chaban-Delmas. Le maire de Bordeaux a rendu public, fin avril, le rapport d'un comité d'experts parisiens (1), placé sous la responsabilité de Jean Millier, président de l'Institut français d'architecture. A leurs yeux, *« Bordeaux, ville si cohérente quant à ses paysages, ne doit pas se laisser démembrer au gré des opportunités sous prétexte qu'aucune ambition plus globale ne l'anime-rait »*. Dans une première version officieuse, les experts constataient que *« le prestige attendu »* du projet néoclassique de Ricardo Bofill *« se mue en une juxtaposition de constructions plus triviales et hasardeuses »*. *« Illusoire en termes de dialogue avec le monde contemporain des architectes, le projet Bofill l'est aussi en termes de tracé urbain »*, notaient les experts. Ils proposent officiellement de *« tenter un dépassement des contradictions »*. Ils conseillent le recrutement d'un *« délégué général aux transformations de la ville »* et d'un concepteur *« choisi parmi les architectes urbanistes de réputation internationale »*. Cet homme providentiel tisserait le *« fil directeur de tous les aménagements à réaliser le long du fleuve »* sur les deux rives de la Garonne. Le nom de Dominique Perrault, architecte de la Très Grande Bibliothèque, est avancé ainsi que ceux de Rem Koolhas et de Jean Nouvel.

Les difficultés du marché immobilier et les remaniements en cours dans les équipes risquent de repousser les projets d'aménagement du fleuve de quelques années.

GINETTE DE MATHA

(1) Il s'agit, outre Jean Millier, de François Barré, délégué aux arts plastiques, Jean Belmont, François Chaslin, François Grether et Christian Hauvette.

L'euphorie des vieux gréements

Suite de la page 9

A cet égard, l'Europe du nord a su conserver et entretenir ce qui est un véritable patrimoine culturel, inversement à la France où il était en train de s'éteindre.

L'idée des fondateurs du Chasse-marée a été de redonner la vie à tous ces bateaux, construits non pas pour la plaisance mais pour transporter, pêcher, travailler. Des associations, souvent aidées par des collectivités locales, se sont lancées dans la construction de lougres, sloups, goémoniers, chaloupes et gabares des côtes de France. Déjà 43 vieux gréements ont été mis à l'eau, 64 sont en chantier et 23 autres vont suivre.

Des coques de noix aux grands voiliers, 2 000 unités représentant vingt nations sont attendues, à l'image du *Kershones* (108 m) ou du *Tovarich* (80 m), des bâtiments de la CEI affrétés par une compagnie allemande qui, depuis 1988, fait du charter avec une dizaine de bateaux de l'ancien Empire soviétique. A l'Est, la marine traditionnelle est également passée dans le système capitaliste. Car, s'il est vrai que les anciens bateaux restent une affaire de passionnés, ils peuvent constituer une intéressante source de profits. Des compagnies britanniques vendent des croisières estivales sur d'anciens caboteurs au confort luxueux.

L'image des belles voiles d'autrefois a su attirer des entreprises, comme le Crédit agricole, devenu partenaire financier de l'opération. Son principal concurrent en Bretagne, le Crédit mutuel, pour ne pas être absent de la fête a donné des fonds pour la construction de la grande goélette de Brest, *la Recouvrance*, cependant que des sociétés ont acheté la venue de bateaux sur lesquels clients ou fournisseurs seront invités.

La vieille marine peut aussi attirer la publicité. Brest 92 s'affichera sur 80 millions de canettes de bière, 80 millions de litres de jus de fruit et 12 millions de boîtes d'allumettes. Tout est prêt pour un rassemblement qui doit avoir lieu du vendredi *10* au mercredi *15 juillet*. Après quoi, la flottille appareillera pour Douardenez où, le 16 juillet, on mettra en eau le premier port-musée, Port Rhu.

Mais la fête sera aussi à terre : 1 500 musiciens débarqueront à Brest pour donner l'aubade. Les promoteurs du festival du film maritime ont programmé la projection de 200 documents. Enfin les grands musées maritimes étrangers doivent présenter leurs plus vieilles pièces. En ce qui concerne la restauration, les organisateurs ont prévu 12 tonnes de thon et 25 *tonnes d'huîtres, de quoi assouvir* la faim des visiteurs.

GABRIEL SIMON

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Emploi des cadres.** – Le Centre *national de la fonction publique* territoriale (CNFPT) organise un forum pour l'emploi des cadres *territoriaux, lundi 25 mai*, à Issy-les-Moulineaux. Il invite les trente-sept administrateurs qui *viennent d'être reçus au concours* 1992 et les trente ingénieurs en chef lauréats du concours 1991, non recrutés. *Le CNFPT souhaite faciliter* la rencontre de ces futurs cadres et des représentants des collectivités.

▶ **Renseignements au (16-1) 40-60-48-00.**

□ **Maires ruraux.** – La Fédération nationale des maires ruraux, que *préside M. François Paour (UDF)*, élu de Saint-Bernard (Ain), tiendra son prochain congrès les 6, 7 et 8 juin à *Thorens-Glières (Haute-Savoie)*. Au programme : la formation des élus locaux, Maastricht et le monde rural, *l'intercommunalité*.

▶ **Renseignements au (16-1) 74-00-06-49.**

□ **Informatique.** – Les *dix-huitièmes* assises de l'informatique des collectivités *territoriales*, organisées par le Centre national de la fonction publique territoriale, doivent avoir lieu à Nancy, les 16, 17 et 18 juin. Elles *porteront sur* l'évolution des métiers de l'informatique et la gestion des systèmes.

▶ **Renseignements au (16-1) 83-36-65-10.**

Les marchés étrangers au Salon « S'implanter »

A l'occasion de la troisième édition de S'implanter, *le Salon de l'implantation* d'entreprises et du développement local, qui doit avoir lieu du mardi 16 au jeudi *18 juin, au Parc des exposi*tions de la porte de Versailles à Paris, une série de colloques accueilleront des experts internationaux. Ces rencontres permettront aux collectivités locales et aux entreprises présentes au *Salon de faire le point sur* la mise en place du marché unique européen, sur les aides de la Commission euro*péenne, sur les opportunités* en Europe centrale et orientale, ainsi que sur le droit des *entreprises et la réglementa*tion en Europe. Six pays, dont l'Espagne, seront officiellement présents, et une *vingtaine d'organismes* traduiront l'ouverture aux marchés internationaux de cette manifestation.

▶ **S'implanter. 82, bd Haussmann, 75008 Paris. Tél : 42-94-06-10.**

NOMINATIONS

□ **M. Pierre-Charles Krieg, président de l'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France.** – Le nouveau conseil d'administration de l'agence des espaces verts de la région Ile-de-France a élu, mardi 12 mai, M. Pierre-Charles Krieg à sa présidence, en remplacement de M. Edouard Bonnefous, *nommé* président d'honneur.

Créée par la loi du 6 mai 1976, l'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France a pour mission de mettre en œuvre la politique régionale des espaces verts, des forêts et des promenades en région parisienne. Elle devrait prendre une importance croissante, compte tenu des préoccupations *exprimées par* les électeurs au cours du scrutin du 22 mars qui a vu entrer 22 élus de *Génération* Écologie et 15 Verts au conseil régional.

M. Pierre-Charles Krieg avait été élu président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France *en octobre* 1988, après la démission de M. Michel Giraud. En février dernier, devant *l'abondance des prétendants* RPR à la fonction (MM. Alain Juppé, Michel Giraud et Michel Péricard), M. Krieg *avait accepté de renoncer* à sa propre succession à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France où *fut finalement élu M. Giraud*.

TEXTES

□ **Commissions de la coopération.** – Le décret du 6 mai 1992 relatif à la commission *départementale de la coopération* intercommunale est paru au *Journal officiel* du 7 mai. Il précise, notamment, le nombre des *membres admis à siéger au sein de* la commission (au moins 40), ainsi que la composition des collèges *électoraux représentant les* communes. Sa publication intervient dans les délais prévus par la loi sur l'administration territoriale de la *République, et constitue* la première étape de la relance de l'intercommunalité (*le Monde* daté 17 et 18 mai).

PUBLICATIONS

□ **Statut de l'élu.** – *La Lettre du cadre territorial* vient de publier un numéro hors série sur « Le statut de l'élu local ». Ce guide fait le point sur *les nouveaux droits des élus* en matière de formation, de retraite et de rémunération, prévus par la loi du 3 février 1992 sur les conditions *d'exercice des mandats locaux*.

▶ **31 pages, 150 francs.** *La Lettre du cadre territorial*, **BP 215, 38506 Voiron cedex.**

SOCIÉTÉ

POLICE

Sur fond de trafic de drogue

« Guerre des polices » à Cayenne

CAYENNE

de notre correspondant

L' « affaire » couvait depuis longtemps, mais elle a éclaté lundi 18 mai quand les fonctionnaires des douanes ont interpellé, à la sortie d'un hôtel de Cayenne, le Montjoly Bar, le numéro quatre de la police urbaine, l'inspecteur divisionnaire Alain Pallier, qui transportait dans sa voiture un sac contenant sept paquets de cocaïne de un kilo chacun.

Gardé à vue pendant quarante-huit heures, cet inspecteur a expliqué qu'il avait été victime d'une machination fomentée par l'un de ses subordonnés, l'enquêteur Jean Laviolette, avec le concours de l'un de ses indicateurs habituels, un certain Joël Merril, qui lui aurait tendu un piège en le mettant, par téléphone, sur la piste de ce « cadeau » compromettant.

Le procureur de la République a retenu cette explication et l'inspecteur Pallier a été remis en liberté le mercredi 20 mai tandis que les deux autres protagonistes étaient à leur tour interrogés.

Un « flic de choc » controversé

La thèse du complot a été confirmée quand, deux jours plus tard, vendredi 22 mai, le dénommé Merrill a été écroué après avoir été inculpé de trafic de stupéfiants et outrage à magistrat alors que l'enquêteur Laviolette était lui aussi inculpé, mais laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Celui-ci a d'ailleurs expliqué qu'il n'avait *« nullement voulu démolir un collègue officier de police mais dénoncer un trafic international de stupéfiants. »*

Ces deux policiers auraient avoué le « complot ». Le procureur de la République, M. Jean-Robert Daubenton, s'en est expliqué, vendredi, au cours d'une conférence de presse en précisant toutefois qu'il avait demandé l'ouverture d'une information judiciaire pour essayer de tirer définitivement les choses au clair et qu'il avait réclamé à Paris l'envoi en Guyane d'une mission de l'inspection générale de la sûreté.

Tout cela provoque l'émoi de la plupart des autres policiers parce que l'inspecteur Pallier, « flic de choc », est devenu, depuis son arrivée en Guyane, il y a quatre ans, le personnage le plus controversé de la police locale. En septembre 1991, le syndicat des policiers en tenue l'avait pris à partie en l'accusant de brutalités et de discrimination raciale et le caractère expéditif de ses méthodes semble attesté par l'existence de deux plaintes déposées contre lui pour violences illégitimes et vols de bijoux lors de perquisitions.

La remise à l'inspecteur Pallier de la médaille du courage par le ministre des DOM-TOM, en 1991, à la suite d'une agression commise contre lui par des immigrés clandestins brésiliens, avait d'ailleurs suscité divers commentaires.

Pour la première fois en Guyane, l'ensemble des fonctionnaires en service au commissariat de Cayenne, représentés par cinq syndicats, ont fait savoir, vendredi, au cours d'une conférence de presse concurrente de celle du procureur, qu'ils réclamaient la suspension de ses fonctions de l'inspecteur Pallier jusqu'à la fin de l'enquête judiciaire et qu'ils refuseraient, jusque là, de servir sous ses ordres. Le directeur de la police urbaine, André Trouvé, supérieur hiérarchique direct de l'inspecteur contesté, a décidé, à son tour, de s'exprimer lundi pour répondre notamment à la presse locale qui parle de *« mascarade »* et de *« justice à vitesses multiples »*.

EDMOND FRÉDÉRIC

Le onzième congrès de l'organisation majoritaire

Le Syndicat des commissaires choisit la voie de l'ouverture

Le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (83 % des voix aux élections professionnelles), qui a tenu son onzième congrès à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales) du mercredi 20 au vendredi 22 mai, est décidé à *« relever le pari d'une police nationale au service des citoyens »*. La nouvelle direction syndicale a réagi favorablement au discours du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, qui a invité les commissaires à mettre en œuvre un *« projet d'entreprise »*.

SAINT-CYPRIEN

de notre envoyé spécial

Le temps des mandarins, des crispations corporatistes et du discours sécuritaire est, pour le syndicat majoritaire des commissaires, révolu. Sa nouvelle équipe dirigeante en est comme un symbole. Plus jeune secrétaire général jamais placé à sa tête, M. Emile Perez, commissaire principal, âgé de trente-cinq ans, dont douze aux Renseignements généraux, s'est entouré d'adjoints venus des deux autres services concernés par la départementalisation en cours dans la police : un commissaire des polices urbaines, M. Jean-Luc Aminot, et un commissaire divisionnaire de la police de l'air et des frontières, Mme Danielle Thiery. C'est la première fois qu'une femme accède à la direction du syndicat.

Revendiquant la *« neutralité politique »*, ce nouveau trio de dirigeants s'est imposé face à un « ticket » concurrent, plus nettement conservateur. Proches des commissaires qui s'étaient engagés dans une opposition systématique aux gouvernements socialistes de 1981 à 1989, cette liste concurrente avait mené campagne sur les menaces que ferait courir une départementalisation des services étendue à tout l'Hexagone d'ici à la fin de l'année. Bien implantée dans les polices urbaines de la région parisienne, cette tendance « droitière » s'est, après de nombreux atermoiements, désistée au profit du trio affichant la modernité.

Les nouveaux « patrons » des commissaires s'inscrivent dans la ligne de leurs prédécesseurs, MM. Jean-Pierre Havrin et Bernard Reymond-Guyamier, qui avaient effectué ce changement de cap trois ans plus tôt. Cette continuité s'exprime notamment dans l'association – au sein d'une Fédération nationale autonome de la police (FNAP) dont le bien-fondé n'est plus contesté – avec les frères ennemis d'hier : *« Contrairement aux commissaires les plus rétrogrades, nous ne considérons plus les inspecteurs comme des subordonnés, mais comme des collaborateurs »*, dit un commissaire qui se reconnaît dans la tendance désormais dominante du syndicat. La continuité s'incarne aussi dans la volonté de *« poursuivre la modernisation et le syndicalisme de propositions »*, selon M. Perez.

« Un projet d'entreprise »

Aussi le syndicat est-il bien disposé à l'égard des propositions de M. Quilès, non sans demander une réforme des rémunérations accessoires (vacations funéraires, prime d'assistance à huissier, frais fictifs de mission) et la création de directions régionales de la police. Et non sans réclamer un plan *« pluriannuel »* de modernisation comparable à celui mis en œuvre entre 1986 et 1990 par M. Pierre Joxe.

Mais le nouveau ministre de l'intérieur, s'il est d'accord pour prolonger l'effort budgétaire de la modernisation des équipements, a posé un préalable à toute programmation pluriannuelle : l'amélioration de l'organisation du travail et de la gestion des ressources humaines dans la police. Utilisant une formule – *« développer un service public fort et entreprenant »* – qu'il avait déjà employée au moment de la réforme des PTT, le ministre a déclaré que la police nationale a besoin d'un *« projet d'entreprise »* et *« de chefs de service opérationnels ayant la capacité d'optimiser les moyens »*. Bref, de gestionnaires compétents.

En écho à ces propositions, M. Perez s'est dit favorable à une *« amélioration de l'efficacité et de la productivité »*, passant notamment par une révision du régime de travail des policiers en tenue (la *« cinquième équipe »*), en échange de quoi les commissaires se disent prêts à être les *« concepteurs de l'action policière »*. Le même accueil favorable a été réservé au plan de sécurité urbaine dernièrement présenté par M. Quilès. Admettant l'existence de *« zones de non-droit »* dans certains quartiers urbains difficiles, le ministre a incité la police à *« reconquérir les territoires en déshérence »*. Le syndicat se propose de développer un « partenariat » avec la population et les différents acteurs de la sécurité, dont les polices municipales, mais à condition qu'ils soient dotés d'un statut juridique qui leur fait défaut. *« La balance est peut-être allée trop loin dans le sens d'une prévention qui reste nécessaire, mais qui a montré ses limites*, a répondu M. Perez. *Il faut revenir à une stratégie plus équilibrée de prévention, de dissuasion et de répression. »*

ERICH INCIYAN

ÉDUCATION

Après son congrès de Nancy

Le SGEN-CFDT déboussolé

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), a tenu son congrès du mercredi 20 au vendredi 22 mai à Nancy. Le bouleversement du paysage syndical dû à l'éclatement probable de la FEN et les divergences profondes qui opposent le SGEN à la CFDT (*le Monde* du 21 mai), ont pesé sur les débats. Jeudi 21 mai, le rapport d'activité a été adopté par 52,26 % des voix et l'actuelle direction du SGEN a été reconduite. Vendredi 22 mai, M. Jean Michel Boullier, qui briguait son troisième mandat au poste de secrétaire général, a été réélu.

NANCY

de notre envoyée spéciale

Une nouvelle fois, le SGEN-CFDT sera resté fidèle à son image de syndicat turbulent et, surtout, imprévisible. Alors que l'équipe dirigeante en place depuis le congrès d'Annecy de 1986 semblait très contestée à la fois par sa minorité interne et par la direction de la confédération, elle a finalement été reconduite grâce au soutien des syndicats départementaux proches de l'extrême gauche. Alors que la direction du syndicat ne cachait pas, à la veille du congrès, le caractère incertain du vote sur le rapport d'activité, celui-ci a été approuvé par 52,26 % des voix contre 36,55 % (et 9,65 % d'abstention). *« Un résultat inespéré »* selon le secrétaire général lui-même.

La question de l'apprentissage

Sous la cohésion de façade apparaissent néammoins de profondes lézardes et d'importantes contradictions. Trois parmi les cinq plus gros syndicats du SGEN, la Haute-Savoie, le Doubs et le Haut-Rhin, avaient choisi de soumettre au congrès une résolution alternative et de proposer une équipe de rechange (*le Monde* du 21 mai). Principales lignes de clivage : la place du SGEN au sein de la CFDT, l'éventuel rapprochement de la centrale avec la FEN dans un vaste *« pôle réformiste »* et, d'un point de vue plus stratégique, la place laissée à la négociation dans la pratique syndicale.

« Le SGEN pratique un syndicalisme des mains blanches pour continuer tranquillement à vivoter avec ses revendications inatteignables, fulminait un minoritaire au cours du congrès. *Qu'un syndicat s'exprime par cinq voix pour, cinq voix contre et dix abstentions, ce n'est plus tenable quand la crise du syndicalisme est ce qu'elle est aujourd'hui. »*

L'offensive des minoritaires à été repoussée par 56,19 % des voix. Mais, paradoxalement, le congrès à adopté (par 55 % des voix) un amendement présenté par son syndicat de Meurthe-et-Moselle réclamant *« le renforcement du rôle des partenaires sociaux dans le suivi, le contrôle et la mise en œuvre de l'apprentissage »*. Or, la question de l'apprentissage était jusque-là un point essentiel de clivage avec la direction de la CFDT, le SGEN restant un farouche défenseur du système d'alternance sous statut scolaire.

Cette évolution sur une question importante n'a pas suffi, néammoins, pour affermir les positions de l'équipe dirigeante. Les choses se sont même nettement gâtées, vendredi 22 mai, lors de l'élection des membres de la commission exécutive du syndicat. Deux, parmi les candidats de la majorité, MM. François Queval et Jean-François Dupont, ont été éliminés. Les quatre candidats de la minorité ayant, de leur côté, *« par souci de cohérence »*, décidé de retirer leur candidature, la nouvelle commission exécutive du syndicat est, faute de combattants, incomplète : elle ne dispose que de six membres, au lieu des huit prévus.

Le SGEN sort donc déboussolé de ce congrès. Et les positions des uns et des autres risquent fort dans les mois qui viennent, et compte tenu de l'importance des enjeux – notamment par rapport à la FEN – de se radicaliser.

CHRISTINE GARIN

JUSTICE

□ **M. Vergès confirme le dépôt d'une plainte pour écoutes téléphoniques.** – Me Jacques Vergès, du barreau de Paris, a confirmé, jeudi 21 mai, au Sénat, devant l'Observatoire des libertés, une association d'avocats et de magistrats animée notamment par M. Alain Marsaud, le dépôt d'une plainte visant les deux juges d'instruction chargés du dossier Paul Touvier qui avaient placé sur écoutes ses lignes téléphoniques, en novembre 1988, alors que l'ancien milicien était en fuite. Le placement sur écoute de Me Vergès, avocat de Klaus Barbie lors du procès de Lyon, et d'un autre avocat, Me Jacques Buttin, du barreau de Chambéry, avait été révélé par « l'arrêt Touvier », rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, au chapitre des annulations d'actes (*le Monde* daté 19-20 avril).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5786

HORIZONTALEMENT

I. Distraction condamnable. Tels les Incroyables. Eclat de Grenade. – II. Supportait fort bien la taquinerie. Qui n'a aucun rapport avec le milieu. Arbre à pignon. – III. Fut rarement éclipsé au temps de Cléopâtre. Se montra regardant. Un spécialiste. – IV. Adverbe. Le culot y joue un rôle très important. Très éloignée de la sinistrose. – V. On pâtit souvent de ses caprices. Furent battus par Cincinnatus. – VI. Rappelle un certain passé. Sont à noter dans nos tablettes. Cheveux. – VII. En rogne. Arrive au moment de la quarantaine. Ustensiles servant à larder. – VIII. Compositions somnifères. Forme de savoir. – IX. Objectif d'un coureur de fonds. Un mot qui en amène inévitablement d'autres. Se laissent éventuellement rouler. – X. Facile à compter. Eléments de bordures. Symbole. – XI. Vient en coup de vent. On n'en saurait parler qu'en termes cavaliers. – XII. Pays. Pli. – XIII. Un peu grasses. Se nourrit à bonne source. Préfixe. – XIV. Article. Point répété. Avec elles, il faut être vraiment aveugle pour n'y voir goutte. – XV. Bosse sur le dos et sur le ventre. Pas à nous.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I				■								■			
II						■						■			
III			■					■							
IV					■				■						
V						■	■					■		■	
VI			■									■			
VII	■			■						■					
VIII		■										■			
IX								■			■		■		
X					■								■		
XI								■						■	
XII		■					■		■	■					
XIII	■						■					■			■
XIV			■			■									
XV									■		■				

VERTICALEMENT

1. Plaît parfois d'avantage habillée que nue. Qui font preuve de mauvais goût. Avant le déjeuner. – 2. A parfois bien du mal à finir sa tartine. Accumulateur de piles. Sigle. – 3. Terme musical. Abréviation. Pour qui le règlement est particulièrement dur (pluriel). – 4. Supporte mal les coups. Provoquent des rides sur une mouvante surface. – 5. Copie partielle. Il cause de l'ombre autant que la jalousie. Une vraie tragédie. – 6. En Italie. Qui ne sauraient compter sur la retraite. – 7. Où plus d'un ballot s'est fait lever par une grue. Sculpteur ou peintre. D'un auxiliaire. – 8. Morceau de poulet. Qui a au moins deux campagnes à son actif. Porte un manteau en toutes saisons. – 9. Queue d'une suite. Que l'on a dans le nez. Conjonction. – 10. Vendue sans doute au prix fort. Matière à réflexion. Institution anglaise. – 11. Protections pour les phalanges. Savait lire entre les lignes. – 12. Quartier d'Arles. Capitale. Pronom. – 13. Ont des effets stupéfiants. Ne cache pas ses impressions. – 14. Travail de sauciers. Puissants décolorants. Va, court mais ne vole pas. – 15. Prennent éventuellement la parole. Nid de taupes.

Solution du problème nº 5785

Horizontalement

I. Brûle-tout (synonyme de « brûle-bout »). – II. Oasis. – III. Ume. Sem. – IV. Losse. Epi. – V. An. Main. – VI. Nébuleuse. – VII. Grâces. – VIII. Eacées. OT. – IX. Ri. Etna. – X. Eté. Usine. – XI. Tir. Cal.

Verticalement

1. Boulangères. – 2. Ramonerait. – 3. Usés. Bac. Et. – 4. Li. Sauces. – 5. Esse. Lee. Ur. – 6. Messes. – 7. Ormeau. Tic. – 8. Pistonne. – 9. Traîne. Taël.

GUY BROUTY

ARTS

La face cachée de Lodz

Les collections du Musée polonais d'art moderne sont présentées à Lyon

LYON

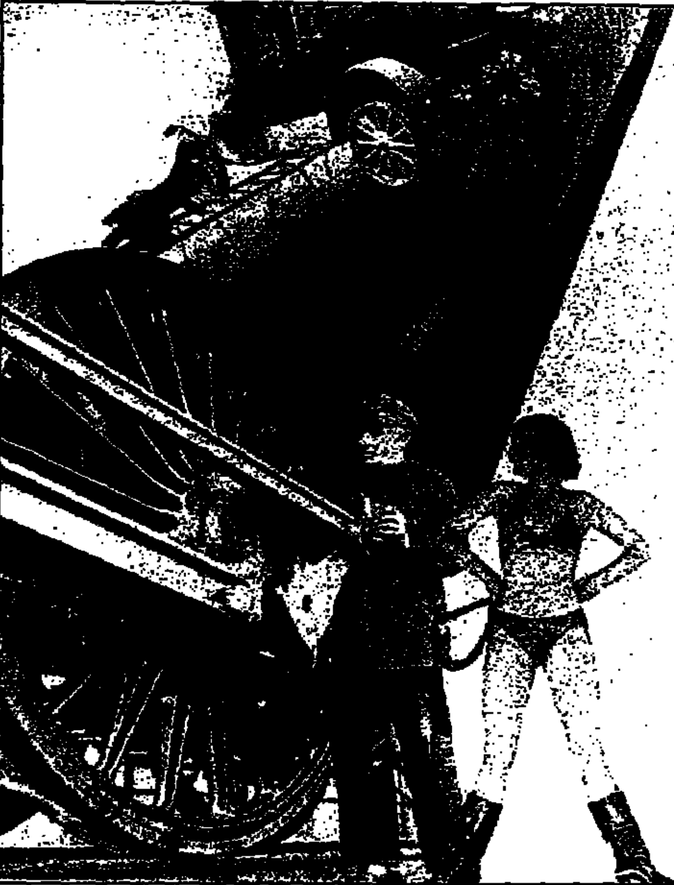
de notre envoyée spéciale

Sait-on qu'un des tout premiers musées d'art moderne est celui de Lodz, en Pologne? Il a été ouvert en 1931, soit un peu plus d'un an après celui de New-York, sur l'initiative d'artistes polonais d'avant-garde, le groupe A. R. (artistes révolutionnaires) dont Wladyslaw Strzeminski, qui avait pris des leçons de conduite auprès de Malevitch, était le leader et aussi le maître à penser de ce musée, «instrument critique», *lieu de recherches et de débats où l'on exposerait les méthodes nouvelles de la peinture.*

En accord avec les responsables de la municipalité, qui trouvèrent cependant les œuvres collectées d'un «modernisme excessif», la collection était installée dans l'hôtel de ville. Strzeminski donc, Katazyna Kobro, sa femme, et Henryk Stazewski ont beaucoup donné pour en constituer le noyau, un noyau dur, constructiviste. Ils ont aussi opéré en bonne intelligence avec les artistes d'Europe de l'Ouest, en particulier ceux de Paris, qui gravitaient autour de Cercle et Carré et d'Abstraction-Création, et faisaient plus ou moins rimer art abstrait et utopie de progrès. Ces derniers ont aussi beaucoup donné. Si bien que la collection avait d'emblée une ampleur internationale, et couvrait un large éventail de tendances : néoplasticisme, postcubisme, purisme, art concret...

Le catalogue publié en 1932 comptait 75 œuvres d'artistes parmi lesquels, outre les Polonais, figuraient Jean Arp, Vantongerloo, Herbin, Gorin, Léger, Seuphor, Baumeister, Calder, Van Doesburg, Ozenfant, Schwitters... Ou Ernst, l'apport des tenants de dada et du surréalisme n'étant pas, loin de là, jugé négligeable. Mieux, il pouvait servir à régénérer la peinture radicale que les Polonais pratiquaient, à commencer par Strzeminski, dont les tableaux «unistes», uniques, vides de symboles, crépis, gaufrés et gonflés de matérialité, ramenaient la peinture à une sorte de degré zéro. *Déjà!*

Ce n'est pas la première fois que cette collection du Musée de Lodz, qui est enviée bien qu'y manquent des œuvres de Malévitch et de Mondrian, circule en Europe. En 1983, l'exposition «Présences polonaises», au Centre Pompidou, en montrait de larges extraits. Mais elle n'avait pas encore fait l'objet d'une présentation aussi complète qu'à Lyon. Où l'on peut comprendre ce que fut cette avant-garde internationale et militante, qui ne désarmait pas, d'autant moins, qu'elle était menacée de toutes parts, bloquée dans ses élans à l'Est, dès 1929, rejetée ensuite à l'Ouest, où elle se profilait sur fond de réalismes; le nazisme la fit tomber.



Janusz Maria Brzeski : «Naissance d'un robot. Toujours plus vite», 1933.

L'exposition de la collection du Musée de Lodz donne aussi, bien sûr, l'occasion de revoir, pour une fois largement déployées, les recherches des principales figures de l'avant-garde polonaise : les belles *Compositions spatiales* de Kobro (*qui avait l'art de plier et de colorer le métal*) et les tableaux «hard edge» avant la lettre de Strzeminski et de Stazewski. Et ceux d'artistes moins connus, comme Karol Hiller, *dont seul le Musée de Lodz* conserve des œuvres. Hiller, né en *1891, fusillé* en *1939*, a tâté du cubo-futurisme avant de passer à l'abstraction plane, pour évoluer, dans les années 30, vers une recherche de rythmes biologiques susceptibles d'insuffler au tableau une matière vivante (une issue également envisagée par Strzeminski et par le Hongrois Moholy-Nagy). L'artiste cuisinait encore des «héliographies», *pour d'ailleurs* faire virer son étude des phénomènes lumineux à la catastrophe. Parmi les œuvres des autres expérimentateurs polonais, on remarque *un bon lot de photogrammes et de* photomontages, ceux notamment de Janusz Brzeski, qui, avec sa série «Sexe et machine», traduit, non sans ironie, son opposition à la *mécanisation de la vie humaine.*

La notion d'avant-garde

Si le musée polonais n'avait que ce fonds de modernité à montrer, on le féliciterait déjà d'avoir su le conserver. Or il a plus, n'ayant *jamais renoncé* à se développer, *et* cela sans changer de cap – ce qui n'est pas toujours allé de soi – depuis les années 30. Nommé en 1935, le premier directeur du *musée*, Marian Minich, *historien* d'art, eut peut-être tendance à développer la fonction didactique du musée et à organiser la collection par courants. Il resta cependant tant qu'il *le put, fidèle à l'esprit du* groupe A. R. Pendant la guerre, beaucoup d'œuvres furent dispersés ou détruites par les nazis, qui ne manquèrent pas de les classer dans la catégorie «art dégénéré». Et Marian Minich, de retour de pri*son, dut reconstituer*, avec l'aide de Strzeminski et de ses amis, une partie de la collection. Celle-ci était transférée en 1946 dans un ancien hôtel particulier du dix-neuvième siècle, où elle est toujours. Où en 1948 fut installée la salle néoplastique, *laquelle, en 1950*, était descendue dans les réserves, pour être remontée en 1960, une fois passée la grande vague de réalisme-social. Pendant les années 50, pour sortir de l'isolement, le conservateur du musée avait repris les contacts internationaux, exposé à *l'étranger*, rencontré, à Paris, Denise René, engrangé des œuvres données par les artistes.

Le deuxième directeur du Musée de Lodz, Ryszard Stanilawski, qui resta en poste de 1966 à 1991, entreprit d'élargir le champ de la collection, sans perdre de vue la notion d'avant-garde. Il l'enrichit *d'œuvres* de Kantor, de Jiri Kolar, chercha à réunir celles de Stazewski, *récolta* des tableaux de Morellet, de Le Parc et des artistes du groupe 0. Sans renier la tendance expressionniste : les fragments de visages en résine moulée d'Alina Szapocznikow entraient aussi dans la collection, comme y étaient entrés les portraits tourmentés de Witkiewicz. En 1981, le musée recevait un don exceptionnel de Beuys : 700 dessins, gravures, *objets et documents*. En 1983, des noms d'artistes Américains tels que Sam Francis, Keith Sonnier, de Christo, Chris Burden, allongeaient la liste des enrichissements du musée.

Depuis sa création, en somme, le Musée de Lodz n'a jamais vraiment failli à sa vocation d'être dans l'actualité, enfin dans une certaine actualité conforme à l'esprit avant-gardiste du premier musée. Se refusant *donc, il faut le souligner*, à présenter le courant réaliste-socialiste. Et, dernier directeur, Jaromir Jedlinski, ne le regrette pas, mais il constate, en souriant, que, aujourd'hui il en cherche des exemples (*«passage obligé»*, dit-il) et n'en trouve pas.

Les temps ont changé. Le Musée de Lodz, qui a été si longtemps le seul musée de l'Est ouvert aux tendances d'avant-garde, connaît, maintenant la concurrence. *Il* est désormais un établissement voué à l'art moderne et contemporain, parmi d'autres. *«Il est difficile de le conserver en tant que musée de référence»*, indique Jaromir Jedlinski, inquiet pour l'avenir. Ses moyens sont limités. Il n'a pas la possibilité d'acheter des œuvres du niveau de la collection historique. Reste le système D, jusque-là pratiqué : inviter les artistes à séjourner à Lodz et négocier des œuvres en échange. Reste la politique d'expositions, qui a toujours été efficace, et dont l'échange avec Lyon est d'ailleurs un très bon exemple (1). *Les 700 pièces qui ont quitté Lodz* sont assez convaincantes pour donner l'envie d'aller là-bas ajouter quelques pierres à un édifice dont la base est solide.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) Tandis que le Musée d'art contemporain de Lyon reçoit la collection du Musée de Lodz, le Musée de Lodz accueille la collection d'art contemporain *du musée lyonnais.*

▶ **La collection du Musée de Lodz (1931-1992). Musée d'art** ***contemporain de Lyon, 16, rue*** **Président-Édouard-Herriot 69001. Sauf** ***mardi,*** **de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre.**

Polémiques autour du «Guernica»

MADRID

de notre correspondant

Cinquante-cinq ans après avoir été peint – en 1937, – *Guernica*, le célèbre tableau de *Picasso, suscite encore des* polémiques en Espagne. Cette fois, c'est à propos de son der*nier voyage. Celui qu'il doit* effectuer prochainement d'une annexe du musée du Prado, El *Cason del Buen Retiro, au Cen*tre des arts Reina Sofia. Le déplacement n'est pourtant pas considérable. A peine un kilomètre, alors que l'œuvre, depuis sa première présentation à l'Exposition internationale de Paris en 1937, a séjourné en Norvège, puis à Londres avant de franchir l'Atlantique pour être exposée pendant quarante-deux ans *au Musée d'art moderne de* New-York (MOMA).

A son retour en Espagne, en septembre 1981, cette *énorme* toile évoquant le massacre de la population de Guernica par les avions allemands de la légion Condor au service des nationalistes trouve sa place dans une annexe du Prado à la satifaction de tous et selon les vœux de son auteur. Trois ans *avant sa mort, le 14 novembre* 1970, le peintre avait en effet prié les responsables du MOMA *de retourner «l'œuvre et ses annexes au peuple espagnol lorsque les libertés publiques seront rétablies»* dans son pays. Ce qui fut fait six ans *après la mort de Franco.*

Aujourd'hui, alors que cette toile semblait avoir trouvé son emplacement définitif derrière une paroi de verre protectrice, on projette son départ : le *ministre de la culture, M. Jordi* Solé Tura veut en effet faire du Centre Reina Sofia un musée d'art contemporain et, pour ce faire, transférer environ 500 œuvres du Prado vers cet ancien hôpital transformé en carrefour de l'art. L'ancien *directeur du MOMA, William* Rubin, crie au scandale. *«C'est retirer Guernica de son contexte qui n'est pas un contexte d'art contemporain... Personnellement, je crois que Picasso se sentirait très, très meurtri.»*

Picasso n'a formulé qu'une seule exigence, réplique le ministère : la restauration des libertés publiques. Mais si son courrier ne fait pas état du Prado, certains de ses amis affirment que cette condition existe bel et bien, et sa fille aînée Maya se demande : *«Pourquoi le sortir de sa cage? Il* [Guernica] *vivait auprès de merveilles comme Goya, le Greco, Vélasquez, Zurbaran...»* Le monde de la peinture, de la culture se divise. Ne réduit-on *pas l'œuvre en la dissociant* des grands peintres classiques espagnols? Ne minimise-t-on *pas sa portée en la rapprochant* de modernes dont le message est plus contesté? Ne s'agit-il *pas seulement de redorer le bla*son du Centre Reina Sofia décrié en raison de son coût?

Finalement, la direction du Prado a décidé, mardi 19 mai, par 17 voix (il y a eu 4 abstentions) d'autoriser le transfert de *Guernica. «Seule une catastrophe ou un tremblement de terre pourrait modifier cette décision»*, a claironné le ministre de la culture qui s'est immédiatemment fait apostropher par M. Miguel Angel Cortès, député du Parti populaire (droite), qui lui *a lancé que* la toile servant de support à *Guernica «n'était pas assez grande pour couvrir la mauvaise gestion de M. Solé Tura dans la domaine des musées»*. Quant à M. Inaki Anasagasti, porte-parole du PNV, le principal parti basque, il a estimé *que le gouvernement* avait perdu une occasion de contribuer à la pacification du *Pays basque en n'autorisant pas Guernica* à gagner Guernica. Il a donc demandé au ministre de changer le nom du tableau... Tout simplement.

MICHEL BOLE-RICHARD

THÉÂTRE

Peau-Rouge et tour Eiffel

Topor émascule Jarry dans des douceurs de légumes frais

UBU ROI

Salle Gémier

Ubu Roi, un nouveau «look» d'*Ubu Roi*, oui, pourquoi pas, mais quoi écrire? Dès que vous osez un mot, *«c'est le Balzac de Rodin qui monte sur un banc pour faire un discours»*, dit Jarry. Lui, Jarry, avait le mot juste. Il voyait toute la distance entre *Ubu* et l'autre théâtre, les autres pièces que l'on jouait alors. Il disait, sans méchanceté : *«Ceux qui sont plus âgés que nous ont vécu parmi certaines œuvres qui ont pour eux le charme des objets usuels.»* Il savait que *«pour mettre* Ubu *au goût du public parisien»*, il fallait crier *«zutre»*, non pas *«merdre»*, et, au lieu de faire des moulinets avec le balai de chiottes, *«cocufier diverses personnes : mais ç'aurait été plus sale»*.

Comique d'agression, en tout cas. Jarry veut que *Ubu Roi* soit *«monté d'une façon simple et même sordide, pour que le drame en paraisse plus misérable et horrifique»*. Pas de nuances : *«une logique d'autant plus irréfutable que c'est celle du fou et du gâteux»*. Carrément le guignol : *«les joyeux et profonds souvenirs d'enfance alors qu'on nous conduisait à Guignol»*, et, *«les marionnettes seules traduisent, passivement et momentanément, ce qui est le schéma de l'exactitude, les pensées»*.

Jarry, une fois, a précisément indiqué, par un exemple, en quoi son théâtre est plus direct, plus démonstratif, que les gestes habituels de la scène. D'une part, voici *«le langage mimé conventionnel, fatigant et incompréhensible : une ellipse verticale autour du visage avec la main, et un baiser sur cette main, pour dire la beauté et suggérer l'amour»*. Opposé à ça, le geste *«universel»* qui va *«témoigner la stupeur»* : *«recul avec violence, choc du crâne contre la coulisse»*.

Roland Topor nous donne aujourd'hui une mise en scène d'*Ubu Roi*. Souvent des peintures, des dessins, de Roland Topor, ont été d'une gaieté d'imagination, d'une énergie d'attaque, proche de telles pages de Jarry. Mais, pour *Ubu Roi*, Topor a voulu mettre les petits plats dans les grands : il a fait des décors géants, somptueux, très épatants, très «jolis» même car traités dans des couleurs fraîches, carottes, laitues, petits pois. *Jarry avait pourtant bien* dit que sa pièce pseudo débile n'était à l'aise que dans un décor de rien, juste quelques toiles à l'envers, peintes de préférence par *«qui ne sait pas peindre»*. Dans les magnifiques images géantes de Topor, Monsieur et Madame Ubu et leur famille et leurs comparses disparaissent, sont des petits chiens perdus, vêtus de choses assez peu distinctes, sauf le capitaine Bordure en body rouge framboise avec une saucière d'aluminium sur le pif.

Costume compliqué et vaseux d'Ubu, avec un sexe pendant en forme de troisième jambe plus petite que les deux autres. *Cet Ubu* (l'acteur Wojtek Pszoniak) est un petit format fluet, quand Jarry voulait un Falstaff ventru; pour le dessous de la ceinture, il précisait : *«par derrière un Peau-rouge et par devant la tour Eiffel»*. En revanche Topor suit le conseil de Jarry qui veut, pour Ubu, *«une voix spéciale»*, mais le ton adopté par Wojtek Pszoniak est criard, cuivré, crissant, insupportable.

Catherine Jacob, excellente actrice, joue Madame Ubu; la malchance a voulu qu'elle soit très mal habillée, et, *surtout*, pas orientée le moins du monde par la mise en scène, pas insérée dans le cours des choses : elle passe et murmure presque pour la forme, comme une *fofolle en solitude. Il suffirait d'un* rien, il suffirait qu'un assistant pousse Catherine Jacob dans la pièce, pour que Madame Ubu retrouve sa dimension.

Roland Topor a fait de la belle image, il s'est amusé aussi à faire venir, aux intermèdes, une fanfare de parachutistes, *mais le cœur*, le souffle, l'énergie de vie, de toute mise en scène, cela il n'y a pas songé, semble-t-il. C'est sans cesse la panne. Seul gag, peut-être involontaire : *sous son maquillage et ses* déguisements, le personnage d'Ubu ressemble cette fois pas mal à Antoine Vitez, c'est le même visage en lame de couteau. Illusion bête, qui fait planer le *mot* de la fin, si modeste, de Jarry sur son Ubu : *«Il est un peu enfant terrible.»*

MICHEL COURNOT

▶ **Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15h. Tél. : 47-27-81-15-Jusqu'au 7 juillet.**

Icônes cachées

Les tableaux méditatifs d'un hongrois inconnu

AKOS BIRKAS

à la galerie Zürcher

Akos Birkas a cinquante ans. Jusqu'à la fin des années 80 il a vécu et travaillé à Budapest, sa ville *natale, sans que son œuvre* et son nom accèdent à la moindre notoriété hors de Hongrie. *Depuis* deux ans, il a exposé en Autriche, en Allemagne et enfin en France.

L'art de Birkas échappe aux effets de mode et aux références au goût du jour. Il n'est ni véritablement abstrait – il peint des visages –, ni pour autant banalement figu*ratif* – ces têtes se réduisent à des ovales qui occupent à peu près toute la surface de la toile. *Le* peintre les divise en diptyques tantôt, et tantôt dispose une toile en avant d'une autre, plus grande, afin de varier les dominantes et de suggérer profondeur *et* échelonnement de plans. Voudrait-on à toute force citer des noms, ce serait ceux de Fautrier et de Tal Coat, le premier en mémoire des *Otages*, le second *parce que* Birkas, *comme* lui, emploie en virtuose transparences, recouvrements, effaçages et empâtements longuement étirés et arrasés.

*Chaque toile naît d'une élabora*tion lente et précise. Une couleur se superpose à *une première*, puis *elle* est écrasée, lissée, arrachée par places. Un geste ample dessine la mandorle – un geste sans expressionnisme ni précipitation, sans *pesanteur non* plus qui met en place la tête sur le fond. De loin on croirait un ovale monochrome dans un rectangle monochrome. De près l'œil est sollicité par l'apparition de traces et d'accents sous la dernière couche de couleur. Cette combinatoire savante suscite des tableaux voluptueux, aux harmonies sourdes *et luisantes à la fois. Il faut du* temps pour comprendre ces icônes monumentales et muettes, et plus de temps encore pour les contempler, simples en apparence, mais substantielles et méditatives. Il en est dans l'exposition quelques-unes *d'une grande beauté*, particulièrement parmi les plus récentes.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Galerie Zürcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris; tél. : 45-48-10-22. Jusqu'au 27 juin.**

La fin des «Misérables»

Les représentations des *Misérables* au Théâtre Mogador, pré*vues jusqu'en septembre* au moins, s'arrêtent le 24 mai. En conclure que «les Français n'ai*ment pas la comédie musicale»*, c'est comme dire «les Françaises sont rousses». La première version au Palais des sports a été l'un des plus francs succès de Robert Hossein. La seconde version d'Alain Boublil et Claude Michel Schönberg, dans la mise en scène anglaise de John Caird et Trevor Nunn, a fait le tour du monde, et conti*nue de rapporter beaucoup d'ar*gent, partout sauf à Paris. C'est pourtant à Paris qu'elle a obtenu les *meilleures* critiques. Et le public, dans sa majorité, s'est montré ravi.

Seulement voilà, il s'agit d'un spectacle populaire où l'on va en famille, et les places sont chères : de 175 F à 350 F. *«Il y a un grand orchestre dans la fosse, c'est comme l'opéra», disait-on. Mais ce n'est ni* la même musique ni le même type de chanteurs. Ni un «événement» puisque le temps des représentations était indéfini. A Paris, la coutume veut que l'on annonce une «série limitée» prolongée dans le meilleur des cas.

La production a suivi une stratégie à l'anglo-saxonne : *un* gigantesque budget de publicité – 8 millions étalés sur plusieurs mois, plus les nécessaires relances, le même budget que *celui de Robert Hossein pour Son nom était Jésus*, au Palais des sports, dont les représentations ont été prolongées... Et *elle n'a pas voulu proposer* en début de saison des tarifs réduits pour les collectivités – *sans les collectivités*, comités d'entreprise, groupes divers, formules d'abonnement, les théâtres seraient plus qu'à moitié vides. A partir du moment où Odette Lumbroso – directrice de Mogador – a pu dégager des prix spéciaux pour les étudiants, il en est venu environ 700 par soir. En fait, Mogador – 1 780 places, alors que le Palais des sports en a deux fois plus – a fait une moyenne de 1 300 spectateurs, avec des recettes oscillant entre 265 000 F et 420 000 F. C'est bien, mais ce n'est pas assez pour une production extrêmement coûteuse, avec plus de cent personnes – *chanteurs, musiciens, techni*ciens – sur le plateau.

Cameron MacIntosh, qui rêvait depuis longtemps de Paris, de Mogador, n'espérait certainement pas rentrer dans ses frais avant deux ans. *Le plus éton*nant est la date choisie pour arrêter un spectacle qui aurait pu attirer *du public*, notamment des touristes, en juin. Mogador, qui n'entrait pas dans la production des *Misérables, se trouve dans* l'obligation de se mettre en relâche. Ce n'est jamais une *bonne opération, et en particulier* pour une salle privée.

C. G.

CINÉMA

□ **Ouverture d'un dôme Imax à la Défense.** – Déjà implantés en *France grâce à la Géode et au* Futuroscope de Poitiers, les promoteurs de l'image géante s'installent *aujourd'hui au pied de* l'Arche de la Défense. Un nouveau dôme Imax, doté d'un écran hémisphérique de 1 000 mètres carrés, y ouvrira ses portes le 14 juillet prochain. *Situé dans la* future «colline de l'automobile», le Dôme de la Défense offrira deux types de séances : une heure (*un film*) pendant la journée, ou deux heures (deux films) en soirée. Le coup d'envoi sera donné avec *Antarctica*, un documentaire -spectacle *dans* la grande tradition Imax.

▶ **Renseignements : 42-61-80-81. Réservations à la FNAC, sur place, ou par Minitel 3615 DOME IMAX.**

CULTURE

THÉATRE

Des planches au crayon

Quand acteurs et metteur en scène s'étripent en public au lieu de jouer bien sagement

DÉLIVREZ-NOUS DE SAINT STÉPHANE
à la Maison de la poésie

« Mallarmé, le premier de nos poètes », a dit Sartre que nous imaginons lisant plutôt Hegel ou Héraclite. Et pourtant, lecture pour lecture, rencontrer un jour Mallarmé, puis devenir l'un de ses proches, le retrouver presque chaque jour, sera un bonheur de la vie, pour peu que le courant passe. Le tout est de ne pas commencer par des textes de poèmes, de proses, dont les mots sont accrochés de telle façon que cela nous donne le tournis. L'approche doit être progressive.

Lire les lettres à ses amis, à ses parents, à son chat. De gros volumes chez Gallimard. Drôles, touchantes, écrites souvent au crayon, plutôt qu'à l'encre, le gris du crayon est moins péremptoire. Puis les conseils de cuisine, les horaires des trains de Pornichet, et autres détails de première urgence, publiés dans le journal *la Dernière Mode*, que Mallarmé rédigeait à lui tout seul, par excès d'inquiétude.

C'est le Mallarmé des bons jours. Celui des heures noires n'est pas plus compliqué à lire, et c'est une chose absolument unique : il a perdu son fils, un enfant de huit ans, et, sur des feuilles de papier volantes, sans réfléchir, il écrit vite au crayon ce qui le traverse : visions, douleurs, mots perdus... Plus de cent réflexes saisis au passage. C'est sans fond, comme le ciel. Le plus rare, le plus beau texte de chez nous. Distribué par les Editions du Seuil, le titre est *Pour un tombeau d'Anatole.*

Ces jours-ci, un petit spectacle, aux Halles, un salut pas appuyé à Mallarmé : *Délivrez-nous de saint Stéphane*, de Jacques Darras. C'est à la Maison de la poésie, au Forum. Une île d'accueil, très attachante, que les Parisiens tardent à envahir parce que, vue du dehors, elle ne semble pas vraie, invisible même dans une architecture fictive. Mais donnez-vous la peine d'entrer, c'est un enchantement. Une maison de famille. La soirée n'est pas bêcheuse. Trois pèlerins : une actrice, un comédien, un metteur en scène, essaient de ne pas s'étriper en jetant les bases d'un spectacle sur Mallarmé. Ils ne sont pas sur les mêmes ondes, et la bagarre est relancée par un enseignant horrifié.

Une actrice, radioactive, telle que Mallarmé aime décrire les femmes qu'il rêve, Ophélie Orecchia, dit le grand mystère d'*Hérodiade*, mais raconte aussi la Seine, les bateaux, les peupliers. L'acteur, François Levantal, essaie le jogging, autour des fauteuils, pour se calmer. Le professeur, Jean Valière, fait dix fausses sorties, mais n'appelle pas le proviseur. Le metteur en scène, Michel de Maulne, garde un calme exemplaire. C'est une histoire de fous, et écrite «à la fantôme», au crayon comme les billets de Mallarmé. C'est souverain pour changer d'air, voir enfin autre chose.

M. C.

► **Terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau, Paris 75001, du mercredi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 heures. Jusqu'au 31 mai. Tél. : 42-36-27-53.**

PHOTO

Libre Max Pam

L'Asie vue par un photographe australien, digne des grands voyageurs du XIXe siècle

Quand on a parcouru l'Asie des années 70 dans des conditions folles, voyagé dans une camionnette qui ressemblait à *« un énorme cachet de LSD mauve »*, vendu son sang en Grèce, *« fumé des quantités démentes de hash »*, possédé une chambre dans un bordel de Bangkok, traversé le sous-continent indien dans le filet à bagages des troisièmes classes, évité de justesse la troisième guerre indo-pakistanaise, dormi à même le sol dans des restaurants de Kaboul, quand des énormes rats ont perturbé vos nuits, quand on a failli mourir dans les rivières de Bornéo, quand on a attrapé la typhoïde, qu'on a découvert Calcutta en pleine période hippie, quand on a vécu tout ça et que, vingt ans plus tard, votre visage est toujours aussi rayonnant, alors on a envie de vous suivre, en toute confiance, jusqu'au bout du monde.

Tel apparaît Max Pam, photographe de quarante-trois ans, qui paraît dix de moins, et dont les images aux gris doux témoignent de voyages aussi magiques que sereins. Il les raconte dans une exposition et surtout dans un livre, *Going East*, un des plus frais et toniques qui soient parus depuis longtemps. *« Un homme libre »*, dit de lui son ami, le photographe Bernard Plossu, à qui est d'ailleurs dédié l'ouvrage. Un homme qui a su se fondre dans les cadres carrés pour mieux faire partager les scènes qu'il offre. *« Je veux que le spectateur de mes photos respire l'air que j'ai moi-même respiré*, affirme-t-il, *je veux saisir le non-photographiable, concilier actualité et nirvana. »*

A la rigueur du cadre, Max Pam préfère la générosité d'un sourire, la connivence avec les personnages rencontrés dont il cherche le regard. *« En Inde, sur une population de huit cents millions, il y a bien sept cent quatre-vingt-dix millions de personnes prêtes à se planter devant un appareil photo. »* Pas une image n'est insupportable, car ce n'est pas l'Asie qu'il raconte, mais ses aventures, ses déambulations dans un continent qu'il regarde vraiment de l'intérieur. Ses images *« vivent, elles sont en relief, elles sentent les odeurs de pays, elles ont le bruit et le climat des lieux »*, affirme Plossu. Max Pam va jusqu'à utiliser le flou – *« le bougé »*, dirait Plossu – pour rendre *« le bruissement du vent dans les arbres, la vitalité frémissante d'un personnage dans le paysage »*.

Au-delà de la richesse des images et des pays traversés, ce livre de photos, rythmé de textes-témoignages joliment écrits, est d'abord le récit passionnant des années de formation d'un voyageur, comme il n'en existait qu'au dix-neuvième siècle. Né en 1949 à Melbourne, Max Pam était un adolescent passionné de surf : *« Dans mes rêves, je ne comptais pas des moutons, je ne pensais pas vraiment aux filles, je surfais. »* Il travaillait en Australie *« dans l'enfer des photographes, une chambre noire aux dimensions d'une usine où je passais presque toute la journée à patauger dans le noir total nécessaire au développement des négatifs. Ce travail nécessitait une main-d'œuvre importante et se déroulait dans une ambiance de train fantôme. Mes collègues étaient tous aveugles, le plus souvent depuis la naissance. »*

En 1969, une petite annonce digne d'un album de Tintin sauvera Max Pam des *« ténèbres d'enfer »* : *« Astrophysicien cherche accompagnateur pour voyage en Coccinelle de Calcutta à Londres. »* Et c'est ainsi qu'il a entrepris le premier de ses dizaines de voyages en Asie depuis plus de vingt ans. Très vite, les lectures de Gorki, Hesse, Tagore, Conrad remplacent la drogue. Il tient un journal : *« Hier, je suis allé à Babylone avec Adam et Steve, j'ai dormi à la belle étoile dans les ruines et je suis rentré en stop à Bagdad. »* Il découvre le sexe à Bangkok, à vingt ans, prenant son petit déjeuner à l'hôtel Starlight : *« Une fille encore jeune s'est assise sur mes genoux. Elle m'est rentré dedans de plein fouet, a plaqué son sexe contre le mien et ses seins sur ma poitrine. Son baiser sentait l'ail et j'ai failli m'évanouir. La fille ne cessait de me crier dans l'oreille* : alors tu viens, mon petit GI ? »

Le voyage de Max Pam le mène jusqu'en Chine. Il y est accablé par l'ennui : *« Rien ne semblait pouvoir se produire à moins d'avoir été préalablement consigné dans le guide du bureaucrate universel. »* Se sentant *« en exil »*, il est allé au Turkestan, a suivi la route de la soie d'Urumchi jusqu'à Kashgar. *« C'est le dernier arrêt. »* Fin du voyage. Aujourd'hui, Max Pam est installé à Londres, il est père de famille, ses images sont distribuées en France par l'agence Métis. Souvent, il repart.

MICHEL GUERRIN

► **FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes, 75006 Paris. Jusqu'au 27 juin.**

► **Galerie du Château-d'Eau, place Laganne, 31300 Toulouse. Jusqu'au 1er juin.**

► **« Goeing East », photos et texte Max Pam. Marval éd., 184 pages, 214 photos, 296 F.**

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Courteline... Guitry! : 20 h 30. Dépressions verbeuses : 22 h.
ARCANE (43-38-19-70). L'Espace du souffle : 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Staël ou la Communauté des esprits : 20 h 30, dim. 16 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Avatar : 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.
BERRY (43-57-51-55). Destinées : 19 h. Et après... on recommence : 20 h 30.Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15.Dim. Festival d'expression artistique : 20h.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). En attendant Godot : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'étau ; Je rêve (mais peut-être pas) : 21 h, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Agamemnon : 15 h 30. Les Choéphores : 19 h 30, dim. 13 h.Dim. Les Euménides : 13h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Dis, quel cinéma tu nous fais là? : 21 h, dim. 16 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Mars : 20 h 30, dim. 17 h.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Joyzelle : 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-67-87-74). Les Solitaires intempestifs : 20 h 30, dim. 17 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h, dim. 15 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : 17 h. Les Larrons : 18 h 30, dim. 15 h. Le Roi Lear : 20 h 45, dim. 17 h.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Souris blanche : 21 h 30, dim. 15 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.
ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Et ton âme s'est glissée dans la mienne... : 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 15 h 30. La Mouette : 20 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Et si je? : 20 h 30, dim. 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : 21 h, dim. 15 h.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 20 h 15. Eric Thomas dans son nouveau spectacle : 22 h.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Les Pieds dans l'eau : 17 h et 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Solidataire : 19 h. L'Homme changé en barque : 20 h 30. J'aurais tellement voulu être un fait divers : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Bec de gaz : 19 h. Les Silences du quatuor Conrad : 21 h, dim. 15 h.
HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-03-28). Robe de mariée : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Gastronomades : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h, dim. 15 h.
LA MAISON DU PORTUGAL (45-35-78-37). Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée : 21 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Gladys : 20 h 30.
LE BOURVIL (43-73-47-94). Ma souriante Algérie : 20 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). La Grande Tentation de saint Antoine : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Amérique, l'Amérique... : 20 h. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Amours jaunes : 18 h 30. La Journée du maire : 20 h. Arthus de Penguern ou Comme une légère angoisse : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h, dim. 15 h 30.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Fatma : 20 h 30, dim. 17 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Snow White and the three Frenchmen (spect. en anglais) : 16 h. Savage Love : 19 h. My Dinner with André (spect. en anglais) : 19 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 21 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 15 h et 20 h 15.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 18 h 30 et 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Palier : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Belle Age : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.
UVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Le Nouveau Spectacle de Riaboukine : 21 h.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Silence de Molière : 20 h 30, dim. 15 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Clotilde et moi : 21 h. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30, dim. 17 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : 21 h.
PRÉ-CATALAN (JARDIN SHAKESPEARE) (42-76-45-09). les Joyeuses commères de Windsor : 15 h 30 et 19 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Exercices de style : 20 h 30, dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La vie est belle : 15 h et 20 h 45. Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Naufrage : 20 h 30, dim. 17 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45, dim. 15 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56).Dim. Show Bus : 14h30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Amérique de Jean-Paul Martineau : 20 h 30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Carnaval : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Athenais entre en scène : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Daniel Lemire dans Juste pour rire : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un Soir au bout du monde : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). La Ronde : 21 h, dim. 17 h. Belle de Mai. Au coeur, la brûlure : 19 h, dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Les Sonderling : 15 h 30 et 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Ubu roi : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (A la grecque) : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle, Kvetch : 21 h, dim. 16 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La vie est un songe : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Entre les ramas de la arboleda perdida : 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Lorsqu'un poète meurt... Federico Garcia Lorca : 18 h 45. Les Bonnes : 20 h 30. Le Libertinage : 22 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). L'Heure du thé chez les Pendlebury : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Valises accompagnées : 19 h 15, dim. 17 h 15. Les étoiles naissent à Santa Cruz : 21 h 15, dim. 15 h.
THERMES DE CLUNY (43-31-85-80). Abelard et Héloïse : 21 h, dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Education d'un prince : 19 h. Agnès de Dieu : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 19 h et 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 16 h et 20 h 30.

RÉGION PARISIENNE

COLOMBES (SALLE DES FÊTES ET DE SPECTACLES) (47-81-69-02). La Tempête : 20 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Victor, le sauvage : 20 h 30, dim. 15 h 30.
FONTENAY-LE-FLEURY (THÉATRE) (34-60-20-65). Les Palmes de M. Schutz : 21 h.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-70-21-55). La Tragédie comique : 21 h 30.
LE PLESSIS-ROBINSON (PARVIS DE LA MAIRIE) (46-30-45-29). La Cantatrice chauve ; la Leçon : 21 h.
LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). Pygmalion : 21 h.
LES ULIS (CENTRE BORIS-VIAN) (69-07-65-53). Lettre au porteur : 20 h 30.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). On s'aimait trop pour se voir tous les jours : 20 h 30, dim. 17 h.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). Une mort douce : 20 h, dim. 15 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). La Potion de Georges Bouillon : 20 h 30, dim. 17 h.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Le Petit Bois : 20 h 30, dim. 16 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Soirées bourgeoises : 21 h.
RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE DE RUNGIS) (45-60-54-33). Bérénice : 21 h.
SAINT-CYR (ESPACE GÉRARD-PHILIPE) (30-58-45-75). Jorge Lemke : 21 h.
SUCY-EN-BRIE (CENTRE CULTUREL COMMUNAL) (45-90-25-12). Douby or not Douby : 21 h.
TRAPPES (GYMNASE GUIMIER) (30-62-84-38). Match d'improvisation : 14 h et 9 h 3017 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 25 MAI

«Le château de Vincennes et son chantier de fouilles», 14 h 30, métro Château-de-Vincennes (P.-Y. Jaslet).

«Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges», 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«L'immeuble du Parti communiste français», 15 heures, 2, place du Colonel-Fabien (Paris et son histoire).

«Le couvent Saint-Joseph-des-Carmes», 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

«L'Opéra-Bastille», 11 heures, métro Bastille, sortie rue de Lyon (Paris et son histoire).

«Promenade à travers l'île Saint-Louis», 15 heures, métro Pont-Marie (Lutèce visites).

«L'Ecole des beaux-arts», 14 h 30, 13, quai Malaquais (Ars conférences).

«L'hôtel de Lassay», 14 h 30, métro Assemblée-Nationale (D. Bouchard).

«L'église Saint-Germain-des-Prés», 14 h 30, devant le portail (Aux Arts et caetera).

«Hôtels du Marais», 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Haulier).

«L'église orthodoxe russe», 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

«Deux petits cimetières-musées : Saint-Pierre et Saint-Vincent», 14 h 45, sortie supérieure du funiculaire (V. de Langlade).

«Les artisans du faubourg Saint-Antoine», 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

17, avenue d'Iéna, 18 h 30 et 20 h 30 : «Films sur l'art allemand» (Institut Goethe).

23, quai de Conti, 14 h 45 : «Le difficile dialogue du couple Etat-Nation», par Pierre Messmer (Institut de France).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Semaine internationale de la critique : le Petit chat est mort (1991), de Fejria Deliba, Adorables Mentiras (1992, v.o. s.t.f.), de Gerardo Chijona, 16 h 30 ; The Room (1991, v.o. s.t.f.), de Jeff Balsmeyer, C'est arrivé près de chez vous (1992), de Rémy Belvaux, André Bonzel, Benoît Poelvoorde, 18 h 30 ; Revolver (1991, v.o. s.t.f.), de Chester Dent, Ingalo (1992, v.o.), d'Asdis Thoroddsen, 20 h 30.

DIMANCHE

Semaine internationale de la critique : la Fissure (1991, v.o. s.t.f.), de Kristian Petri, Archipielago (1992, v.o. s.t.f.), de Pablo Perelman, 16 h 30 ; Floating (1991, v.o. s.t.f.), de Richard Heslop, J'ai entendu l'ammonite murmurer (1991, v.o. s.t.f.), d'Isao Yamada, 18 h 30 ; les Marionnettes (1991), de Marc Chevrie, la Fuite (1992, v.o. s.t.f.), de David Ruhm, 20 h 30 , 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma polonais : les Tribulations de Balthasar Kober (1988, v.o. s.t.f.), de Wojciech J. Has, 14 h 30 ; la Parade (v.o. s.t.f.), de Jerzy Kucia, Fantomobil (v.o. s.t.f.), de Kazimierz Mucha, les Hommes de la croix bleue (1955, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Mund, 17 h 30 ; l'Homme de marbre (1976, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma polonais : Cendres et Diamant (1958, v.o. s.t.f.), de Andrzej Wajda, 14 h 30 ; Tu ne tueras point (1987, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, 17 h 30 ; Frissons (1981, v.o. s.t.f.), de W. Marczewski et K. Hentchel, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

La Quinzaine des réalisateurs : le Reflet dans le miroir (1992, v.o.) de Svetlana Proskourina, 14 h 30 ; Benny's Video (1992, v.o.) de Michael Haneke, 16 h 30 ; Mac (1992, v.o.) de John Turturro, 18 h 30 ; le Amiche del Cuore (1992, v.o.) de Michele Placido, 20 h 30.

DIMANCHE

La Quinzaine des réalisateurs : Hay que zurrar a los pobres (1992, v.o.) de Santiago San Miguel, 14 h 30 ; Angel de Fuego (1992, v.o.) de Dana Rotberg, 16 h 30 ; Dust of Angels (1992, v.o.) de Hsu Hsiao Ming, 18 h 30 ; Baduk (1992, v.o.) de Majid Majidi, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BORDER LINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CONFESSIONS D'UN BARJO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CONTE D'HIVER (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LE COUP SUPRÊME (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).
DE JOUR COMME DE NUIT (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA DIVINE COMÉDIE (Por., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'EVASION DU CINÉMA LIBERTÉ (Pol., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
FACES (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GRAND CANYON (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
HOLLYWOOD MISTRESS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
HOOK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JFK (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
JOHNNY STECCHINO (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
JOHNNY SUEDE (A.-Suis., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
KAFKA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MARCELLINO (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NOUS DEUX (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
OLIVER ET OLIVIA (DANOIS, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LE RETOUR DE CASANOVA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ROBERT'S MOVIE (Turc, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SAM SUFFIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
LA SEMAINE DU SPHINX (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA STAZIONE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
TRAHIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UNE LUEUR DANS LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
YOUNG SOUL REBELS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LES FILMS NOUVEAUX

FAUTE DE PREUVES. Film britannique de Simon Moore, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FREEJACK. Film américain de Geoff Murphy, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PATRICK DEWAERE. Film français de Marc Esposito : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA SENTINELLE. Film français d'Arnaud Desplechin : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SUVARNAREKHA. Film indien de Ritwik Ghatak, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

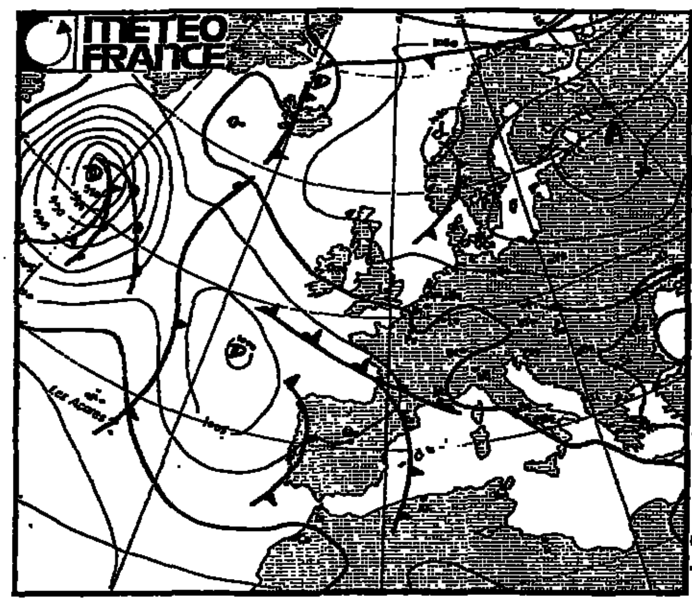
TIME BOMB. (*) Film américain d'Avi Nesher, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LES SÉANCES SPÉCIALES

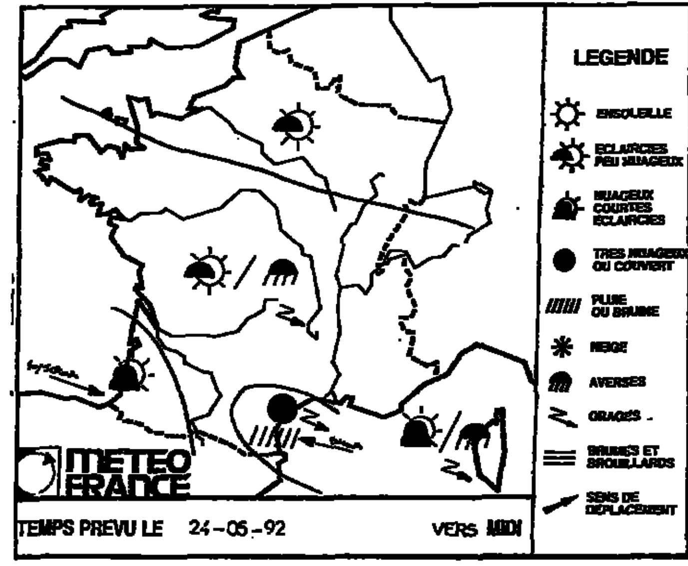
A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
BETTY (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 17 h, 19 h, 21 h.
BLANC D'ÉBÈNE (Fr.-GUINEEN) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.
BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.
LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 45.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.
DANZON (Mex., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.
LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
FANTASIA (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.
HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h 15.
HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 20.
HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 35.
HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



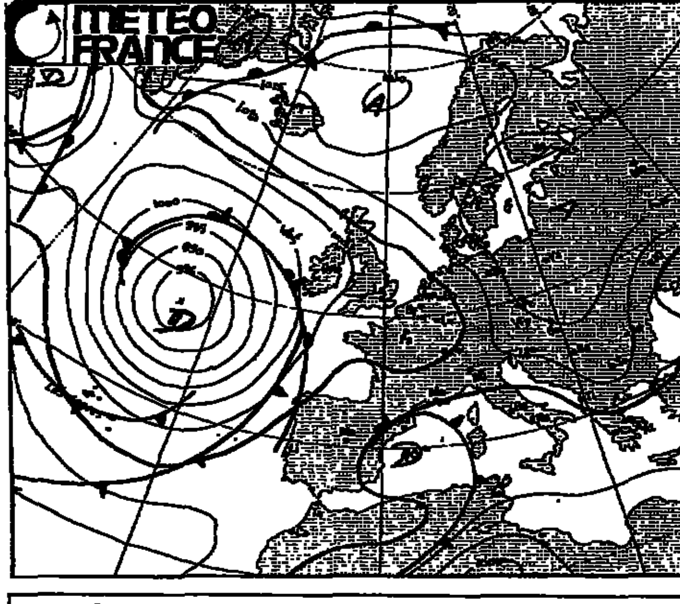
PRÉVISIONS POUR LE 24 MAI 1992



Dimanche : temps orageux. – Le matin, le temps pluvio-instable intéressera la moitié sud du pays. Les précipitations seront modérées à fortes sur les versants sud des massifs.

En cours de journée, ce temps gagnera l'ensemble du pays. Une amélioration se dessinera près des côtes atlantiques en fin d'après-midi. Les températures minimales seront de l'ordre de 12 degrés à 15 degrés. L'après-midi, le thermomètre marquera 18 degrés à 22 degrés sur le Sud, 21 degrés à 24 degrés sur le Nord, 24 degrés à 26 degrés dans le Nord-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 25 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 23-5-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-5-1992 à 18 heures TUC et le 23-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	29	15	N
BIARRITZ	25	17	O
BORDEAUX	23	16	N
BOURGES	21	14	D
BREST	22	15	O
CAEN	21	11	D
CHERBOURG	19	13	D
CLERMONT-FER.	19	11	A
DIJON	19	13	N
GRENOBLE	21	13	C
LILLE	24	15	D
LIMOGES	19	12	O
LYON	19	13	C
MARSEILLE	18	15	P
NANCY	19	12	D
NANTES	22	16	O
NICE	19	14	N
PARIS-MONTS.	19	16	D
PAU	25	14	N
PERPIGNAN	16	15	D
RENNES	23	15	D
ST-ÉTIENNE	18	11	N
STRASBOURG	22	19	D
TOULOUSE	23	14	N
TOURS	20	15	C
POINTE-A-PITRE	31	26	C

ÉTRANGER

ALGER	24	18	O
AMSTERDAM	27	16	D
ATHÈNES	23	15	D
BANGKOK	36	27	C
BARCELONE	20	20	P
BELGRADE	25	15	P
BERLIN	26	19	D
BRUXELLES	24	15	D
COPENHAGUE	24	12	D
DAKAR	25	22	O
DJERBA	24	16	N
GENÈVE	18	11	D
HONGKONG	25	23	P
ISTANBUL	11	11	D
JÉRUSALEM	22	14	D
LE CAIRE	29	18	O
LISBONNE	21	16	C
LONDRES	24	17	D
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	19	17	D
MADRID	23	16	N
MARRAKECH	21	16	D
MEXICO	23	11	B
MILAN	14	13	C
MONTRÉAL	29	15	D
MOSCOU	10	2	D
NAIROBI	24	18	C
NEW-DELHI	40	29	N
NEW-YORK	34	–	D
OSLO	23	15	D
PALMA-DE-MAJ.	23	23	C
PÉKIN	23	20	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	21	16	D
SINGAPOUR	33	28	C
STOCKHOLM	21	10	D
SYDNEY	15	14	A
TOKYO	28	15	D
TUNIS	25	20	C
VARSOVIE	26	15	D
VENISE	21	15	P
VIENNE	23	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 23 mai

TF 1

20.50 Variétés : Succès fous. Vingt tubes des vingt-cinq dernières années.
22.40 Magazine : Ushuaïa. Au Tibet. Surfing the Moon ; Jaa ; Les Routes hima layennes ; L'Atlantyd.
23.55 Magazine : Formule sport. Boxe ; Gymnastique.
1.15 Journal et Météo.

A 2

20.50 Magazine : La Nuit des héros.
22.45 Magazine : Double jeu. Richard Bohringer, Hippolyte Girardot, Anne Brochet ; variétés : Axel Bauer, Keziah Jones, David Bowie.
0.00 Sport : Gymnastique. Championnats d'Europe dames, à Nantes.
1.00 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Feuilleton : Edouard et ses filles. De Michel Lang (1er épisode).
21.40 Magazine : Samedi en fête. L'affaire Deschamps.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Sport : Equitation. Jumping international de Cannes.
0.00 Magazine : L'Heure du golf.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Un parfait petit meurtre
22.05 Documentaire : Tendres chacals.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Le Journal du cinéma.
23.05 Cinéma : Cabal. ■ Film britannico-américain de Clive Barker (1989).
0.45 Cinéma : Le Voyagedu capitaine Fracasse. ■■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1990).

M 6

20.30 Divertissement : Les Dents de l'humour.
20.40 Téléfilm : Super papa.
22.25 Téléfilm : La Loi du yakusa.
23.45 Musique : Flashback.
0.15 Six minutes d'informations.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Le Moindre Geste. De Fernand Deligny et Jean-Pierre Daniel.
22.35 Le Courrier des téléspectateurs.
22.40 Téléfilm : Sitting in Limbo. De John N. Smith.
0.15 Magazine : Mégamix. Urban Dance Squad, les Guo Brothers, Shan Shan Typhoon, Bobby Brown, Shamen, Dépêche Mode, Lionel D. et Dee Nasty.

Dimanche 24 mai

TF 1

14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.35 Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot. Présentation de Suisse-France ; L'Euro 92 ; L'équipe de France à Clairefontaine.
18.55 Loto sportif.
19.05 ► Magazine : 7 sur 7. Invité : Jacques Chirac.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Mon ami le traître. □ Film français de José Giovanni (1988).
22.55 Magazine : Ciné dimanche.
23.00 Cinéma : Prisonnières. □ Film français de Charlotte Silvera (1988).

A 2

14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 Dimanche Martin (suite).
17.30 Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.20 1. 2. 3. Théâtre (et à 23.55).
18.30 Magazine : Stade 2.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Nestor Burma. Fièvre au Marais.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Daniel Barenboïm (*Une vie en musique*) ; Manuel Rosenthal (*Manuel Rosenthal, une vie*, de Dominique Sandinos).
23.45 Journal et Météo.
0.05 Documentaire : Photofolie. Jean-Henry, un collectionneur ; Don Juan ; Le Portrait authentique.

FR 3

13.50 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.15 C'est Lulo !
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Téléchat.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Les Stars de la magie à Las Vegas.
21.55 Magazine : Le Divan. Mary Higgins Clark (1re partie).
22.20 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : Gold Diggers of 1933. ■■■ Film américain de Mervyn Le Roy (1933) (v.o.).
0.20 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Hollywood Follies.
14.50 Sport : Rugby. Demi-finale du championnat de France.
17.05 Dessin animé : Les Simpson.
17.25 Cascades et cascadeurs n° 8.
17.55 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : Mettons les voiles ! ■ Film britannique de Jonathan Lynn (1990).

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.25 Flash d'informations.
19.30 Ça cartoon.
20.20 Magazine : Dis Jérôme ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.30 Cinéma : Hors la vie. ■■ Film franco-italo-belge de Maroun Bagdadi (1991).
22.00 Flash d'informations.
22.10 L'Equipe du dimanche.
0.10 Cinéma : L'Echelle de Jacob. ■ Film américain d'Adrian Lyne (1990) (v.o.).

M 6

14.45 Variétés : Multitop.
16.15 Série : Clair de lune.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : La Plage aux fantômes. De Peter Medak.
22.25 Magazine : Culture pub.
22.50 Cinéma : Dans la chaleur des nuits d'été. □ Film franco-allemand de Siggi Gotz (1978).
0.30 Six minutes d'informations.
0.35 Magazine : Sport 6.
0.45 Magazine : Métal express. Spécial Iron Maiden.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.20 Danse : La Fille mal gardée ou il n'est qu'un pas du mal au bien. Chorégraphie de Ivo Cramer.
15.25 Informations : Dépêches.
15.30 Concert. Requiem, de Fauré, par l'Orchestre de Lille, dir. : Jean-Claude Casadesus.
16.10 Informations : Dépêches.
16.15 Documentaire : Réflexions faites.
17.10 Informations : Dépêches.
17.15 Téléfilm : L'Ecrou.
18.10 Informations : Dépêches.
18.15 Documentaire : Grand reporter. De François Porcile. 3. La passion de la découverte.
19.05 Informations : Dépêches.
19.10 Documentaire : Assouan, le haut barrage.
19.55 Informations : Dépêches.
20.00 Magazine : Sait-on jamais.
20.25 Le Courrier des téléspectateurs.
20.30 Documentaire : Les Années Lumière. De Jean Chapot.
22.00 Chronique : Le Dessous des cartes.
22.05 Cinéma : Ordet. ■■■ Film danois de Carl Theodor Dreyer (1954).

CARNET DU Monde

Naissances

– Frank NATALI et Mme,
née Myriam Ginoux,
Laurent et Jean-Baptiste
ont la joie d'annoncer la naissance de

César,

le 9 mai 1992.

13, rue des Mazières,
91000 Evry.

Décès

– Le docteur et Mme Paul Agababa-Carnez,
ses parents,
Judith Agababa,
sa sœur,
Sa famille en Israël,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 19 mai 1992, de

David AGABABA,

à l'âge de vingt et un ans, après une longue lutte.

14, boulevard de Cambrai,
59100 Roubaix.

– Mme Jean Brasseur-Kermadec,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Brasseur,
Catherine, Patrick et Francis,
Mme Bénédicte Brasseur-Kermadec,
Hugo et Diego,
M. et Mme Philippe Brasseur-Kermadec,
Tristan et Tania,
M. Lionel Harari,
ont la douleur de faire part du décès du

vice-amiral d'escadre
Jean BRASSEUR-KERMADEC,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,

survenu le 21 mai 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Ni fleurs ni couronnes, des offrandes peuvent être adressées à l'ARC, BP 300, 94801 Villejuif Cedex.

10, rue Saint-Ferdinand.
75017 Paris.

(Lire ci-contre.)

– France et Dominique Sejourné,
Vincent et Anne-Marie Butruille,
Claire Butruille,
Sabine et Bernard de Lannoy,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Max BUTRUILLE,
née Elisabeth Hua,

le 21 mai 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 25 mai, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

– Catherine Dehaene,
son épouse,
Marion et Clémence,
ses filles,
Lucien et Thérèse,
ses parents,
François et Ghislaine,
Philippe,
ses frères et sa belle-sœur,
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de

Jean-Noël DEHAENE,

survenu le 17 mai 1992, au Maroc.

Les obsèques auront lieu lundi 25 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Augustin.

103, rue Jouffroy,
75017 Paris.

– Orléans.

Les obsèques religieuses de

M. P.-G. DUMÉRIL,

décédé le 19 mai 1992, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, ont eu lieu le vendredi 22 mai en l'église Saint-Marceau, dans l'intimité familiale.

De la part de
M. et Mme Jean Bruno Duméril
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Foulon
et leurs enfants,
Lauranne,
son arrière-petite-fille.

15, villa Daviel,
75013 Paris.
Bois de la Générale,
45520 Gidy.

– M. et Mme Pierre-Olivier Burguet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Catherine Saint-Martin,
M. et Mme Nicolas Janssen
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Robert SAINT-MARTIN,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Reims, le jeudi 21 mai 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en la basilique Saint-Rémi de Reims, le mardi 26 mai, à 8 h 30, suivie de l'inhumation, à 16 heures, au cimetière de Lépanges-sur-Vologne.

Une messe sera célébrée le mardi 2 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Justin de Levallois-Perret.

– Mme André Hagège,
née Jeannine Bader,
son épouse,
M. Philippe Hagège,
Mme Catherine Martin,
M. et Mme Jubelin-Hagège,
et leur fils Alexandre,
Mme Ginette Attia
et sa fille,
Mme Nicole Lumbroso-Bader,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Attal, Bessis, Hagège, Kerrella, Modigliani, Montier, Solal et Wimphen,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur André HAGÈGE,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
à la faculté de médecine de Paris,

survenu le jeudi 21 mai 1992.

L'inhumation aura lieu le lundi 25 mai, à 10 h 15, au cimetière du Montparnasse.

Réunion à l'entrée principale du cimetière, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Pas de fleurs.

17, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

Anniversaires

– Il y a vingt-cinq ans, disparaissait

Cino DEL DUCA.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée à l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire, le mercredi 27 mai 1992, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine.

De la part de
Mme Simone Cino del Duca.

Priez pour lui.

– En ce cinquième anniversaire de la disparition de

Dominique FORESTIER,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

Mort de l'amiral Jean Brasseur-Kermadec

L'amiral Jean Brasseur-Kermadec, belge de naissance, rallié à la France libre et devenu, depuis, officier de la marine française, ancien préfet maritime de Toulon et commandant en chef en Méditerranée, est décédé, le jeudi 21 mai, à Paris, dans sa soixante dix-huitième année. Les obsèques de cet amiral tout à fait atypique, compagnon de la Libération, seront célébrées le mardi 26 mai, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Né le 9 septembre 1914 à Verviers (Belgique) et ayant fait toutes ses études à l'Athénée royal, puis à l'école supérieure de navigation d'Anvers, diplômé du centre des hautes études d'administration musulmane, Jean Brasseur sera autorisé, par décret du général de Gaulle en date du 8 mai 1961, à porter le patronyme de Brasseur-Kermadec.

Dès juillet 1940, Jean Brasseur rallie les Forces françaises libres à Londres, où il embarque, entre 1941 et 1943, à bord du contre-torpilleur *Léopard*, puis de l'aviso *Dominé*, avant de participer, au sein du 1er régiment de fusiliers-marins, aux combats de Tripolitaine, de Tunisie et d'Italie, puis de débarquer en Provence et de se battre avec l'armée française dans les Vosges et l'Alsace. Il sera fait compagnon de la Libération le 20 janvier 1946 comme lieutenant de vaisseau (capitaine) du 1er régiment de fusiliers marins (cette unité - devenue l'école des fusiliers-marins de Lorient - ayant été faite également compagnon de la Libération).

En 1945, il commande l'escorteur *Cimeterre*, puis en second, en 1947-1948, le croiseur-école *Jeanne-d'Arc*. Il sert en Indonésie (au titre d'une mission de bons offices de l'ONU), auprès du commandement de la marine en Tunisie et, avec le grade de capitaine de frégate, il est attaché naval à Bonn de 1955 à 1958. Après avoir commandé l'aviso *Francis-Garnier*, il entre en 1960, avec le grade de capitaine de vaisseau, à l'état-major particulier du général de Gaulle à l'Elysée. Attaché de défense à l'ambassade de France à Madrid en 1961, il commandera ensuite le croiseur *Colbert*, puis la marine à Marseille, avec le grade de contre-amiral. En 1967, il devient attaché de défense à l'ambassade de France à Londres.

Promu vice-amiral, Jean Brasseur-Kermadec commande en 1970 l'escadre de la Méditerranée. A partir de 1971 et jusqu'en 1974, il est chargé de réorganiser la présence navale française en Méditerranée et, à ce titre, avec le rang de vice-amiral d'escadre, il cumulera les fonctions de préfet de la IIIe région maritime (Toulon) et de commandant en chef en Méditerranée. Il quittera la marine active en août 1974.

Titulaire de nombreuses décorations étrangères, de la rosette de la Résistance et de la croix de guerre 1939-1945, l'amiral Brasseur-Kermadec était grand-croix de l'ordre national du Mérite et grand officier de la Légion d'honneur.]

BILLET

L'échec Adidas

Le ministre de la ville aura beau faire et beau dire. Prévisible depuis son entrée au gouvernement, l'annonce de son désengagment d'Adidas consacre l'échec de sa tentative de reprise de la célèbre marque aux «trois bandes». M. Bernard Tapie avait déjà dit qu'il entendait se consacrer entièrement à son *«nouveau métier»* et avait délégué la gestion de son entreprise. Vendredi 22 mai, sur France-Inter, il a franchi un nouveau pas en affirmant qu'il fallait *«aller plus loin. Ne plus exercer de fonctions (...) n'est pas suffisant, je crois qu'il ne faut même plus avoir de patrimoine. Il va falloir prendre des décisions très rapidement».*

Lors de la reprise d'Adidas en juillet 1990 – un empire quinze fois supérieur à son holding, – les commentateurs s'étaient interrogés sur les chances réelles du député de Marseille de gagner son pari. Les observateurs s'étaient inquiétés de la faiblesse de ses moyens financiers. Plus cruelle encore, la presse allemande avaient douté de sa capacité à gérer un groupe industriel sur la durée. M. Tapie n'en avait cure, allant répétant qu'Adidas était l'affaire de sa vie.

Le report, mois après mois, de l'injection promise d'argent frais dans la firme allemande en difficulté, avait jeté un premier doute dans les esprits.

L'ouverture, en août 1991, à hauteur de 45 % du capital du holding contrôlant la société d'articles de sports, avait sonné comme une autre alerte : nouvel actionnaire, le groupe britannique Pentland ne faisait mystère ni de sa patience ni de ses ambitions. L'annonce par le président du directoire d'Adidas, M. René Jaeggi, qu'il ne souhaitait pas voir son mandat renouvelé, avait relancé les rumeurs sur l'avenir de la société.

Faite le jour même des déclarations du ministre sur France-Inter, la présentation lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire d'un plan social à Adidas France – 450 à 500 suppressions d'emplois devant s'échelonner d'ici fin 1994 sur un effectif total de 1 710 personnes et la fermeture probable de l'usine de Dettewiller en Alsace – détruit l'image du Bernard Tapie entrepreneur modèle des années 1980. Cette fois, l'aventure tourne court. Le plan de restructuration était sans doute inévitable pour un groupe sévèrement concurrencé par les américains Nike et Reebok, qui sous-traitent la quasi-totalité de leur production à des fabricants du Sud-Est asiatique. Mais la CFTC, majoritaire dans l'entreprise, a, elle, immédiatement dénoncé la responsabilité du PDG-ministre. Comment ne pas l'approuver ?

PIERRE-ANGEL GAY

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

• **Produit intérieur brut : - 0,6 % au premier trimestre.** – Le produit intérieur brut britannique, corrigé des variations saisonnières, a baissé de 0,6 % au premier trimestre de 1992 par rapport au trimestre précédent, selon les chiffres provisoires de l'Office central de la statistique (CSO), publiés vendredi 22 mai. Comparée au PIB du premier trimestre de 1991, la baisse est de 1,5 %.

Cette nouvelle chute, après celle de 0,3 % enregistrée au quatrième trimestre de 1991, résulte, selon le Trésor britannique, de *«facteurs spéciaux»* tels que les incertitudes préélectorales ou les travaux de maintenance sur les installations pétrolières en mer du Nord, qui ont réduit la production énergétique.

Manifestations à La Rochelle, à Marseille et au Havre

Les dockers relancent la grève

La Fédération nationale des ports et docks CGT a lancé un nouveau mot d'ordre de grève – le trente-deuxième depuis l'automne – pour vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 mai. Les dockers continuent de protester vigoureusement contre la réforme de leur statut que va examiner dans quelques jours le Sénat. Des incidents, brefs mais violents, ont eu lieu le 22 mai dans plusieurs ports. A Marseille, quelque 600 dockers ont tenté d'interrompre un colloque sur la décentralisation. Au cours des affrontements quatre policiers ont été blessés. Au Havre, cinq véhicules ont été incendiés dans la nuit de jeudi à vendredi dans un entrepôt d'une entreprise de manutention. Une importante manifestation a eu lieu à La Rochelle en marge du sommet franco-allemand et une délégation d'ouvriers a été reçue à la préfecture par un chargé de mission de l'Elysée.

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

Nantais ou Lorientais, Bayonnais, Malouins ou Bordelais, ils sont venus par cars ou en voiture rejoindre leurs camarades de La Rochelle. Parfois avec femmes, mais sans enfants. Casquettes rouges ou bleues vissées sur la tête, foulards noués aux couleurs de la CGT, ils ont quitté les docks et mis le cap sur la préfecture, poings levés et tatouages apparents.

Criant leur colère, ils ont semé jurons dans les airs, tags sur les murs et bris de verre à terre. Un abribus, une agence de travail temporaire (la hantise des dockers qui voient dans les intérimaires des briseurs de grève) ont volé en éclats sous les billes de plomb, les coups de manche de pioche et de marteaux. Les pétards et les œufs ont été réservés aux forces de l'ordre (en nombre pour le sommet franco-allemand) et à la presse.

«C'est scandaleux, ce qu'ils font au gouvernement, explique un docker qui travaille sur les ports depuis 1956. *Qu'on soit obligé de mécaniser la profession, on ne conteste pas. Que l'on diminue les effectifs, c'est inévitable. Mais pourquoi s'attaquer au statut? Mon grand-père et mon père se sont battus pour cela. Et cela nous arrive sous la gauche. Traîtres!»*

Le gel de la loi

«Si les magouilles doivent continuer au Sénat, poursuit un Bordelais, *on ne répondra plus de rien. S'ils veulent notre mort, nous ne nous laisserons pas faire. Nous ne laisserons plus rien en état derrière nous dans les ports. Les «tôliers» peuvent faire leurs comptes. Cela leur coûtera bien plus cher...»*

Un chargé de mission auprès de la présidence de la République, M. Jean-Claude Lebossé, a alors reçu pendant une heure neuf délégués des manifestants. Le temps pour MM. Mitterrand et Kohl de quitter, comme prévu, La Rochelle. *«Nous exigeons le gel de la loi,* a indiqué à l'issue de l'entretien M. Jacky Dieu, secrétaire adjoint de la Fédération CGT des ports et docks de Bordeaux. *Les dockers sont en état de légitime défense : 8 300 familles sont concernées en France, et les socialistes qui ont voté la loi auront du sang sur les mains si la loi n'est pas gelée.»*

Dispersés dans le calme, les manifestants s'en retournèrent au port. Certains rêvaient toujours d'une «virée» à Rochefort, *«où sont déchargés par des intérimaires les bateaux de La Rochelle, lorsque les dockers de la Pallice sont en grève».* D'autres, pour faire passer la rage, tiraient au lance-pierres quelques canards des parcs rochelais.

JEAN-MICHEL DUMAY

Réunis à Lisbonne

Les pays donateurs réexaminent leur aide à l'ex-URSS

Les ministres des affaires étrangères d'une cinquantaine de pays qui pourraient apporter leur aide à l'ancienne URSS, ceux des douze nouveaux Etats indépendants (NEI) ainsi que des dirigeants des organisations financières internationales devaient se réunir les 23 et 24 mai à Lisbonne afin de faire le point sur la façon de mieux orienter et de rendre plus efficaces leurs interventions.

LISBONNE

de notre envoyé spécial

Cette conférence, organisée par la Communauté européenne, dont le Portugal assure la présidence, est la suite logique et programmée de celle qui, sur l'initiative des Etats-Unis, avait été réunie en janvier à Washington. Mais, lors de ce premier rendez-vous, les pays de la CEI n'avaient pas été invités. L'utilité de telles rencontres est essentiellement médiatique. Il s'agit d'envoyer des signaux politiques, de réaffirmer que le monde industrialisé, pris dans le sens le plus large possible, appuie sans réserves les réformes économiques et politiques engagées à l'Est et est décidé à apporter son soutien financier.

Même si l'aide accordée à l'ex-URSS est loin d'être négligeable, on constate un décalage criant entre les intentions proclamées, y compris au plus haut niveau, et la réalité. En janvier, le président George Bush avait révélé avec éclat sa décision d'affecter 600 millions de dollars à l'assistance technique (aide à la formation et au transfert des connaissances). Depuis, ce montant se trouve inscrit dans les bilans de l'aide américaine mais ne correspond à aucune réalité, la promesse présidentielle n'ayant pas jusqu'ici été avalisée par le Congrès!

Lors de la première conférence, la Communauté européenne, peu satisfaite de voir les Etats-Unis s'attribuer le bénéfice politique d'une assistance dont elle supporte en réalité l'essentiel, avait dénoncé cette dérive. Et c'est en traînant les pieds que plusieurs Etats membres, dont la France, s'étaient rendus à Washington. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le zèle de la CEE, à la veille d'une rencontre où M. James Baker s'apprête à tenir le devant de la scène, demeure limité. La CEE et ses Etats membres continuent à fournir le plus gros de l'effort : plus de 75 % de l'aide humanitaire (livraison de produits alimentaires et de médicaments) et de l'assistance technique, 65 % des crédits à l'exportation.

Eviter de nouveaux Tchernobyl

Pour ces diverses raisons, le processus amorcé à Washington est appelé à évoluer. Ce sera l'une des principales conclusions de la réunion de Lisbonne. On s'oriente vers une coordination plus légère, organisée autant que possible sur le terrain, dans chacun des nouveaux États indépendants, en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

Parmi les thèmes prioritaires, figurera l'assistance à la sûreté nucléaire. Un nombre important de centrales de l'ex-URSS sont vétustes, donc dangereuses. Pour éviter de nouveaux Tchernobyl, il s'agit soit de renforcer la sécurité des installations, soit d'accélérer les procédures conduisant à leur fermeture. Une claire répartition des tâches entre Européens, Américains et – le cas échéant – Japonais est nécessaire. Le G24 qui, sous la direction de la CEE, coordonne l'aide occidentale aux pays d'Europe centrale et orientale, a acquis une expérience en matière de sécurité nucléaire et, dans ce domaine spécifique, pourrait voir son mandat élargi aux NEI.

C'est à Lisbonne que devrait être signé le traité créant, avec l'appui financier des Etats-Unis et de la CEE, un centre International pour la science et la technologie (CIST) dont l'objet principal est de confier des missions nouvelles aux scientifiques soviétiques spécialistes de l'armement et d'éviter par là même les risques d'une dissémination.

PHILIPPE LEMAITRE

Paysans en jachère

Suite de la première page

Le ministre britannique a résumé l'impression générale en notant que l'accord *«était un signal en direction des Etats-Unis»* qui réclament à cor et à cri la réduction des subventions à l'exportation dont bénéficient les céréaliers européens.

Mais pas désespérée... Il ne s'agit que d'un accord-cadre qui laisse des marges de souplesse, des zones d'appréciation, voire des ouvertures pour des négociations cas par cas, année après année, prime par prime. A-t-on d'ailleurs déjà vu une réglementation européenne édictée *ad vitam aeternam*, qu'il s'agisse de l'aide à la vache allaitante, de l'incitation au boisement de conifères, du stockage ou de la jachère?

Et même au moment où – l'esprit de Maastricht aidant – l'Europe va vers une intégration plus poussée, faut-il en déduire que les espaces réservés aux politiques nationales se rétréciront irrémédiablement chaque année un peu plus? Le pire n'est pas encore sûr et les dirigeants agricoles eux-mêmes vont jusqu'à confier que le deuxième âge de la PAC qui s'ouvre aujourd'hui, avec moins de garanties européennes, pourrait bien se traduire par une sorte de «renationalisation» des politiques agricoles. Avec le risque que les pays riches (Allemagne, Pays-Bas) ou ceux dont les paysans ne représentent plus qu'une part minime de la population active (la Grande-Bretagne à l'inverse de la France ou de l'Espagne), tirent évidemment mieux leur épingle du jeu.

Autrement dit, la signature de l'accord politique aura été une chose, et personne parmi les initiés, en dépit des torrents de démagogie et des lamentations des Cassandre, n'ignorait qu'il devait être conclu un jour et qu'il le serait, en gros, sous cette forme. Le mettre en application pays par pays, région par région, en gérer les dispositifs tout aussi complexes voire incompréhensibles que ceux de la précédente PAC, est autre chose, et la marge de manœuvre n'est pas mince. D'autant que toute l'agriculture européenne, et son fleuron français au premier chef, ne sont pas concernés de la même manière par ce que Matignon qualifie de *«dispositif d'amélioration de la compétitivité pour un nouveau développement»* et ce que M. Jean-Claude Pasty, au nom du RPR, nomme« *des concessions unilatérales à Washington, un reniement et même une imposture politique».*

Entend-on les betteraviers faire monter des sillons de l'Aisne des jérémiades et menacer de pendre l'effigie de M. Mermaz? Ils ont depuis longtemps mis au point un système rigoureux de quotas et de soutiens autofinancés, appuyés sur des prix du sucre solides. Si prompts d'ordinaire à initier les jacqueries, les Bretons, aujourd'hui, se font discrets. Le cours du porc, en effet, ne quitte pas le beau fixe du baromètre agricole. Les céréaliers marnais vont gémir mais leur puissance renforcée depuis trois décennies leur permettra beaucoup plus facilement qu'à d'autres d'opérer des diversifications opportunes et des reconversions.

Dans le vignoble alsacien ou le souriant Médoc, on dort sur ses deux oreilles. Non, la nouvelle PAC ne va pas décapiter les lobbies qui trouvent dans l'agriculture un de leurs meilleurs terreaux. Porcs, volailles, pommes de terre, maraîchage, vins ou fromages d'appellation, fruits et légumes échappent totalement ou en partie à l'organisation commune des marchés, donc à la logique bruxelloise.

Les productions et les hommes

Les seules contraintes et atouts de ces productions sont le marché, le climat, la qualité, les groupements de producteurs dynamiques, la résistance à l'impérialisme des grandes surfaces. Leur principal interlocuteur, en dernier ressort, restera l'Etat, comme on le voit à propos des dossiers d'indemnisation du gel ou de la sécheresse.

Les prochaines semaines et la manière dont sera préparée entre M. Bérégovoy et M. Mermaz le budget de l'agriculture pour 1993 permettront d'y voir plus clair et de juger si l'accord de Bruxelles est à mettre parmi les «compromis scélérats» ou parmi les avancées réalistes et courageuses. A ce stade, on se bornera à formuler quelques réflexions autour de trois axes :

• **Les productions.** Avec la baisse des prix, alors que la surproduction perdure, les stocks de beurre ou de carcasses de viande devraient diminuer. D'où un assainissement souhaitable du marché, un allègement des charges des contribuables. Ce peut être en même temps l'occasion d'un salutaire coup d'envoi pour favoriser des productions mieux sélectionnées, une agriculture de qualité et un partage rationnel entre ce qui sera destiné aux consommateurs européens, à l'alimentation du bétail, à des usages industriels et aux peuples du tiers monde pour qui les chamailleries européennes doivent paraître indécentes.

• **Les paysans eux-mêmes.** On ne saurait placer sous la même bannière le cultivateur d'Eure-et-Loir produisant à l'américaine et l'éleveur de bovins de l'Allier, du Cantal ou des monts d'Arrée plus mal loti encore que les «RMIstes» de la Courneuve ou des banlieues nord de Marseille. Le désarroi et la misère ont aussi envahi les fermes et le bocage. Une part importante des revenus des paysans pauvres dépendra plus encore d'aides compensatoires octroyées par la machine à sous de Bruxelles. Car si la vente d'une vache ou d'une brebis leur rapportait 50 % ou 30 % de leur maigre revenu annuel, elle ne représentera plus que 30 % ou 20 %. Pour le reste, il faudra compter sur la générosité publique et, chaque année, par l'intermédiaire des organisations professionnelles, ne rien faire d'autre que la «manche» budgétaire. A eux s'appliquera une logique sociale et non plus économique.

• **Les territoires.** Les paysans sont désormais minoritaires dans la population rurale. «Leur» campagne leur échappe. Les céréales devenant moins chères, les cultivateurs seront tentés de les valoriser, notamment en faisant manger le blé par les vaches ou par les poules. On risque alors d'assister à des transferts géographiques de l'élevage bovin ou avicole des zones herbagères de l'Ouest ou du Massif Central vers les grandes plaines du Bassin parisien déjà plantureuses. Aménageurs, attendez-vous à une nouvelle saignée dans les campagnes en voie de désertification et à une révolution des paysages!

Morose toile de fond pour les Assises du monde rural qui, fin juin, doivent se tenir dans une dizaine de villes représentatives de la «France inusable» profonde, de Vervins à Figeac ou Issoudun. Louis-Ferdinand Céline allait voir, il y a soixante ans, *«le soir, entre les lotissements de la campagne déchue, ces drôles de paysans s'acharner à fouiller avec du fer cette chose molle et grenue qu'est la terre, où on met à pourrir les morts et d'où vient le pain quand même».* Il faut se dépêcher, aujourd'hui, d'aller les voir, ces paysans! Ils disparaissent au rythme de trente mille par an...

FRANÇOIS GROSRICHARD

Bien que M. Mitterrand se veuille rassurant

L'opposition et les organisations agricoles estiment que la France et la CEE ont cédé aux Américains

L'accord conclu le 21 mai à Bruxelles sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) a donné lieu à des réactions contrastées, sur fond de manifestations paysannes sporadiques. A l'occasion du sommet franco-allemand de La Rochelle, M. François Mitterrand a déclaré que *«les agriculteurs avaient sans doute tort de s'inquiéter à ce point, parce que les garanties sur le revenu sont données et de nouvelles facilités seront accordées».*

«L'accord recherche un équilibre qui peut être finalement profitable au monde agricole», a-t-il ajouté. Mais le président de la République a assuré que l'accord n'était pas le prélude à un prochain arrangement au GATT. *«Celui-là reste à faire et il faut absolument séparer le débat qui vient de s'achever et celui qui reste à conclure»*, a précisé M. Mitterrand.

Le chancelier Kohl a exprimé un sentiment sensiblement différent puisqu'il pense que la réforme *«donne de nouvelles chances de succès aux négociations du GATT».*

Pour sa part, le ministre français de l'agriculture et de la forêt note que la réforme permettra de *«préserver le revenu des agriculteurs, d'améliorer la compétitivité des produits européens et de leur ouvrir de nouveaux débouchés». «Elle favorisera une meilleure occupation de l'espace rural»*, a précisé M. Louis Mermaz. M. Jacques Delors est allé plus loin encore en déclarant à Paris : *«La réforme permettra de maintenir à la terre un nombre suffisant d'agriculteurs pour assurer le développement rural. Elle se fera dans des conditions qui offrent aux paysans les mêmes garanties que celles qu'ils ont actuellement avec le système dit des prix garantis.»*

En revanche, dans les partis politiques de l'opposition, le CDS dénonce *«les risques d'une aggravation de l'insécurité des agriculteurs (...) et le système bureaucratique des primes».* Le RPR parle *«d'abandon, d'imposture politique et de concessions unilatérales aux Américains dans le cadre des négociations du GATT».*

Les organisations professionnelles et syndicales agricoles, en général, condamnent l'accord européen. La Confédération paysanne se déclare *«scandalisée, car la logique du libre-échange éliminera un nombre croissant de paysans».* Pour sa part, la FNSEA, plus mesurée, note bien que *«les pouvoirs publics français et européens n'ont nullement pris la mesure des forces qu'ils ont déchaînées (...) au profit des ambitions américaines»,* mais ajoute qu'un *«vaste chantier syndical portant sur les modalités d'application et les compléments nationaux s'ouvre pour les prochains mois».*

Officiellement les réactions à Washington restent très prudentes. Un porte-parole des services de Mme Carla Hills, représentante américaine pour les négociations commerciales, a déclaré que *«les Etats-Unis espéraient que la réforme européenne ramènerait les prix agricoles à l'intérieur de la CEE plus près de ceux qui prévalent sur le marché mondial, permettant ainsi une concurrence meilleure et plus loyale».* Washington espère aussi que *«l'accord donnera à la CEE une plus grande souplesse dans le cadre des efforts en cours dans l'Uruguay Round pour conclure un accord multilatéral».* M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission européenne, est attendu dans les prochains jours à Washington.

EN BREF

□ **Une grève bloque les quotidiens lyonnais du groupe Hersant.** – Un mouvement de grève à l'imprimerie de Chassieu (Rhône) a empêché la parution, samedi 23 mai, des quotidiens *le Progrès, Lyon-Matin* et *Lyon-Figaro*, du groupe Hersant. Cette grève a été provoquée par un projet de restructuration technique en discussion depuis plusieurs semaines entre direction et syndicats.

□ **Agnelli augmente ses bénéfices et prend 2 % d'Accor.** – L'IFIL, holding du groupe Agnelli, qui regroupe essentiellement des participations dans l'agroalimentaire et le tourisme, a annoncé vendredi 22 mai une hausse de 42 % de ses bénéfices nets consolidés, à 162,5 milliards de lires (720 millions de francs). L'exercice 1991 a été caractérisé, a souligné le conseil, par le développement de la présence de l'IFIL dans les secteurs agroalimentaire et hôtelier : le groupe, qui détient déjà des participations dans BSN, Worms et Saint-Louis, a notamment acheté ces derniers mois une participation de 2 % dans Accor, *«en accord avec les principaux actionnaires et la direction du groupe français».* Le montant de cette participation est de 70 milliards de lires (312 millions de francs). IFIL et Accor collaborent déjà dans l'hôtellerie. Ils contrôlent à eux deux la chaîne Novotel Italia en vertu d'un accord signé au mois de décembre.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 18 AU 22 MAI 1992

PARIS

Obstinée

INDICE CAC 40

+1,04 %

La Bourse de Paris est obstinée. Loin de s'être laissé saper le moral par l'accident de parcours de la semaine passée, le marché parisien a continué à afficher des velléités de progression, aussi modestes soient-elles. Qu'on en juge. Après sept semaines de hausse ininterrompue et une rechute somme toute modérée, le marché est reparti de l'avant. Certes, en termes de points, cette avance d'une semaine sur l'autre n'est pas extraordinaire. Mais, comme aurait pu le dire M. de la Palice, chaque point gagné nous rapproche un peu plus du plus haut niveau jamais atteint (2 129,32 points le 20 avril 1990).

Après avoir au cours de la période écoulée joué la consolidation, la Bourse commença la semaine sur les chapeaux de roue. Le facteur technique et la bonne orientation des marchés de taux stimulèrent une tendance qui ne demandait qu'à gagner du terrain. Au terme des échanges de la première séance, l'indice CAC 40 s'inscrivit en hausse de 1,37 %. Retour à la case départ, dès le lendemain, où des prises de bénéfice – jugées peu inquiétantes par les intervenants – réduisirent à néant les gains de la veille (– 1,39 %). Mercredi, retour à l'alternance : l'anticipation d'une nouvelle baisse des taux outre-Atlantique ainsi qu'un MATIF proche des 109 points favorisa à nouveau la tendance (+ 0,38 %). Jeudi, dernier jour du terme boursier du mois de mai, la séance fut calme et *« sans attrait »*, comme le relevèrent certains opérateurs. A l'issue des transactions, les valeurs françaises abandonnèrent 0,69 %. En revanche, le mois boursier, pour sa part, conclut la période sur un gain positif de 1,96 %. Cette liquidation porte à quatre le nombre de termes boursiers gagnants depuis le début de l'année – celui de mars ayant été perdant de 3,37 % – et à 14,2 % la hausse du marché parisien sur la même période.

La dernière séance de la semaine, *première* du nouveau mois boursier – généralement propice aux prises de position – ne dérogea pas à la règle. De plus, une progression moindre que prévu de la masse monétaire allemande pour le mois d'avril (8,8 % contre les 10 % au mieux (!) anticipés par les marchés financiers), bien qu'élevée par rapport aux objectifs affichés par la Bundesbank, semblait éloigner dans l'immédiat une possible tension à la hausse des taux allemands. Cette nouvelle dynamisa le MATIF qui, de son côté, influença favorablement le marché des actions. Avec, au final, un gain de 1,4 %, les valeurs progressèrent d'un vendredi sur l'autre de 21,17 points, à 2 045,12 points, soit un gain de 1,04 %. L'écart les séparant de leur plus haut niveau historique étant revenu à 4 %.

Total, Alcatel et Eurotunnel

De l'avis de tous, le bon vent est venu d'outre-Rhin, cette semaine. La bonne tenue des bunds allemands tout au long de la période, des déclarations apaisantes, en milieu de semaine, du ministre allemand de l'économie sur le maintien, voire sur une baisse des taux en Allemagne plus tôt que prévu, ont sensiblement influencé le marché. Le coup de fouet n'étant réellement intervenu qu'en fin de matinée vendredi, à l'annonce du ralentissement de la masse monétaire allemande pour le mois d'avril.

Aux valeurs, l'annonce par le gouvernement, vendredi 15 mai, de la réduction de sa participation dans Total de 34 à 15 % a entraîné une vive activité sur le titre, ainsi que sur le certificat pétrolier. Dès le début de la semaine, l'action a enregistré une forte baisse alors que le certificat pétrolier enregistrait une très forte hausse. Selon les opérateurs, les termes de l'échange de l'offre prévoyant quatre certificats contre trois actions rendent les certificats très attractifs et ont entraîné des arbitrages. L'« effet Total » a d'ailleurs été sensible sur les autres valeurs pétrolières.

A propos d'arbitrages, Alcatel Alsthom, dont la cotation débutait mercredi 20 mai au New-York Stock Exchange, en a également fait les frais. Au cours de la seule séance de mercredi, l'activité sur Alcatel à Paris a porté sur 885 000 titres alors que le volume moyen quotidien traité au mois d'avril à Paris était inférieur à 300 000 titres. Au cours de cette séance, la valeur a abandonné 1,82 %. Les modalités d'entrée d'Alcatel Alsthom sur le marché boursier américain annoncées le mois dernier consistaient en deux millions d'actions d'autocontrôle (soit environ 2 % du capital) cédées par sa filiale la Compagnie immobilière méridionale à des investisseurs américains, pour un prix total d'environ 236 millions de dollars (23,625 dollars par American Depository Share (ADS), chaque action Alcatel Alsthom étant représentée par 5 ADS).

Eurotunnel a également un peu souffert cette semaine. Un article du *Financial Times* selon lequel les banquiers venaient de présenter un ultimatum au consortium franco-britannique pour qu'il trouve un terrain d'entente avec TML en ce qui concerne les réclamations des constructeurs a pesé sur le titre tant à Londres qu'à Paris. Pour la seule séance de jeudi, le titre a perdu 3,7 % dans un marché d'environ 1,1 million d'actions.

Pour conclure, alors que vont bientôt s'ouvrir les premières assises du second marché et que celui-ci fêtera ses dix ans au mois de février prochain, Lapeyre, filiale du groupe Poliet, a choisi une introduction dite à l'américaine du type de celle réalisée pour les placements internationaux pour assurer la mise de 25 % de son capital sur ce marché. A l'issue d'un placement qui a duré trois jours, au prix de 205 francs, le titre a pu être coté 212 francs pour la première journée avec l'échange de 238 681 titres à ce cours. Les ordres d'achat libellés au mieux ou à des limites égales ou supérieures à 212 francs ont été servis à concurrence de 7 %.

Par ailleurs, sans quitter le second marché, M. Louis Thannberger, qui était jusqu'ici administrateur-directeur général d'Europe Finance Industrie (EFI), société lyonnaise d'ingénierie financière – notamment spécialisée dans les introductions en Bourse sur le second marché – vient de prendre la majorité (57 % du capital) de cette société. EFI, créée il y a quatre ans, terminera au mois de juin prochain un quatrième exercice équilibré. Initialement installée à Lyon, EFI vient d'ouvrir une direction commerciale à Paris. EFI devrait présider, au mois de juillet prochain, à l'introduction en Bourse sur le marché hors cote de Charter et Cies, spécialiste du discount aérien. Six autres entreprises devraient, sous les auspices d'EFI, suivre ce chemin ou celui du second marché d'ici à la fin de l'année.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Pétroles

	22-5-92	Diff.
BP-France	113	– 2
ELF-Aquitaine	391,10	+ 14,10
Esso	810	inch.
Primagaz	705	– 15
Sogerap	431	+ 1
Total	257,10	– 3,90
Exxon	328	+ 4,50
Petrofina	1 835	– 4
Royal Dutch	457	+ 11

Valeurs diverses

	22-5-92	Diff.
Accor	794	+ 5
Air liquide	809	+ 22
Bic	800	+ 54
Bis	350	+ 3,90
CGIP	1 221	– 41
Club Méd.	526	– 3
Elf Sanofi	1 145	+ 21
Essilor	472	+ 12
Euro Disney	128,20	+ 3,90
Europe 1	1 067	– 5
Eurotunnel	37,35	+ 0,75
Groupe Cité	568	+ 20
Hachette	140	– 1,30
Havas	539	– 4
Marine Wendel	330	– 3

Métallurgie, construction mécanique

	22-5-92	Diff.
Alspi	319	+ 1
Dassault Aviation	372	– 8
De Dietrich	1 818	– 9
Fives-Lille	410	inch.
Peugeot	777	– 9
SAGEM	2 000	– 70
Strafor, Facom	885	+ 1
Valeo	731	– 2
Vallourec	254	– 1,50

Alimentation

	22-5-92	Diff.
Béghin-Say	657	– 4
Bongrain	3 180	+ 26
BSN	1 151	+ 9
Carrefour	2 785	+ 173
Casino, G., Per.	178,20	– 2,80
Guyenne-Gasc.	1 795	– 1
LVMH	4 172	+ 92
Olipar	175	– 1,30
Pernod-Ricard	1 552	– 1
Promodès	3 795	+ 1
Saint-Louis	1 331	+ 80
Nestlé	37 300	+ 680

Bâtiment, travaux publics

	22-5-92	Diff.
Bouygues	655	+ 8
Ciments français	470,20	+ 1,70
GTM	422,50	– 7,50
Immob. Phénix	148	+ 8,50
J. Lefebvre	970	– 5
Lafarge-Coppée	384	+ 12,60
Poliet	612	– 5
SGE-SB	242,50	– 4,50

Produits chimiques

	22-5-92	Diff.
Institut Mérieux	6 720	–1 010
Roussel-Uclaf	2 200	+ 105
Synthélabo	1 210	+ 40
BASF	842	+ 42
Bayer	1 000	+ 45
Hoechst	900	+ 54
Imp. Chemical	132	– 0,6
Norsk Hydro	146,6	+ 2,1

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	22-5-92	Diff.
AGF	490,10	– 18,90
AXA (ex-Cie Midi)	1 011	+ 14
Bail l'équipement	126	+ 3
Bancaire (Cie)	483,60	– 15,50
Cetelem	770	+ 4
CCF	193,10	+ 1,10
CFF	993	+ 32
CFI	287	+ 0,90
Chargeurs	1 292	+ 95
C. Local de France	235,40	+ 7,40
CPR	261	+ 1
Eurafrance	1 555	– 15
GAN	1 903	– 46
Locindus	728	+ 8
Paribas	417,30	+ 4,60
Schneider	771	+ 8
Société générale	551	+ 14
Sovac	848	+ 29
Suez (Cie fin.)	335,90	– 2,70
UAP	546	+ 3

Mines, caoutchouc

	22-5-92	Diff.
Géophysique	647	– 13
Imétal	342	– 8
Métaleurop	98,50	+ 0,20
Michelin	220	+ 8,50
ZCI	4,10	+ 0,21

Matériel électrique

	22-5-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	649	+ 3
CSEE	339	+ 9
Générale des eaux	2 401	+ 9
Intertechnique	892	+ 27
Labinal	781	+ 7
Legrand	4 900	+ 18
Lyon. des eaux	577	+ 19
Matra	191,50	+ 13,20
Merlin-Gerin	599	+ 8
Moulinex	174,60	+ 6,90
Radiotechnique	625	+ 12
SEB	2 198	+ 13
Sext.-Avionique	235	– 10
Thomson-CSF	160,40	+ 0,60
IBM	504	+ 3
ITT	355,10	– 11,10
Schlumberger	341,30	+ 0,10
Siemens	2 351	+ 85

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 mai 1992
Nombre de contrats : 158 795 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	JUIN 92	SEPT. 92	DÉC. 92	MARS 93
Premier	108,68	108,92	109,08	109,38
+ haut	109,08	109,30	109,42	109,38
+ bas	108,62	108,86	109,08	109,38
Dernier	109	109,24	109,42	109,38
Compensation	109	109,24	109,38	109,40

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	15-5-92	18-5-92	19-5-92	20-5-92	21-5-92
RM	2 430 696	2 590 047	2 166 900	2 951 145	2 557 163
Comptant					
R. et obl.	9 710 872	9 207 789	12 137 599	12 115 451	13 844 934
Actions	121 567	169 314	188 152	157 153	256 247
Total	12 263 135	11 967 150	14 492 651	15 223 749	16 658 344

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

	15-5-92	18-5-92	19-5-92	20-5-92	21-5-92
Françaises	117	118,3	117,3	117,8	117,2
Etrangères	107,4	106,7	106,6	107,2	107,1

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	18-5-92	19-5-92	20-5-92	21-5-92	22-5-92
Indice gén.	547,1	550,3	547,2	546,6	545,9
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 051,64	2 023,13	2 030,84	2 016,83	2 045,12

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Alcatel Alsthom	1 872 650	1 213 330
LVMH	178 043	733 503
Total	2 254 925	565 157
Saint-Gobain	851 230	495 955
Michelin	2 080 450	450 686
Peugeot	542 680	426 002
Eaux (Gle des)	172 893	415 775
Elf-Aquitaine	1 066 350	407 125
BSN	287 570	33 024
Total Certif	1 709 450	317 959
Carrefour	94 935	254 992
Suez	739 975	250 723
Axa	244 555	246 392
L'Air liquide	301 950	242 882

(*) Du jeudi 14 mai 1992 au jeudi 21 mai 1992 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Total Certif.	+ 11,2	BAFIP	– 10,1
Chargeurs	+ 7,7	SAGEM	– 7,2
Saint-Louis	+ 6,7	Av. Dav. med.	– 6,9
Sauliers-Chatil.	+ 6,2	SODERG	– 6,5
Immob. Phénix	+ 6,2	D.R. Sud-Est	– 6,3
Rous.-Uclaf	+ 4,2	Legrand prv.	– 6,2
Moulinex	+ 4	OLIPAR	– 6,1
Nord-Est	+ 3,9	DR Nor.-P.-de-C.	– 6
Damart	+ 3,8	BP France	– 5,9
Michelin « B »	+ 3,8	UFB Locabail	– 5,8
EUROCOM	+ 3,6	Total (tse pt.)	– 5,7
Pinault	+ 3,4	Sextant avion.	– 5,7
Carrefour	+ 3,4	CEGID	– 3,5
Matra	+ 3,3	IDIA	– 5

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 15-5-92	Cours 22-5-92
Or fin (kilo en barre)	59 200	59 100
– (kilo en lingot)	59 450	59 350
Pièce française (20 fr.)	336	335
• Pièce française (10 fr.)	398	408
Pièce suisse (20 fr.)	331	340
Pièce latine (20 fr.)	330	337
• Pièce tunisienne (20 fr.)	343	340
Souverain	434	440
• Souverain Elisabeth II	440	436
• Demi-souverain	335	302
Pièce de 20 dollars	1 910	1 960
– 10 dollars	958	942,5
• – 5 dollars	696	685
– 50 pesos	2 205	2 185
• – 20 marks	432	402
– 10 florins	344	383
• – 5 roubles	272	–

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Progression

INDICE DOW JONES

+1 %

Wall Street a enregistré une bonne progression au cours de la semaine écoulée, particulièrement soutenue dans les premiers jours par les espoirs d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui a réalisé, de justesse, un nouveau record mardi, a terminé la semaine à 3 386,77 en hausse de 33,68 points, soit une avance de 1 % par rapport au vendredi précédent.

La grande Bourse new-yorkaise s'est légèrement repliée en milieu de semaine, lorsque les investisseurs ont réalisé, au lendemain de la réunion du comité de l'*open market*, mardi 19 mai, que la Fed n'avait pas l'intention de relâcher les rênes du crédit dans l'immédiat. Ce sentiment a d'ailleurs été renforcé le lendemain, par un article du *Wall Street Journal*, selon lequel les membres du comité de l'*open market*, principal organe décisionnel en matière de politique monétaire, avaient décidé de ne pas faire baisser le taux interbancaire au jour le jour *(Fed funds)* pour le moment.

Wall Street est actuellement influencé par deux grands facteurs : l'évolution des taux d'intérêt d'une part et celle des bénéfices réels des entreprises de l'autre, selon des spécialistes. Ces derniers ajoutent que cette situation pourrait durer des mois, au cours desquels le marché ne subira pas d'importantes inversions de tendance dans un sens ou dans l'autre. La séance de vendredi a été marquée par des mises à jour des investisseurs avant le long week-end du *Memorial Day*. D'autres opérateurs ont préféré déserter la place.

Indice Dow Jones du 22 mai : 3 386,77 (c. 3 353,08).

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
Alcoa	75 5/8	76 7/8
ATT	42 5/8	42 7/8
Boeing	43 5/8	43 3/4
Chase Man. Bank	29 3/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	53 3/8	52 3/8
Eastman Kodak	40 5/8	40 1/4
Exxon	59 1/4	60 1/2
Ford	42 3/4	44 1/8
General Electric	77 1/4	76 5/8
General Motors	39 1/4	39 1/4
Goodyear	73 1/4	71 3/4
IBM	91 5/8	91 3/4
ITT	65 7/8	64 5/8
Mobil Oil	61 7/8	63 3/8
Pfizer	70 1/8	72 3/4
Schlumberger	62 3/8	64 7/8
Texaco	61 5/8	63 3/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	125	122
Union Carbide	27 1/8	28 3/8
United Tech.	52 3/4	52 5/8
Westinghouse	17 3/8	17 3/4
Xerox Corp	70 5/8	73 5/8

TOKYO

Sans conviction

INDICE NIKKEI

+0,8 %

Petit redressement à la Bourse de Tokyo qui s'est ressaisie après avoir souffert la semaine dernière de ventes paniques au moment de l'annonce de la faillite d'Olympia and York. Pour autant, les investisseurs ont continué à faire preuve d'une extrême prudence et d'un manque de confiance manifeste dans le redressement de l'économie japonaise. L'indice Nikkei a ainsi terminé en clôture vendredi à 18 221,00 points sur une progression hebdomadaire de 146,73 points, soit 0,8 %. La semaine avait pourtant débuté sous d'excellents auspices et par un redressement vigoureux du Kabuto cho lundi et mardi. Mais ce regain d'enthousiasme a vite été refroidi par les inquiétudes sur la publication des résultats 1991 des entreprises japonaises (l'année comptable se terminant fin mars). Du coup, la plupart des investisseurs institutionnels nippons ou étrangers sont restés sur la réserve. Le volume des transactions est ainsi resté très faible avec 283,8 millions de titres échangés chaque jour en moyenne contre 394,3 millions de titres pour la semaine précédente. De l'avis unanime des observateurs, le marché japonais hésite avant d'amplifier son redressement. Il lui manque un coup de pouce de la part du gouvernement qui lui indiquerait clairement que le retour à la croissance est assuré.

Indices du 22 mai : Nikkei 18 221,00 (c. 18 074,27) ; Topix 1 371,70 (c. 1 348,82).

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
Ajinomoto	1 270	1 290
Bridgestone	1 180	1 160
Canon	1 380	1 440
Fuji Bank	1 330	1 490
Honda Motors	1 470	1 490
Matsushita Electric	1 360	1 380
Mitsubishi Heavy	587	585
Sony Corp.	4 290	4 260
Toyota Motors	1 460	1 490

LONDRES

En dents de scie

+ 1,2 %

La Bourse de Londres a évolué timidement à la hausse pendant la semaine écoulée, au gré de résultats de sociétés plus ou moins satisfaisants et de statistiques économiques décevantes. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a progressé de 32,4 points, soit 1,2 % sur la semaine, à 2 715 points.

Le sentiment que la reprise économique était encore faible après l'annonce d'un recul de 1 % de la production industrielle et de la baisse des chiffres trimestriels du PIB pour la septième fois consécutive a affecté le marché. La hausse plus faible que prévu des ventes de détail a fait également réfléchir les investisseurs qui espéraient un boom après les élections du 9 avril. Ces statistiques ont toutefois été tempérées par la publication d'une étude optimiste de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) sur la reprise économique ainsi qu'une hausse de la production manufacturière au premier trimestre.

Indices FT du 22 mai : 100 valeurs, 2 715,00 (c. 2 682,60) ; 30 valeurs, 2 149,70 (c. 2 113,30) ; mines d'or, 111,90 (c. 111,40) ; fonds d'Etat, 89,58 (c. 89,04).

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
Bowater	8,38	–
BP	2,51	2,61
BTR	4,87	4,97
Cadbury	4,88	4,72
Glaxo	7,33	7,58
GUS	15,75	15,30
ICI	13,55	13,48
Reuters	11,87	12,01
RTZ	6,47	6,47
Shell	5,06	5,05
Unilever	9,32	9,23

FRANCFORT

Au plus haut

+ 4,57 %

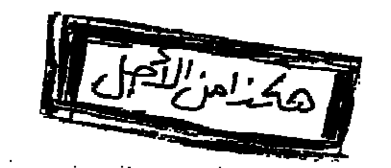
La menace de conflits sociaux a été écartée et les effets sur la Bourse de Francfort ont été immédiats. Tant le Dax que l'indice Commerzbank ont battu des records, cassant tous deux des seuils psychologiques jamais atteints depuis août 1990 et l'invasion du Koweït. Le Dax a ainsi repassé la barre des 1 800 points, finissant vendredi à 1 802,96 points

Les investisseurs institutionnels tant allemands qu'étrangers sont revenus sur le parquet francfortois après une crise de confiance de plusieurs semaines. Les analystes estiment toutefois que le marché a réagi de manière épidermique et pour des raisons techniques. Au back-office de la banque West LB, on considère que d'un point de vue fondamental la situation n'a guère changé : taux élevé et inflation toujours forte.

Pendant la semaine, le volume d'échanges sur les huit places boursières allemandes a plus que triplé, totalisant vendredi 97,66 milliards de DM contre seulement 31,51 milliards la semaine précédente.

Indices du 22 mai : DAX, 1 802,96 (c. 1 724,07) ; Commerzbank, 2 035,20 (c. 1 970,50).

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
AEG	202,50	210,50
BASF	236,10	249,60
Bayer	287,70	297,50
Commerzbank	263	268,70
Deutschebank	706	713,60
Hoechst	251,80	266,90
Karstadt	615	649
Mannesman	279	306
Siemens	676	698,40
Volkswagen	381,50	404



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une dimension nouvelle pour l'eurofranc

L'arrivée d'un débiteur mexicain, la société pétrolière Pemex, confère au comportement des obligations internationales en francs une dimension nouvelle. Il se hisse au niveau des grands marchés qui sont en mesure de procurer des fonds, non seulement à des emprunteurs de toute première qualité, mais également à d'autres dont le crédit est discuté. C'est une évolution importante qui, si elle se confirme, est susceptible d'avoir des répercussions sensibles sur le plan politique. Trop longtemps, le soin d'accueillir de nouvelles signatures ou de réhabiliter certains pays avait été laissé à d'autres. L'Allemagne, en particulier, a joué un rôle considérable en ce domaine, et elle en retire un prestige important. Lorsqu'on parlait encore de glasnost ou de perestroïka, Francfort accueillait des emprunts soviétiques. C'est là également que l'Afrique du Sud a fait sa grande rentrée. C'est aussi sur cette place que plusieurs pays d'Europe de l'Est et d'Amérique latine se procurent une partie non négligeable des fonds dont ils ont besoin. Mais, ces dernières années et jusqu'à jeudi dernier, aucun débiteur de ce genre n'avait été admis à se présenter sur le marché du franc.

D'une durée de deux ans, l'euro-émission de Pemex porte sur 500 millions de francs. Son taux d'intérêt nominal est de 10,75 % l'an, et Paribas, le chef de file de l'opération, en a fixé les conditions de sorte que les investisseurs, qui allaient acquérir les titres à leur prix initial, soient assurés d'un rendement de l'ordre de 180 points de base (ou centièmes de point de pourcentage) plus élevé que celui des fonds d'Etat français. Cette marge n'a pas été fixée au hasard. Elle reflète la permanence des émissions en dollar du même débiteur, qui rapporte en gros de 160 à 200 points de plus que les titres du gouvernement américain. L'emprunteur a une dette élevée en dollars, et c'est cette devise qui compte pour lui. Aussi, la banque chargée de l'émission a-t-elle également conclu un contrat d'échange de façon à lui fournir des ressources en dollars qu'il faudra rémunérer à taux fixe.

Une autre société pétrolière d'Amérique latine sollicite l'euromarché, Petroleos de Venezuela, qui garantit une émission de 250 millions de deutschemarks, dont l'emprunteur est Bariven SA et qui viendra à échéance dans cinq ans. Son coupon est de 10,75 %. L'opération est placée sous la conduite de Bayerische Vereinsbank. En arrêter les conditions n'a, semble-t-il, pas été une tâche très facile. Nombreux sont ceux qui, en Allemagne, pensent qu'il aurait fallu assortir l'emprunt d'un taux de 11 % pour attirer les souscriptions. Petroleos de Venezuela est une entreprise publique qui appartient en totalité à l'Etat. Le risque est considéré comme celui de Caracas et les investisseurs ne sont pas tous convaincus de la stabilité politique du pays. Il n'en reste pas moins que l'émission bénéficie du soutien de l'ensemble des plus puissantes banques commerciales d'Allemagne.

D'une façon générale, les emprunteurs d'Amérique latine se répandent surtout dans le compartiment du dollar que sollicitent actuellement l'Uruguay ainsi que des entreprises du Mexique et du Brésil. Comme sur les marchés du franc ou du mark, ils côtoient des débiteurs considérés comme les meilleurs du monde qui peuvent se contenter d'offrir des rendements beaucoup moins élevés. Le mieux coté des derniers émetteurs d'euro-obligations en dollars est la société japonaise Toyota Motors, qui cherche à lever 1 milliard de dollars sur cinq ans en une seule opération.

Les Britanniques aiment les longues durées

C'est un record pour une émission classique d'une société industrielle, mais il ne tardera pas à être égalé. Une autre entreprise nipponne, Matsushita, se propose d'emprunter bientôt un montant aussi important. L'opération de Toyota est dirigée par Nomura. Il est intéressant de noter que l'emprunteur est loin d'avoir lésiné sur sa transaction.

En francs français, l'émission la mieux accueillie de ces derniers jours a certainement été celle d'un montant nominal de 2 milliards que le Crédit local a lancée pour une durée de quinze ans. Il s'agit d'une de ces opérations dont l'intérêt ne sera versé aux investisseurs qu'à l'échéance avec le remboursement du capital. La transaction est du même genre que celle émise une semaine plus tôt, mais pour une durée beaucoup plus courte (sept ans) pour le compte de la SNCF et qui avait été acquise dans une proportion très élevée par des investisseurs suisses. Les titres du Crédit local ont trouvé preneurs ailleurs, notamment en Grande-Bretagne où les bailleurs de fonds sont habitués à des obligations dont l'échéance est très éloignée. Ces émissions sont vivement recherchées par ceux qui anticipent une baisse du niveau de l'intérêt, car leurs cours sur le marché secondaire répercutent davantage l'évolution des rendements que celles, traditionnelles, qui procurent un revenu régulier à leurs détenteurs dont il faut chaque année réinvestir le produit. La formule permet aux débiteurs une économie sensible par rapport à ce qu'il faudrait payer pour un emprunt de type classique. Le tout revient à 8,85 % par an au Crédit local. Une transaction normale lui aurait vraisemblablement coûté plus de 9 %. L'affaire est placée sous la conduite de la Banque nationale de Paris qui, de son côté, pour son propre compte, levait pour 1,5 milliard de francs d'obligations classiques dans des conditions très satisfaisantes. L'originalité de l'emprunt de la BNP réside dans sa durée de dix ans, une échéance qui est rarement atteinte par un établissement bancaire.

Pour ce qui est du mark, deux pays européens se font concurrence. La Finlande et l'Autriche offrent en souscription des obligations de dix ans à des prix d'émission de 102 %. Les montants sont élevés puisqu'ils portent sur 1 milliard de marks dans les deux cas. Le Trésor public d'Helsinki, par l'intermédiaire de la Deutsche Bank, propose un taux d'intérêt de 8,25 %, alors que celui de Vienne, qui a confié son mandat à la Dresdner Bank, se contente de 8 %. La préférence des investisseurs va tout naturellement à l'opération la mieux rémunérée. Pour le chef de file de l'emprunt autrichien, la différence se justifie par le crédit dont jouit l'Autriche. C'est un des très rares pays dont la dette s'orne des fameux « trois A », la note que les principales maisons internationales d'évaluation de crédit réservent aux meilleurs des emprunteurs.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Perplexité

« On n'y comprend rien! Le dollar, qui était orienté à la baisse après les mauvaises nouvelles d'Amérique, s'est mis à remonter et les vendeurs ont racheté. » A la veille du week-end, les opérateurs soupiraient, en trouvant que les affaires étaient bien difficiles et la logique absente, dans un domaine où elle aurait dû prévaloir.

Au début de la semaine, l'annonce d'un accord salarial entre le patronat de la mécanique allemande et le puissant syndicat IG Metall avec une augmentation de 5,8 % jusqu'au 1er avril 1993, et de 3,8 % l'année suivante, plus une réduction d'une heure de la semaine de travail, faisait bondir le mark et plonger le dollar au-dessous de 1,60 DM. Bien que cet accord se traduise, en fait, par une augmentation de 6 % en 21 mois, la Bundesbank a modérément réagi : *« Cela aurait pu être pire »*, a soupiré M. Issing, un des membres du directoire.

Deux jours après, l'annonce imprévue d'une chute de 17 % des mises en chantier en avril aux Etats-Unis après une augmentation de 6,4 % en mars, jetait un véritable froid, en même temps qu'un véritable doute sur la réalité et l'ampleur de la reprise économique américaine. Même si l'importance de ce recul paraît suspecte aux analystes, *« le bâtiment perd de la vigueur et rapidement »*, estime-t-on à New-York. Du coup, l'emprunt du Trésor à 30 ans a vu son rendement revenir un peu au-dessous de 7,75 %, tandis que les opérateurs recommençaient à tabler sur une nouvelle diminution du taux directeur de la Réserve fédérale. Du coup, le dollar glissait à 1,5850 DM et 5,34 francs.

On notera qu'à Paris les dirigeants de l'Air liquide déclaraient avoir enregistré des *« frémissements »* sur les livraisons de gaz liquéfié de leur filiale américaine, leur indicateur de l'activité industrielle, mais ne notaient pas de reprise réelle, du moins jusqu'à maintenant. A partir de jeudi, pourtant, des rachats de vendeurs raffermissaient le billet vert jusqu'à près de 1,62 DM et de 5,45 francs sans raison véritable, sauf technique.

La fin du fixage à Paris

La remontée subite du mark a stoppé celle du franc français, la devise allemande, qui était rétablie la semaine dernière à 3,3570 francs, se retrouvait à 3,3640 francs pour terminer la semaine un peu en dessous de 3,36 francs. Pour ceux qui voudraient réévaluer le franc, il ne faut tout de même pas vendre la peau de l'ours...

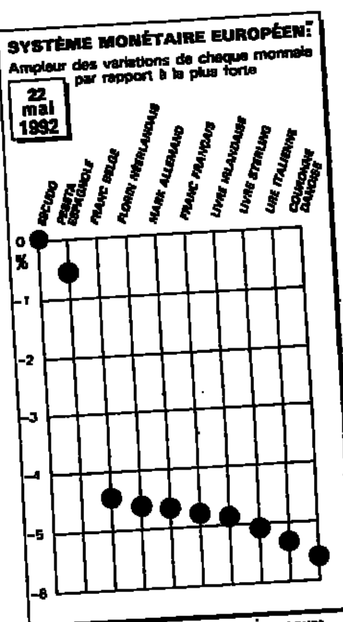
A signaler enfin la disparition de la séance officielle de cotation des devises à Paris, que la Banque de France, dans son communiqué, a qualifiée de « fixing ». Horreur! Que va dire la commission de terminologie?

Pour en revenir à cette séance officielle (le « fixage »), mise en place le 2 mai 1977, elle ne correspondait pas du tout à l'évolution du marché des changes : moins de 5 % des ordres de la clientèle y étaient traités contre 20 % en 1987.

En fait, les transactions, depuis le milieu des années 1980, se font en continu sur le marché interbancaire, avec des variations assez larges pendant la journée, au gré des nouvelles et des événements, les écrans des terminaux retraçant ses variations minute par minute. Toutefois, pour conserver une référence quotidienne de place, la Banque de France diffusera, à compter du 29 juin 1992, chaque jour ouvrable, vers 16 h 30, une liste de cours indicatifs, contre francs, de toutes les devises inscrites à la cote officielle.

Cette liste de cours indicatifs sera établie sur la base de ceux échangés quotidiennement entre banques centrales à 14 h 15. Ces données, qui servent actuellement à déterminer le cours de l'écu officiel, *« présenteront, donc, toutes les garanties nécessaires de neutralité et de fiabilité »*. Effectivement, la plupart des pays européens, qui ont supprimé leur « fixage » en 1991, retiennent cette référence pour établir leur liste de taux de change indicatifs. La liste communiquée par la Banque de France comportera, pour chaque devise, un seul prix contre francs, sans marge acteur-vendeur, afin de souligner son caractère indicatif.

F. R.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 MAI AU 22 MAI 1992
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8130	–	18,3722	67,1141	61,7284	2,9958	54,8546	0,08020
	1,8200	–	18,4758	67,6590	62,6347	3,0130	55,1116	0,08025
Paris	9,8682	5,4430	–	365,3020	335,9877	16,3862	298,5738	4,4615
	9,8508	5,4125	–	366,2043	335,7630	16,3876	298,2915	4,4658
Zurich	2,7014	1,4900	27,3746	–	91,9753	4,4638	81,7334	1,2213
	2,6900	1,4780	27,3072	–	91,6873	4,4531	81,4549	1,2195
Francfort	2,9371	1,6200	29,7630	108,7248	–	4,8532	88,8645	1,3279
	2,9338	1,6120	29,7829	109,0663	–	4,8569	88,8399	1,3300
Bruxelles	60,5179	33,38	6,1326	22,4027	20,6049	–	18,3105	2,7361
	60,4058	33,19	6,1321	22,4560	20,5893	–	18,2915	2,7384
Amsterdam	3,3051	1,8230	334,92559	1,22349	112,53086	5,46135	–	1,4942623
	3,3024	1,8145	335,24249	1,22767	112,56203	5,46701	–	1,4971122
Milan	2211,86	1220	224,1411	818,7919	753,0864	36,54883	669,2265	–
	2205,84	1212	223,9261	828,0271	751,8610	36,51702	667,9526	–
Tokyo	234,78	129,50	23,79283	86,91275	79,93827	3,87957	71,03675	0,106148
	236,33	129,85	23,99076	87,85521	80,55211	3,91232	71,56241	0,107137

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 mai, 4,2030 F contre 4,1682 F le vendredi 15 mai 1992.

MATIÈRES PREMIÈRES

La rechute du cacao

Tout va mal pour le cacao dont les prix sont tombés cette semaine, à Londres, à leur plus bas niveau depuis dix-sept ans, autour de 537 livres la tonne. Le marché a, en réalité, réagi aux informations publiées ces derniers jours par le courtier britannique Gill and Duffus. Alors qu'il s'attendait en janvier à un déficit de l'offre sur la demande de 177 000 tonnes, ses dernières prévisions ont été ramenées à 107 000 tonnes. Principale explication de cet ajustement : la récolte de la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, qui devrait atteindre 750 000 tonnes, au lieu des 710 000 tonnes initialement envisagées. L'autre élément baissier pour les prix vient de l'ex-URSS : celle-ci ne devrait pas acheter plus de 25 000 tonnes de cacao pendant l'actuelle campagne 1991, alors que les prévisions du début d'année tablaient sur 65 000 tonnes. La difficulté de la nouvelle CEI à payer ses achats en devises a entraîné un fort recul de ses commandes, les pays africains producteurs de cacao n'ayant pas les moyens, pour leur part, d'accorder des crédits... Dans les années 80, les Soviétiques achetaient à chaque campagne autour de 140 000 tonnes de fèves. Il ne resterait actuellement en République de Russie que 8 000 tonnes.

Tout au long de la semaine, les professionnels guettaient les arrivages ivoiriens. Dans le cadre des accords qui lient Abidjan à ses bailleurs de fonds (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Caisse centrale), la Côte-d'Ivoire est en effet tenue de vendre 10 000 tonnes par semaine avant octobre, soit l'équivalent des deux tiers de sa récolte 1992-1993. Ce mécanisme instauré l'an passé mérite d'être éclairci : depuis deux ans en Afrique, les bailleurs internationaux ont entrepris, pour ne pas dire exigé, une vague de libéralisation dans les circuits de ramassage et de vente des matières premières tropicales. Ainsi a-t-on vu les organismes centralisés appelés « caisses de stabilisation » (en Afrique francophone) ou *marketing boards* (en Afrique anglophone) subir un démantèlement complet. Ce fut le cas notamment à Madagascar, au Cameroun, en Ouganda. Deux exceptions ont été faites, l'une au Ghana, où un *Board*, bien géré il est vrai, continue de superviser la filière cacao depuis l'achat au planteur jusqu'à l'exportation; en Côte-d'Ivoire, où les autorités d'Abidjan ont négocié avec les bailleurs pour maintenir l'institution.

PRODUITS	COURS DU 22/5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 248 (+ 7) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 344 (+ 17) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 420 (+ 25) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	277 (– 2,5) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	732 (+ 2) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	882 (– 44) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	342 (– 10) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	253 (– 8) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	179,8 (+ 6,2) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

L'épée de Damoclès ivoirienne

Ces derniers ont accepté en posant plusieurs conditions : une réduction du personnel pour le contrôle intérieur des fèves de cacao (plusieurs centaines d'employés ont déjà été licenciés); une libéralisation du transport en pratiquant la vérité des prix (auparavant, la « Caistab » effectuait des péréquations et il coûtait aussi cher d'acheminer le cacao sur 100 kilomètres que sur 500). Malgré ces efforts, les coûts de revient du cacao ivoirien demeuraient supérieurs aux cours internationaux. Et le prix garanti au planteur par la Caisse était devenu lui aussi plus élevé que le prix mondial. C'est pourquoi les bailleurs de fonds ont incité l'an passé la Côte-d'Ivoire à ne plus fixer à l'avance la rémunération des planteurs. Dans le même temps, Abidjan vendait 70 % de sa future récolte sur des échéances lointaines de douze à quatorze mois pour se couvrir contre les fluctuations et garantir un prix sur les marchés à terme. L'an passé, le premier producteur mondial a ainsi prévendu 600 000 tonnes. Le marché s'est raffermi à l'équivalent de 9 francs par kilo, alors que le tarif versé au planteur n'était que de 6 francs...

Cette situation difficilement tenable a finalement conduit les autorités ivoiriennes à se retirer du marché pendant sept mois, d'août 1991 à mars 1992. Autrement dit, Abidjan a pris un retard de vente de 250 000 tonnes, suspendant ainsi une épée de Damoclès sur les cours. *« Le corbeau avait son fromage dans le bec, il fallait s'attendre à se qu'il le lâche »*, commente un négociant. En annonçant une récolte plus importante que prévu en Côte-d'Ivoire, Gill and Duffus n'a fait que souligner la perspective de voir le marché s'engorger.

La chute des prix sera-t-elle inexorable? D'aucuns veulent croire que rien n'est joué à l'Est. Il suffirait d'un troc intéressant – pétrole ou métaux contre cacao – pour que la CEI prenne livraison de 100 000 ou 200 000 tonnes. Une aide financière internationale à l'ex-URSS aurait probablement le même effet, car les Russes ne considèrent pas le chocolat comme superflu. Mais, en attendant, la tendance est inquiétante et le stock régulateur dispose de plus de 234 000 tonnes inutilisées. Un poids lourd qui réduit l'impact du déficit de l'offre sur la demande, pour la deuxième année consécutive.

ÉRIC FOTTORINO

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Bonne brise d'Allemagne

Serait-ce, enfin, le printemps allemand? Certains le croient et accueillent, avec ravissement, une progression de la masse monétaire allemande M3 de « seulement » 8,8 % en avril 1992, contre 9,4 % taux révisé (9,7 % auparavant) en mars. Il faut dire que l'on redoutait 10 % ou même 11 % et que le soulagement est vif.

Les cours du Matif, qui avaient oscillé tout au long de la semaine, un peu au-dessus de 108,50, et s'inscrivaient même en léger recul, vendredi matin, bondirent à 109 dès l'annonce des chiffres de la masse allemande, en début d'après-midi. A Francfort, le rendement du bund 10 ans revint de 7,95 % à 7,92 % et, à Paris, celui de l'OAT 10 ans, de 8,53 % à 8,49 %, soit un écart de 0,57 point entre les deux emprunts d'Etat.

A propos de cette masse monétaire allemande, faut-il pavoiser, saluant un ralentissement tout à fait bienvenu? *« Cela ne reste pas bon, la croissance de M3, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), a été de 9,5 % sur les trois derniers mois et de 12 % sur les six derniers mois, en rythme annuel, au lieu de l'objectif 3,5 %-5,5 % »*, relève Philippe Weber, économiste à la Compagnie parisienne de réescompte. *« Mais, pour la première fois, on a l'impression que le taux de croissance de M3 plafonne, après une « explosion » continue jusqu'à janvier 1992. Il se passe quelque chose, et je commence à penser que les taux directeurs de la Bundesbank ne monteront pas »*, opinion également exprimée par le chef économiste de la Dresdner Bank, le docteur Lipp.

En tout cas, ces taux ne baisseront pas dans l'immédiat, à en croire les dirigeants de la Bundesbank, notamment le numéro 3, Othar Issing, déclarant, à Londres : *« Etant donné la menace persistante pour la stabilité, il n'y a aucun signe favorable pour une réduction des taux d'intérêt par la Banque centrale. »* Dans le même temps, l'économie réelle (ajustée de l'inflation) a également traduit une claire tendance à l'expansion au premier trimestre. Raison supplémentaire de ne pas abaisser les taux, sans oublier les augmentations de salaires arrachées par les syndicats allemands *(voir d'autre part)*.

Outre-Atlantique, enfin, la chute des mises en chantier de logements a relancé les spéculations sur une nouvelle diminution des taux directeurs de la Réserve fédérale des Etats-Unis.

Les « zinzins » échaudés

Sur le marché obligataire, la seule émission de la semaine a été celle de France-Télécom, 2,5 milliards de francs à près de huit ans, et 8,60 % nominal, emprunt immédiatement assimilable à celui de l'emprunt 8,60 % février 1992, pour former un *« gisement »* de 4,5 milliards de francs. Excellente signature, notation AAA des agences, vive hausse du Matif en fin de semaine : ce devait être, logiquement, un succès. Or, à la surprise générale, ce fut une belle *« colle »*, une *« Superglu »*, affirment les mauvaises langues. Motif : un *« ras-le-bol »* des investisseurs institutionnels, *« zinzins »*, qui voulurent à la souscription un taux supérieur de 0,36 % au-dessus de celui de l'OAT (8,53 % environ) et ont eu 0,34 %.

Prétexte, et exagération, rétorque-t-on à la Banque Indosuez, chef de file de l'émission, où l'on reconnaît tout de même qu'il y a *« un problème général sur le marché, où il se vend peu, actuellement, de papier du secteur public »*. En fait, il semble bien que les investisseurs institutionnels, échaudés à plusieurs reprises par une baisse des rendements et une hausse des cours du Matif et des obligations, ne soient pas très enthousiastes pour investir à long terme, du moins en ce moment. Ils disposent de tous les placements possibles à court terme avec des rendements supérieurs de un point à un point et demi à ceux du long terme. Donc, à leurs yeux, pas de précipitation, tant que la hausse des cours et la baisse des rendements ne seraient pas définitives.

Ajoutons que, sur le plan technique, lorsque les cours du Matif montent rapidement, les souscriptions s'arrêtent : toujours les incertitudes. Pour le placement de l'emprunt France-Télécom, pas d'inquiétude : cela prendra un peu plus de temps, et les commissions des banques dirigeant l'émission, Indosuez et BNP notamment, pour la garantie de bonne fin, trouveront leur justification. Mais le métier devient de plus en plus dur...

Signalons, enfin, une troisième opération de titrisation (mise sur le marché de créances) pour le Cetelem et la Compagnie bancaire, dirigée par le Crédit lyonnais, Bear Stearns, et le Crédit commercial de France. D'un montant légèrement supérieur à 2 milliards de francs, cette opération porte sur des prêts personnels accordés à des taux élevés par le Cetelem, les parts émises étant dotées d'un rendement de 0,65 % supérieur à celui des BTAN (bons du Trésor à coupon annuel) à échéance de janvier 1994. On remarquera que le groupe de la Compagnie bancaire n'a encore « titrisé » aucune créance hypothécaire à long terme, le Crédit foncier de France étant le seul à l'avoir fait l'an dernier.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

Les élections au Kurdistan irakien n'ont pas permis de départager les deux principaux partis

Les premières élections libres au Kurdistan irakien n'ont donné de majorité nette à aucune des deux principales formations en lice, qui se partageront les 100 sièges du Parlement réservés aux Kurdes. Sur les 105 sièges de l'Assemblée, 5 étaient réservés aux chrétiens : 4 ont été enlevés par le Mouvement démocratique assyrien, le cinquième revenant à l'Union chrétienne.

ERBIL

de notre envoyée spéciale

Le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de M. Massoud Barzani a remporté les élections législatives, M. Barzani arrivant aussi en tête à l'élection « présidentielle ». Mais l'écart entre les deux chefs traditionnels du Kurdistan d'Irak est minime puisque le PDK obtient 44,5 % des voix, contre 44,33 % à l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de M. Jalal Talabani. Aucune des cinq autres listes ne franchit la barre des 7 % nécessaires pour entrer au Parlement. La répartition des voix des petits partis (105 000 sur 972 153 votants) au profit des deux grands a abouti au « miraculeux » résultat de donner cinquante sièges à chacun des deux. Le Parlement devrait se réunir dans les dix jours pour élire son président et désigner un chef du conseil exécutif, soit le « gouvernement ».

A l'élection « présidentielle », M. Barzani devance M. Talabani d'environ 25 000 voix. Le second tour de ce scrutin, prévu, selon la loi électorale, dans deux semaines, a toutefois été repoussé à deux mois pour des raisons « techniques » : le manque de temps, a plaidé le président du comité électoral, le juge Amir Al Hawesi.

Précédés par trois jours d'intenses consultations politiques, ces résultats laissent un goût quelque peu amer, car, si les Kurdes irakiens ont réussi leur examen en démocratie, il n'en est visiblement pas de même pour leurs leaders, qui ont eu beaucoup de mal à se mettre d'accord pour accepter les résultats des urnes.

La dénonciation de fraudes électorales a, à cet égard, incontestablement servi à couvrir leur refus de s'incliner devant le verdict populaire. Des fraudes, il y en a eu, certes, en particulier des doubles ou triples votes, l'encre indélébile mise au point par des chercheurs kurdes après le fiasco de l'encre allemande s'étant à son tour révélée lavable avec certains acides. Ces doubles votants qui selon M. Abou Rana, membre du bureau politique du PC, *« étaient amenés par cars dans différents centres de vote »*, auraient, de plus, empêché des milliers de citoyens de voter puisqu'à la clôture du scrutin, à minuit, mardi 19 mai, ils étaient encore des centaines à se presser devant les centres.

Mais, selon le président de l'institut indépendant que le Front avait sollicité pour surveiller la régularité des élections, celles-ci ont été *« libres et honnêtes »*. *« Sur les cent rapports des observateurs internationaux, il n'y a aucune évidence d'une quelconque manipulation qui ait pu affecter de façon significative le résultat des élections »*, a affirmé à plusieurs reprises le président de cet institut, M. Michael Meadowcroft. On peut au demeurant penser que, tous les partis ayant fraudé, leurs trucages s'équilibrent à peu près.

Les petits partis étant toutefois, à ce jeu, défavorisés et leur très maigre score ne les encourageant pas au compromis, ce sont eux qui ont fait le plus de bruit autour de ces fraudes, demandant même un moment l'annulation pure et simple des élections.

Devant le risque du ridicule, la crainte de se déconsidérer devant l'Occident et pour éviter enfin de donner l'occasion au président irakien, M. Saddam Hussein, de se réjouir, les leaders politiques ont donc imaginé de multiples solutions qui, à défaut de respecter la démocratie, pourraient les satisfaire tous, et surtout maintenir leur unité.

Trouver une politique commune

« Tout sera résolu à la sauce démocratique kurde. Cette unité sera notre secret », affirmait au début des négociations, avec un grand sourire, M. Talabani.

Exclus du Parlement, les petits partis se sont vu promettre par M. Barzani et M. Talabani qu'ils participeront au gouvernement. *« Le principal problème a toutefois été la compétition entre MM. Barzani et Talabani »*, nous a affirmé M. Mahmoud Osman, chef du Parti socialiste, les deux leaders s'accusant mutuellement de fraude dans leurs fiefs respectifs, Dohouk pour le premier et Souleymanieh pour le second. Pour cela, M. Talabani a demandé l'annulation de l'élection présidentielle ou son report à deux mois, ce qu'il a obtenu. Le temps peut-être pour lui de voir comment vont désormais s'organiser les choses entre la présidence du Parlement, qui, selon un accord conclu entre les partis, reviendra au PDK, et le « gouvernement », qui sera présidé par l'UPK.

L'égalité au Parlement entre les deux formations historiques du Kurdistan irakien ne facilitera pas, en tout cas, l'émergence d'une politique commune sur le point capital qui les oppose des relations avec Bagdad d'abord, mais aussi avec les pays voisins, comme la Turquie ou l'Iran.

L'essentiel a été, au moins pour l'instant, préservé : l'unité du mouvement, et c'était là la première revendication des Kurdes, qui craignaient plus que tout de nouvelles divisions. A l'annonce des résultats, la population a bruyamment manifesté sa satisfaction. D'intenses tirs de joie à l'arme automatique et au lance-roquettes RPG ont secoué Erbil, le futur siège du Parlement. Des milliers d'habitants ont dansé et chanté une partie de la nuit.

FRANÇOISE CHIPAUX

Les Etats-Unis soulignent leur « inquiétude » après le retour à la violence dans le sud du Liban

Le département d'Etat américain a appelé, vendredi 22 mai, les Israéliens, les Libanais et les Syriens, *« acteurs-clefs »* au Liban, à *« la retenue »*, après des opérations militaires qui ont fait quatorze morts en trois jours. *« Nous sommes profondément inquiets de la récurrence de la violence dans le sud du Liban »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, qui a rappelé la nécessité d'appliquer les accords interlibanais de Taëf.

La tension a toutefois continué de monter au Liban du sud, où la chute de roquettes tirées par le Hezbollah sur la « zone de sécurité » créée par Israël a tué un civil et blessé huit autres personnes. L'armée israélienne a acheminé d'importants renforts vers cette « zone », alors que l'artillerie pilonnait des positions du Hezbollah. – *(AFP, Reuter.)*

Un accord de paix a été conclu en Afghanistan entre le commandant Massoud et M. Hekmatyar

Le chef du Hezb-i-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar, et son principal rival, le commandant Ahmed Shah Massoud, ministre de la défense, ont accepté, jeudi 21 mai, les termes d'un accord sur un plan de paix *« permanent »* présenté par un comité de médiation de trente et un membres dirigé par le commandant Jalaluddin Haqqani. Ce dernier a déclaré que les forces rivales évacueront la capitale d'ici une semaine et que leurs armes lourdes *« deviendront propriété du gouvernement »*.

L'accord signé par MM. Hekmatyar et Massoud, qui ne se sont toujours pas rencontrés, prévoit également la mise en place d'une zone-tampon contrôlée par une force *« neutre »*, afin d'éviter tout nouveau dérapage. *« Lorsque nous penserons qu'il n'y a plus de danger d'affrontements, cette force sera placée sous l'autorité du ministère de la défense »*, a indiqué l'adjoint de M. Haqqani, le général Safi.

Une zone d'ombre demeure toutefois en raison de l'absence de toute référence à la milice ouzbèke du général Dostom, qui contrôle aujourd'hui de nombreux points stratégiques à Kaboul. Le Hezb a exigé à plusieurs reprises le départ des miliciens ouzbèks, ralliés au commandant Massoud au moment de la chute du régime Najibullah, mais sans obtenir satisfaction. A l'annonce de l'accord, des scènes de liesse ont eu lieu dans les rues de la capitale, faisant retomber la tension qui prévalait malgré le cessez-le-feu conclu depuis deux semaines. – *(AFP, Reuter.)*

A Los Angeles

L'un des quatre policiers acquittés sera rejugé en octobre

L'un des quatre policiers blancs filmés en train de passer à tabac un automobiliste noir sera jugé à nouveau, mais cette fois à Los Angeles même, où se sont déroulés les faits en mars 1991, a décidé, vendredi 22 mai, un magistrat de cette ville. M. Stanley Weisberg, juge de la Cour supérieure de Californie, a fixé au 19 octobre le second procès de Laurence Powell qui sera jugé pour « violences commises sous le couvert de l'autorité ». Un jury de Simi Valley, une banlieue blanche de Los Angeles, avait acquitté le 29 avril les quatre policiers, déclenchant les émeutes raciales les plus graves depuis la seconde guerre mondiale, et ne s'était pas prononcé sur ce chef d'inculpation concernant le seul Laurence Powell. A l'audience, l'avocat du policier a soutenu que son client ne pourrait pas avoir un procès équitable à Los Angeles où, selon lui, un jury serait enclin à le déclarer coupable pour éviter de nouveaux troubles. Le procureur a cependant fait valoir que le deuxième procès de M. Powell devait se dérouler dans une zone urbaine *« où toutes les communautés sont représentées »*.

D'autre part, le bilan des émeutes a été porté, vendredi, de 58 à 59 morts à la suite de la découverte d'un cadavre calciné dans les décombres d'un immeuble détruit par un incendie à South Central, un des ghettos noirs de Los Angeles. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : retour de Mme Soljenitsyne à Moscou.** – Mme Natalia Soljenitsyne, l'épouse de l'écrivain russe en exil, est arrivée à Moscou, vendredi 22 mai. Accompagnée de ses trois fils, Mme Soljenitsyne a affirmé à la télévision que son mari a déjà *« pris la décision de revenir »*, sans préciser de date.

Après deux jours d'âpres négociations

« Statu quo » en trompe-l'œil à l'OPEP

Réunis à Vienne, en Autriche, pendant deux jours, les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se sont séparés, vendredi 2 mai, sur un accord qui prévoit le maintien du plafond de production actuellement en vigueur. La prochaine réunion, prévue le 16 septembre à Genève, fixera le niveau de production du quatrième trimestre de l'année.

VIENNE

de notre envoyé spécial

A première vue, rien de bien neuf n'est sorti de cette 91e conférence de l'OPEP : l'Organisation des treize pays conserve, au moins pour un trimestre (le troisième), le plafond de production de 22,982 millions de barils par jour qu'elle s'était fixé en février au titre du deuxième trimestre de 1992. Mais, premier coup de canif, une place à part est réservée au Koweït en reconstruction qui se voit accorder, comme il le réclamait haut et fort, le droit d'accroître en toute liberté sa production de pétrole brut. De 1 million de barils/jour au cours du deuxième trimestre, celle-ci devrait passer en moyenne à 1,2 million, voire davantage, au cours des trois prochains mois.

Plus inquiétant pour la crédibilité de l'Organisation, l'Arabie saoudite, qui représente à elle seule le tiers de la production de l'OPEP, récuse toujours son quota (7,88 millions de barils/jour), l'estimant trop bas comparé aux capacités de production du royaume. Riyad avait émis des *« réserves »* en février sur ce point. Elles restent d'actualité : le communiqué final de la conférence de Vienne en témoigne.

Idem pour l'Iran, mais sur un autre plan. A la réunion de février, Téhéran avait critiqué le plafond de production OPEP, fixé trop haut, selon l'Iran, pour favoriser une remontée de prix du brut. Trois mois plus tard, l'Iran n'a pas varié d'un iota et a tenu à le faire savoir. Les *« réserves »* émises en février par Téhéran font l'objet d'un rappel.

L'Irak, de son côté, n'a pas émis de réserves mais, de façon plus radicale, a rejeté en bloc la résolution finale. A en croire le docteur Subroto, le secrétaire général de l'OPEP, le différend serait minime. Les Irakiens, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse, tenaient à ce qu'il soit précisé dans le texte de la résolution finale que, dans la foulée d'une – hypothétique – levée de l'embargo contre le régime de Bagdad, une conférence de l'OPEP serait convoquée. Or, les autres membres de l'Organisation ont finalement refusé, un tel engagement ayant déjà été pris à la précédente réunion.

« Agent des Etats-Unis »

La version irakienne est radicalement différente. Usant d'un langage fort peu diplomatique, le ministre irakien du pétrole, M. Osama Al-Hiti, au cours d'une conférence de presse improvisée, s'en est violemment pris à l'Arabie saoudite – *« agent des Etats-Unis »* – l'accusant *« d'avoir bloqué un accord véritable par son attitude rigide »*.

Le fait est que l'Arabie saoudite est le principal bénéficiaire de cette conférence en trompe-l'œil. Certes, Riyad n'a pas réussi à se voir reconnaître un quota officiel de 8 millions de barils/jour. Mais, le premier producteur de l'OPEP – et l'un des rares à disposer d'une marge de production confortable – va tirer profit de la croissance attendue de la demande au troisième trimestre. Au cours des prochaines semaines, pronostiquent les milieux pétroliers, les Saoudiens vont probablement relever leur niveau de production (8,3 millions de barils/jour actuellement, selon une source privée) et, par ailleurs, accroître leurs stocks. Riyad écoulera ceux-ci progressivement lorsque les prix, tirés par la demande, auront atteint leur niveau optimal avec la fin de l'été.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Controverse autour de l'influence des cadres

Deux responsables du Parti communiste critiquent la CGT

Deux actuels responsables du Parti communiste – MM. René Le Guen, membre du bureau politique, et Michel Dauba, membre du comité central – et anciens dirigeants du l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT (UGICT) viennent d'adresser à la direction de cette fédération une lettre dans laquelle ils font état d'un risque de *« basculement interne »*.

A quelques semaines du onzième congrès des cadres CGT qui s'ouvrira à Nanterre le 17 juin, ces dirigeants « historiques » (M. Le Guen fut le premier secrétaire général de l'UGICT, de 1963 à 1982) redoutent que l'influence grandissante des cadres et techniciens dans l'organisation ne remette en cause son *« caractère de classe »*. Soucieux de *« préserver l'enracinement identitaire d'origine »* de la CGT, ils dénoncent *« une orientation, des pratiques et un climat »* qui leur inspire *« inquiétude et interrogation »*.

Cette lettre, diffusée dans toutes les fédérations d'industrie, a suscité une réponse assez sèche, rejetant *« les conseils »* des anciens dirigeants, de la part du bureau de l'UGICT dont les responsables – M. Alain Obadia, actuel secrétaire général, et Mme Maïté Demons, qui doit lui succéder – figurent parmi les *« modernistes »* les plus en vue. Le bureau confédéral de la CGT a lui aussi réagi en adoptant le 30 avril une déclaration affirmant sa *« parfaite harmonie avec les objectifs proposés par la direction de l'UGICT »* et soulignant que *« tout ce qui pourra entraver et faire obstacle au débat démocratique (...) sera très fermement rejeté »*.

Cette passe d'armes entre l'UGICT et deux personnalités – qui disposent d'un indiscutable prestige au sein de la CGT mais n'ont désormais de responsabilités qu'au sein du Parti communiste – reflète les réserves que manifeste la direction du PCF à l'égard du souhait, exprimé lors du 44e congrès confédéral de janvier, de desserrer les liens traditionnels avec la Place du Colonel-Fabien. Elle suggère également que – fait nouveau – les débats internes à la CGT se règlent désormais... à l'intérieur de la CGT et non plus au comité central.

Cette controverse recouvre aussi des divergences de fond autour du *« rôle dirigeant de la classe ouvrière »*. *« Les diversités qui traversent le monde du travail (...), loin d'être un handicap pour le développement de la CGT, constituent au contraire une richesse dont il faut nous emparer pleinement »*, affirme le texte préparatoire au congrès de l'UGICT. Apparemment, certains à la CGT n'en sont pas tout à fait convaincus.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **Les journalistes d'Antenne2 votent une motion de défiance à l'égard de leur directeur.** – Par 133 voix sur 163 votants, les journalistes d'Antenne2 ont voté, vendredi 22 mai, un texte de défiance vis-à-vis du directeur de l'information d'A2 et de FR3. *« La rédaction d'Antenne 2 exprime sa défiance à l'encontre d'Alain Denvers, de ses décisions et du flou entretenu depuis cinq mois autour de son projet. Elle exige d'avoir immédiatement communication du détail de son projet rédactionnel afin de pouvoir se déterminer et d'établir ses propres propositions »*, dit ce texte.

Pour la surveillance routière

L'armée de terre française achète vingt-quatre ULM

D'ici à 1994, l'armée de terre française sera dotée de vingt-quatre ULM (ultra légers motorisés) non armés, pour ses besoins de commandement. Déjà, quatre ULM, qui sont en quelque sorte des ailes volantes à moteur, ont été livrés au 602e régiment de circulation routière. Le coût d'un ULM équipé pour les besoins de l'armée de terre est de 250 000 F environ.

A l'origine, les forces spéciales, qui sont des unités pour l'action clandestine, avaient exprimé le souhait de disposer de ces ULM d'emploi relativement discret. Une expérimentation n'a pas permis d'aboutir à une homologation opérationnelle.

C'est l'arme du train, spécialisée dans la circulation et le transport, qui a ensuite lancé une nouvelle expérimentation plus concluante. Finalement, le concept retenu est celui d'un ULM non armé (il n'est pas considéré comme un outil de combat) qui peut servir d'instrument pour la circulation routière.

Dans les régiments de circulation routière et les escadrons de circulation au niveau de la division, les pilotes d'ULM seront chargés de reconnaître les terrains, les itinéraires ou les zones logistiques et d'y guider les convois au profit du commandement sur les arrières du dispositif. Ces ULM, sur le modèle Balerit 2 axes, seront tractés par des véhicules tout terrain Peugeot P4. Ils seront équipés de moyens radio importants pour dialoguer avec les PC et les convois qu'ils seront chargés de surveiller. Après les quatre appareils déjà reçus, le train, qui met en service ces ULM, doit en avoir cinq nouveaux cette année, sept en 1993 et, enfin, huit en 1994.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 23 mai 1992 a été tiré à 491 562 exemplaires.

Du crime mafieux au terrorisme